



UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTI GROUP)

Société anonyme au capital social de **1 731 747,20** euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A (ancien 721 Z) – Siret 338 667 082 00048

DOCUMENT DE REFERENCE 2010 Exercice clos au 31/12/2010



En application de son règlement général, notamment l'article 212-13, le présent document de référence 2010 a été déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 29/04/2011. Conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004R de la Commission européenne, les informations suivantes ont été incorporées par référence dans le présent Document de Référence :

Rapports de gestion, comptes consolidés du groupe, comptes sociaux et rapports des commissaires aux comptes sur les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence

- Les rapports de gestion du président, les comptes consolidés du groupe, les comptes sociaux de la SA UTIGROUP et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et comptes sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 tels que présentés dans la partie « éléments juridiques et financiers » des documents de référence enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers respectivement le 29 avril 2010 sous le numéro D-10-0369 et le 25 mai 2009 sous le numéro D-09-0451.

Les informations incluses dans ce document de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de UTI GROUP sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois Perret, ainsi que sur les sites de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur de UTI-Group (www.uti-group.com).

SOMMAIRE

1 PERSONNES RESPONSABLES.....	1-1
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	1-1
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1-1
1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	1-2
2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	2-1
2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	2-1
2.2 TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2-3
3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES.....	3-1
3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX UTI GROUP	3-1
3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE UTIGROUP	3-2
3.2.1 Contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.....	3-2
3.2.2 Résultat des sociétés du Groupe.....	3-3
4 FACTEURS DE RISQUE.....	4-1
4.1 LES RISQUES JURIDIQUES	4-1
4.2 LES RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX.....	4-1
4.3 LES RISQUES DE CREDIT ET/OU DE CONTREPARTIE	4-1
4.3.1 Le risque de NON PAIEMENT.....	4-1
4.3.2 Le risque CLIENT	4-2
4.3.3 Le risque FOURNISSEUR.....	4-2
4.4 LES RISQUES OPERATIONNELS.....	4-2
4.5 LES RISQUES DE LIQUIDITE.....	4-3
4.6 LES RISQUES DE MARCHE.....	4-6
4.6.1 Le risque de taux	4-6
4.6.2 Le risque sur actions et autres instruments financiers.....	4-7
4.7 LES AUTRES RISQUES	4-8
4.7.1 Valorisation.....	4-8
4.7.2 Le risque de change.....	4-8
4.7.3 Le risque sur matières premières.....	4-8
4.7.4 Le risque de concurrence des sociétés d'intérim.....	4-8
4.7.5 Les risques sociaux.....	4-9
4.7.6 Le risque lié au départ de managers.....	4-9
4.7.7 Le risque technologique.....	4-9
4.7.8 Le risque fiscal	4-9
4.8 FAITS EXCEPTIONNELS 2010.	4-10
4.9 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES	4-11
4.10 LES ENGAGEMENTS HORS BILAN	4-12
5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	5-1
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE	5-1
5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social.....	5-1
5.1.2 Forme juridique.....	5-1
5.1.3 Date de création et durée de vie.....	5-1
5.1.4 Objet social (article 2 des statuts).....	5-1
5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret.....	5-1
5.1.6 Evolutions de le société.....	5-2
5.1.7 Les acquisitions.....	5-5
5.2 INVESTISSEMENTS.....	5-6
6 APERCU DES ACTIVITES.....	6-1

6.1 PRINCIPALES ACTIVITES	6-1
6.1.1 Métier du Groupe	6-1
6.1.2 Activités du Groupe	6-1
6.1.3 L'offre d'UTIGroup	6-2
6.1.4 Les prestations d'UTIGroup	6-4
6.1.5 Les technologies d'UTIGroup	6-5
6.1.6 Les principaux secteurs d'intervention	6-6
6.2 PRINCIPAUX MARCHES	6-8
6.2.1 Répartition de l'activité.....	6-8
6.2.2 La clientèle du Groupe.....	6-8
6.2.3 Concentration sur les principaux clients.....	6-9
6.2.4 Références clients	6-10
6.3 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE.....	6-11
6.3.1 La concurrence du groupe	6-11
6.3.2 Positionnement du Groupe.....	6-11
6.4 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES	6-14
6.5 STRATEGIE DU GROUPE	6-15
7 ORGANIGRAMME.....	7-1
7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE	7-1
7.1.1 Organisation financière et administrative au niveau du groupe.	7-2
7.1.2 Démarche QUALITE ISO 9001 :2008.....	7-2
7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE	7-5
7.2.1 Sociétés composant le Groupe.....	7-5
8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	8-1
8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE	8-1
8.2 USINES	8-1
8.3 EQUIPEMENT ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	8-1
8.4 ENVIRONNEMENT	8-2
8.4.1 Le développement durable.....	8-2
9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	9-1
9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	9-1
9.2 RAPPORT DE GESTION 2010 UTI GROUP	9-2
10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....	10-1
10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (NORMES IFRS)	10-2
11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE	11-1
11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	11-1
11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES	11-1
12 INFORMATION SUR LES TENDANCES.....	12-1
12.1 COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS 2010	12-1
13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE	13-1
14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE.....	14-1
ET DIRECTION GENERALE.....	14-1
14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTI GROUP.....	14-1
14.1.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société UTI GROUP.....	14-1
14.2 DIRECTION DU GROUPE	14-2
14.2.1 UTIGROUP. EST.....	14-2
14.2.2 UTIGROUP. RHONE ALPES.....	14-2
14.2.3 UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL.....	14-2
14.2.4 CADRES DE DIRECTION.....	14-3
14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS.....	14-4

14.4 CONFLIT D'INTERETS AU SEIN DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	14-4
15 REMUNERATION ET AVANTAGES.....	15-1
15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	15-1
15.1.1 Principes généraux.....	15-1
15.1.2 Tableaux de présentation des rémunérations.....	15-2
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	16-1
16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	16-1
16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration.....	16-1
16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration	16-1
16.1.3 Réunion du Conseil d'administration.....	16-1
16.2 CONTRATS DE SERVICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION	16-1
16.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	16-2
16.4 PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES	16-3
16.4.1 Rapport du Président.....	16-3
16.4.2 Rapport des commissaires aux comptes.....	16-11
17 SALARIES	17-1
17.1 LES SALARIES.....	17-1
17.1.1 Effectifs moyens du groupe.....	17-1
17.1.2 Gestion des ressources humaines et politique d'embauche	17-3
17.1.3 Formation professionnelle.....	17-4
17.1.4 Politique salariale.....	17-4
17.1.5 Intéressement du personnel.....	17-4
17.2 PARTICIPATIONS ET STOCKS OPTIONS	17-5
18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	18-1
18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18-1
18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTI GROUP.....	18-2
18.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTIONS.....	18-3
18.4 DETENTION DE LA SOCIETE	18-3
18.5 FRANCHISSEMENT DE SEUIL.....	18-4
19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	19-1
19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	19-1
20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	20-1
20.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010	20-1
20.1.1 RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS des commissaires aux comptes.....	20-33
20.1.2 RAPPORT SPECIAL des Commissaires aux comptes.....	20-36
20.2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010	20-40
20.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	20-79
20.3 COMPTES 2009 ET 2008.....	20-82
20.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	20-82
20.4.1 Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices.....	20-82
20.4.2 Prescription.....	20-82
20.4.3 Politique future de dividendes.....	20-82
20.5 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	20-83
21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	21-1
21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL	21-1
21.1.1 Capital social.....	21-1
21.1.2 Achat par UTI GROUP de ses propres actions	21-1
21.1.2.1 Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés	21-1
21.1.2.2 Actions propres acquises	21-2

21.1.3	<i>Capital potentiel</i>	21-4
21.1.3.1	Options de souscription d'actions réservées aux salariés.....	21-4
21.1.3.2	Conversion des obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020.....	21-4
21.1.4	<i>Capital autorisé non émis</i>	21-7
21.1.5	<i>Nantissements, sûretés et garanties</i>	21-8
21.1.5.1	Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur.....	21-8
21.1.5.2	Nantissement d'actifs de l'émetteur.....	21-8
21.1.6	<i>Evolution du capital de UTI GROUP depuis sa création</i>	21-10
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS DE LA SOCIETE UTI GROUP	21-14
21.2.1	<i>Place de cotation</i>	21-14
21.2.2	<i>Droit de communication des actionnaires</i>	21-14
21.2.3	<i>Droits de vote double (article 18 des statuts)</i>	21-15
21.2.4	<i>Exercice social (article 19 des statuts)</i>	21-16
21.2.5	<i>Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)</i>	21-16
21.2.6	<i>Assemblées générales (article 18 des statuts)</i>	21-16
21.2.7	<i>Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts)</i>	21-17
21.2.8	<i>Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts)</i>	21-17
21.2.9	<i>Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts)</i>	21-18
21.2.10	<i>Identification des détenteurs de titres</i>	21-18
21.3	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	21-19
21.3.1	<i>Evolution de l'actionariat au cours des trois dernières années</i>	21-19
21.3.2	<i>Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société</i>	21-20
21.4	MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTI GROUP	21-21
21.4.1	<i>Evolution de l'action en bourse</i>	21-22
21.4.2	<i>Evolution de l'obligation convertible en bourse</i>	21-25
22	CONTRATS IMPORTANTS	22-1
22.1	CONTRATS IMPORTANTS.....	22-1
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS	23-1
23.1	INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS.....	23-1
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	24-1
24.1	MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE	24-1
24.2	CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE	24-2
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	25-1
25.1	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	25-1

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général d'UTI-Group.

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint / figurant au chapitre 9.2) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, IGREC et Burband Klinger & Associés, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Fait à Paris, le 29/04/2011

Monsieur Christian AUMARD
Président et Directeur Général

1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Patrick QUENNET

Directeur Général Délégué

Téléphone: 01.41.49.05.10

Télécopie: 01.47.57.11.50

e-mail: patrick.quennet@uti-group.com

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

La société BURBAND KLINGER & Associés,

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
ayant son siège social 140, rue du Faubourg Saint Honoré 75 008 PARIS,
immatriculée sous le numéro 501 572 390 inscrite au R.C.S. de Paris
inscrite sur la liste établie par Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

Représentée par Monsieur Emmanuel Klinger,

Nommée le 26 mai 2009 pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Société – IGREC

Société anonyme au capital de 60 000 euros,
dont le siège social est situé 50, rue Copernic – 75116 Paris,
immatriculée sous numéro 314 391 277 inscrite au R.C.S. de Paris
membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris,
représentée par Madame Rose GUAGLIARDO.

Mandat renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005 pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER,

Né le 10 juin 1967 à Annecy (74000)

domicilié Route de Paris - B.P. 26 Saint Sulpice sur Risle - 61300 L'Aigle cedex

inscrite sur la liste établie par Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Caen.

Nommé le 26 mai 2009 pour la durée du mandat de la société BURBAND KLINGER & Associés, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes du sixième exercice clos à compter de ce jour 2014.

Monsieur Stéphane LE HUIDOUX,

né le 4 août 1961 à Saint Briec,

domicilié 50, rue Copernic – 75116 Paris,

membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris,

Mandat renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005 pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Les précédents contrôleurs légaux n'ont pas démissionné et n'ont pas été écartés.

La Société Amyot Exco Audit et son suppléant Monsieur Jean-Luc CARPENTIER n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions lors de l'assemblée générale du 26 mai 2009.

La société BURBAND KLINGER & Associés, et son suppléant Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER ont été élus le 26 mai 2009.

2.2 TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour les exercices 2010 et 2009 s'établissent comme suit:

Commissaires aux comptes en euro (HT)	Burband Klinger & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés - société mère	67 650 €	66 000 €		100%	68 150 €	66 500 €		100%
commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales	0 €	0 €			24 640 €	18 071 €		
missions accessoires	0 €	0 €						
sous Total	67 650 €	66 000 €	0%	100%	92 790 €	84 571 €	0%	100%
Autres prestations								
juridique, fiscal, social								
Audit informatique								
Audit interne								
Autres prestations								
sous Total	0 €	0 €	0%	0%	0 €	0 €	0%	0%
Total	67 650 €	66 000 €	0%	100%	92 790 €	84 571 €	0%	100%

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX UTI GROUP

En million d'€uro	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	24,42	21,9	23,31
Résultat d'exploitation	1,17	0,43	1,21
Résultat net	3,24	0,07	0,12
Capitaux propres	9,82	6,58	6,51
Dettes financières	4,43	5,36	5,92

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2010, il ressort que :

- l'activité d'UTI GROUP. en 2010 est en hausse de 11,5 % par rapport à 2009,
- la politique commerciale d'UTI GROUP. orientée vers les agréments «grand donneur d'ordres» s'est poursuivie en 2010 comptabilisant l'ouverture de plus de 15 comptes commerciaux,
- le résultat d'exploitation bénéficiaire s'élève à 1 168 K€ contre un résultat d'exploitation de 425 K€ sur l'exercice précédent,
- le résultat financier de l'exercice s'élève à 279 K€ contre 108 K€ en 2009,
- le résultat courant avant impôts s'établit à 1 446 K€ en 2010 contre 533 K€ en 2009,
- enfin, le résultat net se traduit par un bénéfice de 3 244 K€ en 2010 contre 67 K€ en 2009. Cette amélioration s'explique notamment par la constatation d'une reprise provision pour un litige client de 1 867 K€.

Consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société, il reste au 31 décembre 2010 un total de 19 414 Obligations Convertibles.

3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE UTIGROUP

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Boards).

Le groupe UTI GROUP qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31/12/2004, a effectué sa transition aux normes IFRS avec les effets de la première application au 01/01/2004 et a établi des comptes consolidés au 31/12/2004 pro-forma IFRS. Les chiffres clés en découlent.

Normes IFRS (en million d'euros)	exercice 2010	exercice 2009	exercice 2008
Chiffre d'affaires net	28,6	25,7	27,3
Résultat opérationnel courant	1,6	0,8	1,8
Résultat opérationnel	3,4	0,2	-0,1
Résultat net part groupe	1,8	-0,2	0,4
Capitaux propres part groupe (après résultat)	9,4	7,7	7,9
Dettes financières	2,2	2,7	2,9

Les résultats de l'activité du Groupe UTI GROUP dans son ensemble pour l'exercice clos se caractérisent comme suit :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2010 s'élève à 28,6 M€ contre 25,7 M€ sur l'exercice 2009;
- compte tenu du niveau du résultat décrit ci-dessus, le montant des capitaux propres s'établit à 9,4 M€.

3.2.1 Contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe

La contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe est la suivante :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
UTI GROUP	24 417 449	21 900 462	23 314 687
UTIGROUP. Rhône-Alpes	2 742 220	2 619 620	2 846 366
UTIGROUP. Est	1 783 906	1 631 336	1 635 602
UTIGROUP. Luxembourg	0	0	0
Total	28 943 575	26 151 418	27 796 655

3.2.2 Résultat des sociétés du Groupe

Résultats issus des comptes sociaux avant retraitements pour consolidation

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
UTI GROUP	3 243 633	67 081	121 090
UTIGROUP. Rhône-Alpes	150 093	103 019	218 362
UTIGROUP. Est	174 347	168 697	157 737
UTIGROUP. Luxembourg	4 806	-9039	0
Total	3 572 879	329 758	497 189

- Résultats d'UTI GROUP. EST

- Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice 2010 s'élève à 1,78 M€ contre 1,63 M€ en 2009, soit une hausse de 9,2 %.
- Le résultat est un bénéfice de 174 K€ contre un bénéfice de 169 K€ en 2009.

- Résultats d'UTI GROUP. LUXEMBOURG

- Pas de chiffre d'affaires 2010 comme en 2009,
- Le résultat de la société se solde par résultat de 5 K€.
- La société n'a plus de salariés depuis le 31/12/2007.
- Compte tenu des difficultés de création d'une activité opérationnelle au Luxembourg nous avons décidé de maintenir la structure juridique afin de pouvoir nous y développer à nouveau quand ce sera possible.

- Résultats d'UTI GROUP. RHONE ALPES

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 2,74 M€ contre 2,62 M€ en 2009
- UTI GROUP Rhône Alpes enregistre une hausse de chiffre d'affaires de 4,7 %.
- Le résultat passe de 103 K€ en 2009 à 150 K€ en 2010.

4 FACTEURS DE RISQUE

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1 LES RISQUES JURIDIQUES

UTIgroup a une forte activité en contrat de régie dont l'obligation est une obligation de moyens.

Le groupe est éditeur de produits dont il a la propriété, et accorde alors un droit d'usage au client (licence d'utilisation). Il a déposé les marques associées.

Il diffuse également des produits d'autres sociétés pour lesquels des contrats de distribution sont conclus avec le fournisseur.

Le nom de la société ainsi que son sigle ont été déposés.

Les litiges significatifs auxquels la société doit faire face sont listés au chapitre 20.5 « Procédures judiciaires et d'arbitrages ».

4.2 LES RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société UTI GROUP et de chacune de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place ou poursuivie.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour les risques de pollution.

4.3 LES RISQUES DE CREDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

4.3.1 Le risque de NON PAIEMENT

Ce risque est pratiquement inexistant compte tenu de la qualité du portefeuille de clientèle du Groupe qui est constitué principalement de grands comptes, principalement en France.

Il n'y a pas de risque de dépendance par rapport aux clients et aux fournisseurs.

Au 31/12/2010, la provision sur les créances clients douteuses était de 68 K euros contre 379 K euros.

Par ailleurs les sociétés du Groupe ont conclu des contrats d'affacturage incluant une garantie SFAC sur la quasi-totalité de leurs comptes Clients.

4.3.2 Le risque CLIENT

En 2010, le client le plus important en chiffres d'affaires représente 13% de l'activité.

Concentration	2010	2009	2008
Total Siret	295	262	277
5 premiers groupes clients	35%	33%	31%
10 premiers groupes clients	47%	46%	46%
20 premiers groupes clients	62%	64%	60%

Le risque est donc réparti sur de nombreux clients

4.3.3 Le risque FOURNISSEUR

Les fournisseurs sont soit des fournisseurs administratifs (loyers locaux, avocats...) soit des sous-traitants, soit des fournisseurs de progiciels.

Le risque fournisseur est très faible car il concerne un sous-traitant à la fois ou une distribution de progiciel qui est une activité représentant moins de 3% du chiffre d'affaires.

Fournisseurs de UTIgroup. (externe)	Nombre	Poids relatif
Nombre de fournisseurs pour plus de 100 K€ HT	5	
Poids du premier fournisseur	1	10%
Poids des 5 premiers	5	20%
Poids des 10 premiers	10	30%

4.4 LES RISQUES OPERATIONNELS

L'activité d'assistance technique se fait autour de nombreux projets différents chez un client et avec des responsables clients. Le risque client est par conséquent diffus.

Seule la perte d'un agrément peut avoir des conséquences, mais avec généralement des départs étalés dans le temps, ce qui permet à la direction des opérations de retrouver de l'activité pour les collaborateurs concernés chez un autre client ;

La facturation est à plus de 90% détaillée par prestation individuelle et mensuelle. Il y a également des facturations de maintenance semestrielle ou annuelle suivant les produits.

De par la nature de son activité, beaucoup d'opérations sont des opérations de durée de trois mois renouvelables. La visibilité sur le carnet de commande est par conséquent sur un horizon de deux mois glissants.

Les risques opérationnels financiers sont limités de par la mise en place d'un contrôle interne au groupe.

4.5 LES RISQUES DE LIQUIDITE

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les comptes consolidés du Groupe laissent apparaître sur les trois derniers exercices ci-dessous le rapport endettement sur capitaux propres suivant :

endettement bancaire	ratio	dettes en M€	capitaux propres en M€
Au 31 décembre 2008 (normes IFRS)	36,5%	2 900	7 943
Au 31 décembre 2009 (normes IFRS)	35,8%	2 763	7 718
Au 31 décembre 2010 (normes IFRS)	23,3%	2 194	9 430

La société a renégocié début 2008 avec deux nouvelles banques un rééchelonnement de la dette financière de 2.600 K€ sur cinq ans.

Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a maintenu à la disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 567 K€ au 31 décembre 2010. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, maintenu un compte courant de 205 K€ au 31 décembre 2010.

Il convient de préciser qu'aux termes des conventions de comptes courants conclues respectivement les 21 mars et 29 avril 2003 par Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET avec la Société, les sommes figurants sur lesdits comptes courants sont productrices d'intérêts dont le taux a été fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Le service «comptabilité et finance» du Groupe est composé d'une directrice assistée d'une équipe de 2 collaborateurs. Le département finance centralise les flux financiers du Groupe et tient en permanence à jour un prévisionnel de trésorerie à 6 mois; un suivi bancaire des opérations est également assuré quotidiennement à l'aide d'un logiciel et d'internet.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes en K€ au 31/12/2010	échéances	existence ou non de couvertures
Emprunts Obligataires				
Obligations convertibles	TF 0,1%	292	2020	Non
Emprunts bancaires	TF 4,6%-5,0% et 5,1%	1 342	28 échéances entre janvier 2011 et avril 2013	Non
Dettes de location financement		0		Non
Banques créditrices		0		Non
Instruments dérivés		0		
Découvert bancaire		285		Non
Accès au crédit (encours maximum garanti par le factor)	Taux factor	5 024		Non
Comptes courants	Taux CC	1 772		Non
Total passifs financiers		8 715		Non

Le solde des obligations convertibles au 31/12/2010 correspond à la valeur actualisée dans les comptes consolidés. La valeur faciale s'élève à 413 K€.

Les taux variables sont définis de la manière suivante :

- Taux des Comptes Courant d'associés est fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductible en vigueur sur la période concernée, soit 3,82 % sur 2010.
- Taux factor est = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Ou par année :

Passifs financiers (en K€)	au 31/12/2010	2011 (N+1)	2012 (N+2)	2013 (N+3)	2014 (N+4)	N+5 et >	Total
		Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal
Emprunts Obligataires							
Obligations convertibles							0
Emprunts bancaires							0
Dettes de location financement							
Banques créditrices							
Instruments dérivés							
Découvert bancaire							0
Accès au crédit (encours maximum garanti par le factor)							0
Comptes courants							0
Total passifs financiers	0	0	0	0	0	0	0

Risque lié à l'affacturage

Le Groupe confie environ 95 % de son chiffre d'affaires TTC à GE CAPITAL FINANCE et compte tenu de la qualité de ses Clients (grands comptes), de la rotation du poste client, du suivi mis en place au sein du Groupe et de la transparence établie avec la société d'affacturage, la probabilité d'une dénonciation à l'initiative de GE CAPITAL FINANCE est considérée comme nulle.

Les conditions du contrat d'affacturage du 5/12/2000, modifié par l'avenant de 2001, puis par l'avenant de 2007 sont les suivantes :

Plafond = 5 488.164 €

Retenue de garantie = 5% de l'encours avec un minimum de 200 000€

Commission d'affacturage = 0,21 % HT du total des factures

Taux d'intérêt = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Les créances cédées au factor ne figurent plus à l'actif du bilan.

Le compte d'affacturage enregistre le montant brut des factures prises en charge par le factor.

La trésorerie

La trésorerie nette (après déduction des créances d'affacturage non garanties) était au 31 décembre 2010 de 904 K€ contre 711 K € un an avant (voir comptes consolidés au 31/12/2010)

4.6 LES RISQUES DE MARCHE

4.6.1 Le risque de taux

Position au 31/12/2010 - Normes IFRS	MONTANT	JJ à 1 AN	1 à 5 ans	>5 ans
<u>Passifs financiers</u>				
Emprunt obligataire	292			292
Autres emprunts et dettes	1 362	553	809	
Dettes financières	560	560		
Comptes courants d'associés	1 772	1772		
Total passifs financiers	<u>3 986</u>	<u>2885</u>	<u>809</u>	<u>292</u>
<u>Actifs financiers</u>				
prêts et avances	0			
actifs divers	0			
total Actifs financiers	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Position nette avant gestion</u>	<u>3 986</u>	<u>2885</u>	<u>809</u>	<u>292</u>
<u>Hors bilan</u>				
Titres à réméré	0			
Contrat à terme de taux	0			
<u>Position nette après gestion</u>	<u>3 986</u>	<u>2885</u>	<u>809</u>	<u>292</u>

Les données sont issues des comptes consolidés du groupe au 31/12/2010 (en K€).

31/12/2010	Actifs financiers		passifs financiers		Exposition nette avant couverture		instrument de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable
moins d'un an										
de 1 à 2 ans			559							
de 2 à 3 ans			250							
de 3 à 4 ans										
de 4 à 5 ans										
plus de 5 ans			292							
TOTAL			1 101							

Sensibilité aux taux

en k€	2010	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux avant impôts
Impact d'une variation de + 1% des taux d'intérêts	-54,00	-54,00
Impact d'une variation de - 1% des taux d'intérêts	54,00	54,00

Les comptes courants d'associés sont rémunérés selon le taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Les actifs financiers sont constitués essentiellement de prêts investissements construction et de dépôts et cautionnements qui ne sont pas rémunérés.

4.6.2 Le risque sur actions et autres instruments financiers

La Société, dans un souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions et des titres en capital de ses filiales.

La Société détient 443 193 actions en propres. A chaque clôture, les titres sont valorisés au cours moyen du dernier mois et la différence est comptabilisée en dépréciation. Le risque maximal est limité à la valeur actuelle du stock soit moins de 650 K€

La constitution de ce portefeuille provient d'une position à contre-tendance du marché destinée à améliorer la liquidité du titre.

Le risque sur les titres UTI GROUP est faible.

31/12/2010	Titres comptabilisés à la juste valeur par résultat	Titres disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés	Total
Actions hors UTI					
Obligations et produits de taux					
Disponibilités et autres placements à court terme					
Dérivés					
TOTAL	0	0	0	0	0

Sensibilité

2010	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	hausse de 1%	baisse de 1%	hausse de 1%	baisse de 1%
Actions UTI	5,5 K€	-5,5 K€		
Actions hors UTI				
Obligations et produits de taux				
Disponibilités et autres placements à court terme				
Dérivés				
TOTAL	5,5 k€	-5,5 K€	0	0

4.7 LES AUTRES RISQUES

4.7.1 Valorisation

Au 31 décembre 2010, La société UTI GROUP a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents et n'a pas constaté de dépréciation à comptabiliser

4.7.2 Le risque de change

UTIGROUP n'est que peu exposé au risque de change qui est considéré comme non significatif.

Le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 100 K€ en suisse en devise CHF. Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise. De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

4.7.3 Le risque sur matières premières

Le groupe n'achète pas de matières premières.

4.7.4 Le risque de concurrence des sociétés d'intérim

L'intérim informatique a-t-elle vocation à remplacer la délégation de personnel dans le cadre du contrat de régie par les SSII ?

Selon le Président Directeur Général d'UTI-GROUP cette évolution n'est pas vraisemblable, car les sociétés d'intérim ne trouveront pas d'informaticiens à employer. Ces derniers ne passeront par l'intérim que pour les périodes de «rupture» dans leur vie professionnelle; ils sont attachés au fait d'être intégré dans une SSII, d'y être reconnu, d'avoir des perspectives de carrière au sein de leur entreprise tout en acquérant un savoir-faire et de l'expérience.

4.7.5 Les risques sociaux

Les informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences sociales de son activité figurent au chapitre 17 «Salariés» du présent document.

4.7.6 Le risque lié au départ de managers

Risque lié au départ du middle- management

Les équipes de middle-management sont composées de gens jeunes qui participent depuis plusieurs années à l'activité de la Société.

Le Groupe a pour objectif de les associer à sa croissance

Risque lié au départ de managers-clefs

Pour les managers-clés participant à la direction d'UTI GROUP et des filiales du Groupe, les conséquences pourraient être plus importantes, mais le développement d'outil de gestion performant, ajouté à la forte implication de la Direction générale parisienne et enfin la mise en œuvre de l'harmonisation économique et sociale dans la gestion des filiales neutralise fortement ce risque.

Par ailleurs les trois cadres salariés membres de la direction bénéficient d'un plan de stock options attribué en 02/2008 et sont associés la croissance du Groupe.

4.7.7 Le risque technologique

Intervenant dans de grands comptes, les technologies utilisées par UTIGROUP sont régulièrement réactualisées. De par sa stratégie d'intégration du NET au cœur des systèmes d'information, UTIGROUP anticipe les besoins de ses clients et forme au fur et à mesure des besoins ses collaborateurs aux technologies d'avenir. Le risque technologique est par conséquent très faible.

L'activité «Progiciel» représente dans sa globalité 3 % du chiffre d'affaires total. Il n'y a par conséquent qu'un très faible risque de dépendance vis-à-vis de ces produits.

Peu de produits tiers sont intégrés à nos produits éditeur. Là aussi le risque de difficulté d'intégration est non significatif.

Les contrats de distribution font l'objet d'une validation préalable à toute signature par nos conseils juridiques.

Les produits éditeurs évoluent de manière permanente et les mises à niveau sont facturées aux clients sous contrat qui de ce fait financent les évolutions des progiciels applicatifs.

Les contrats de partenariat, de distribution de produit du Groupe n'engagent celui-ci qu'à concurrence des opérations réalisées, mais jamais sur un volume garanti à l'égard du partenaire.

4.7.8 Le risque fiscal

Le groupe est régulièrement contrôlé. Ce risque n'est pas significatif.

4.8 FAITS EXCEPTIONNELS 2010.

- LITIGE CLIENT SUR DES PRESTATIONS AU FORFAIT :

Depuis 2002, un litige opposait la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Une provision avait été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Le jugement en premier ressort condamnait la société UTI GROUP à hauteur de 3.200K€ dont 800K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTI Group. avait fait appel de cette décision et constitué une provision complémentaire d'un montant de 1 867 K€

En mars 2010 la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTI GROUP qui a eu pour effet sur le résultat opérationnel :

- Une reprise de provision non courante de 1.867 K€ et une reprise de provision pour risques courante de 226K€.

- Une facturation complémentaire nette de provision d'un montant de 174K€

A la date d'arrêté, aucun risque lié à la déclaration de pourvoi en cassation n'est constaté.

- AFFAIRE MANSIT ET GFI MONETIC

Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTI GROUP a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris.

Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causés un préjudice financier important, UTI GROUP a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS.

Par un jugement du 8 décembre 2010, le Tribunal de commerce a rejeté les demandes de UTI GROUP et condamné cette dernière à la somme de 10 000 euros au titre de l'article 700 du CPC.

UTI GROUP a fait appel de ladite décision.

- ACQUISITION DE LA SOCIETE HBCC PARTNERS

Le 16/06/2010 UTI GROUP a acquis 100% du capital de HBCC PARTNERS.

Cette société est spécialisée en conseil dans les moyens de paiement.

Elle comptait une quinzaine de collaborateurs lors de sa reprise.

Elle a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) dans les comptes d'UTI GROUP en date du 01/08/2010.

Cette TUP a généré un mali technique de 259 388 € comptabilisé en Immobilisations incorporelles.

4.9 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

Le Groupe a souscrit auprès de HISCOX une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités, une assurance « tous risques informatiques » ainsi qu'une multirisques professionnelle auprès de ALBINGIA.

Niveau de couverture

La Responsabilité Civile Exploitation est garantie à hauteur de 7 500 000 € tous dommages confondus

La Responsabilité Civile Professionnelle est garantie à hauteur de 1 500 000 € tous dommages confondus

Risques couverts

Dommmages matériels, immatériels et corporels consécutifs ou non à concurrence de

- 1 500 000 € au titre de la RC Professionnelle
- 1 500 000 € au titre de la RC Exploitation

Coût de l'Assurance

L'ensemble des garanties énoncées ci-dessus a représenté en 2010 pour UTIGROUP une prime annuelle de 18 320 €.

Le parc de véhicules de la Société fait pour sa part l'objet d'un contrat «flotte automobile » au niveau du Groupe, permettant ainsi de bénéficier des meilleures conditions financières auprès de COVEA FLEET.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car UTI GROUP réalisant plus de 80 % de son chiffre d'affaires en délégation de personnel, un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation, de son Fonds de Commerce, quant à l'activité «Produits» elle peut être déplacée très rapidement comme l'activité clé en mains où les développements peuvent très bien se faire à partir des plateformes des Clients.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

4.10 LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du groupe UTIgroup sont représentés dans le tableau normé ci-après.

En K€(d'après comptes consolidés)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Cautions de contre-garantie sur marché	0	0	0
créances cédées non échues: Effets escomptés non échus	0	0	0
Nantissements hypothèques et suretés réelles			
- Nantissement 9993 titres UTI Rhônes Alpes	0	0	0
- nantissement divers au profit d'établissements financiers	0	0	0
- nantissement fonds de commerce UTI GROUP EST	0	0	0
- Nantissement fonds de commerce Uti GROUP au profit d'une banque	518	722	916
Total Nantissements hypothèques et suretés réelles	518	722	916
Avals, caution et garanties données	0	221	221
Autres engagements donnés : bail et location	4 037	4 084	4 543
TOTAL	4 555	5 027	5 680

Les dettes à long terme ne sont pas des engagements hors bilan ; les locations simples sont comprises dans le tableau ci-dessus

Les obligations contractuelles au 31/12/2010 sont indiquées dans le tableau normé ci-après.

Obligations contractuelles (en K€)	TOTAL	PAIEMENTS DUS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme	1369	560	809	
Obligation en matière de location-financement				
Contrats de location simple	369	137	232	
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				
TOTAL	1738	697	1041	0

UTIgroup n'a pas d'engagements commerciaux hors bilan.

Autres engagements commerciaux	TOTAL	MONTANT DES ENGAGEMENTS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	0	0	0	0
Lettres de crédit	0	0	0	0
Garanties	0	0	0	0
Obligations de rachat	0	0	0	0
Autres engagements commerciaux	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Les engagements hors bilan décrits ci-dessus sont exhaustifs.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP – (UTI-GROUP.)

68 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

5.1.2 Forme juridique

Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, UTI GROUP est soumise aux dispositions du Code de Commerce et du décret n° 67-238 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

5.1.3 Date de création et durée de vie

La Société a été créée le 26 août 1986 pour une durée de 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2085, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

5.1.4 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en France et à l'étranger:

- l'assistance, le conseil et l'enseignement sous toutes ses formes dans le domaine de l'informatique et de la gestion,
- l'achat, la vente et la location ainsi que l'entretien et la maintenance de tous matériels et supports informatiques,
- la fourniture de toutes prestations de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'usage de l'informatique,
- la prise de participation par voie d'acquisition ou de souscription de droits sociaux dans le capital de toutes autres sociétés existantes ou à créer ayant une activité similaire ou complémentaire de celles énoncées ci-dessus.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.

5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro **338 667 082**.

Son code APE est le **6202 A** et son numéro Siret est le **338 667 082 00048**.

5.1.6 Evolutions de le société

Septembre 1993 Christian AUMARD, actuel Président de UTI GROUP, acquiert la société SB INFORMATIQUE, spécialisée dans les moyens systèmes IBM, en particulier les IBM 38 et AS/400. SB INFORMATIQUE est alors déficitaire de 2 millions de Francs pour un chiffre d'affaires de 11 millions de Francs en 1993.

Sur un marché informatique déprimé et en pleine mutation (diminution des investissements en informatique, évolution technologique et coûts salariaux inadaptés), SB INFORMATIQUE dépend pour la plus grande part de son activité, de la sous-traitance d'IBM.

Afin de redresser la société, la nouvelle direction entreprend de diversifier sa clientèle auprès des grands comptes et des groupes internationaux. Par ailleurs, et compte tenu de son savoir-faire dans le domaine des AS/400, SB INFORMATIQUE décide de développer et concentrer son expertise dans la technologie vedette du client serveur et celle des grands systèmes IBM.

Cette stratégie qui permet à SB INFORMATIQUE d'exploiter au mieux et de valoriser son expertise, se révèle également bien adaptée aux besoins du marché ; elle assure le retour aux bénéfices de SB INFORMATIQUE dès 1995.

1996 Reprise de CPS, une SSII régionale établie à Metz, qui réalise en 1996 un chiffre d'affaires de 7 millions de Francs et des pertes de 1,5 million de Francs, après la récession du marché informatique entre 1993 et 1996.

Afin de ne pas alourdir les comptes de SB INFORMATIQUE, CPS est reprise par Christian AUMARD (à hauteur de 80% de son capital) et Patrick QUENNET (10%), son ancien Président conservant 10% du capital. Le redressement des comptes de CPS intervient dès l'année 1997, et en mars 1998, CPS se transforme en société anonyme et devient UT Est, en vue de son intégration dans UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE, qui interviendra en avril 1999.

1998 SB INFORMATIQUE fusionne avec ADS, une « société sœur » également détenue par M. et Mme AUMARD ; la nouvelle entité est baptisée UNION TECHNOLOGIES.

SB INFORMATIQUE prend une participation de 15% dans le capital d'AGENA Conseil lors de sa création en septembre 1998, et porte cette participation à 55% en juillet 1999 ; AGENA exploite le progiciel PRIMMO de gestion des immobilisations des entreprises.

UT Luxembourg naît en juillet 1998 de la transformation du bureau de UT Est, installé au Luxembourg, en société filiale.

- 1999** Afin de réduire les frais de structure et simplifier l'organigramme juridique du Groupe, UNION TECHNOLOGIES procède à la fusion - absorption de sa société mère UNION TECHNOLOGIES FINANCE.
- Par ailleurs, et pour faire face à une nouvelle phase de croissance qui requiert le renforcement de ses fonds propres, UNION TECHNOLOGIES, qui devient UTI. - Union Technologies Informatique inscrit ses titres sur le Marché Libre de la Bourse de Paris le 3 novembre 1999; cette inscription lui permettra de faire appel public à l'épargne lorsque l'opportunité d'une acquisition se présentera.
- 2000** Le 25 février 2000, UTI acquiert 99,93 % des actions de la société de services et conseils informatiques MCM PARTNER SA. Cette société intervient dans la région lyonnaise et possède un bureau à Genève en Suisse. La Société prend la dénomination sociale Union Technologies MCM SA et garde la même direction.
- Le 15 mai 2000, UTI acquiert 100% des actions du groupe de sociétés de services en informatique TMA-RMH. Ce groupe intervient depuis 15 ans en région parisienne dans des métiers équivalents à ceux d'UTI et a une petite activité en région Rhône-Alpes. Ce groupe est constitué des sociétés TMA France SA, TMA services SA, ECSO SA, INFOSOFT SA, CDT Sarl, RMH Informatique SA, RMH sarl et SILVON SA. Il sera restructuré en deux sociétés Union technologies TMA SA et Union technologies RMH SA. La société TMA France sa, holding du groupe TMA-RMH fusionnera avec Union Technologies Informatique SA.
- Le 12 juillet 2000, la société UTI procède à l'émission sur le marché libre d'Euronext SA d'obligations convertibles (code Isin FR0000181067) pour 18,6 M€.
- 2001** le 24 janvier 2001, UTI est admis au second marché d'Euronext SA. Les deux codes valeurs Isin (FR0000074197 pour les actions et FR0000181067 pour les obligations convertibles) sont alors cotés au porteur sur le second marché.
- Courant 2001, UTI demande son inscription au segment NEXT ECONOMY de la cote d'Euronext SA et y est admise.
- 2002** En mai 2002, la Société adopte pour dénomination UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP et le sigle UTI GROUP, renomme ses filiales UTIGROUP. RHONE-ALPES, UTIGROUP. EST et UTIGROUP.LUXEMBOURG et acquiert un fonds de commerce AURASOFT.
- Le 1^{er} juillet 2002, UTI GROUP acquiert 10 % des actions de la Société de UTIGROUP. EST et porte ainsi sa participation à 99,74 %.
- En décembre 2002, UTI GROUP acquiert le fonds de commerce de la société BMCI.
- Le 30 décembre 2002, l'assemblée générale des obligataires récuse les propositions de modification du contrat d'émission d'obligations présentées par le conseil d'administration.

- 2003** En janvier 2003, UTI GROUP. Rhône-Alpes acquiert le fonds de commerce de la société A2F.
- Fin mars, UTI GROUP rachète environ 139 000 obligations convertibles sur le marché.
- En avril 2003, UTI GROUP acquiert les actifs de la société UNIVERSAL INFORMATIC auprès du tribunal de commerce de Versailles.
- Le 28 avril 2003, l'assemblée générale des obligataires adopte les nouvelles modalités du contrat d'émission d'obligations UTI GROUP 3 % 2000-2005 proposées par le Conseil d'administration sous réserve de leurs validation par une assemblée générale extraordinaire d'actionnaires.
- Le 15 mai 2003, le siège social de la Société était transféré du 98 rue du Château à Boulogne (92100) au 68 rue de Villiers à Levallois Perret (92300).
- Le 16 mai 2003, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se prononce en faveur des modifications du contrat obligataire adoptées par les porteurs d'obligations.
- Le 16 décembre 2003, UTI GROUP a racheté avec transfert de jouissance au 1^{er} juin 2003 le fonds de commerce de la société COUGAR pour 85 K€.
- 2004** Le groupe UTIgroup n'a pas procédé à des opérations de croissance externe et a subi la baisse du marché de l'assistance technique avec une baisse de ses effectifs.
- 2005** Le 16 juin 2005, UTIgroup a signé un protocole avec ses banques, homologué par le tribunal de commerce de Nanterre pour restructurer sa situation financière. Un investisseur (FINANT) a également apporté un Million d'euros.
- 2006** Le groupe UTIgroup a procédé à une augmentation de capital réservé à la société FINANT, afin de transformer son compte courant en capital. La croissance organique du groupe repart légèrement.. Une démarche Qualité SQuad a permis d'obtenir la certification qualité AFAQ ISO 9001:2000 dès novembre 2006 sur le périmètre « prestations de services informatiques ». Le résultat net et l'augmentation de capital permettent une forte augmentation des fonds propres. Le ratio d'endettement redescend vers 100%
- 2007** UTIgroup a acheté le fonds de commerce de la société EAC corporation, société spécialisée dans le domaine monétique, auprès du tribunal de commerce de Bobigny en juin. Cette acquisition d'environ 15 personnes permet à UTIgroup. de compléter son savoir-faire dans le domaine bancaire, en ajoutant quelques nouveaux clients et de proposer à ses clients existants des prestations dans un domaine complémentaire. Le remboursement de la dette sur la TVA est arrivé à son terme en février et une remise des pénalités et intérêts de retard est obtenue en septembre.

- 2008** UTIgroup a refinancé sa dette bancaire de 2,6 M euros sur deux ans auprès de deux banques avec un échéancier de remboursement sur cinq ans et ainsi mis fin à son protocole de 2005. Le bon de souscription d'action BSA de code ISIN FR0000041063 est arrivé à échéance le 31 mars 2008. Un jugement intervenu au cours du 1er semestre opposant UTI Group à un de ses clients porte sur une condamnation de 3,2 M€ dont 0,8 M€ mis à la charge de l'assureur. La société UTI Group a fait appel de ce jugement. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTI Group a constitué une provision d'un montant de 1,8 M€.
- 2009** UTIgroup n'a pas acquis de société et a subi la crise économique.
- 2010** UTIgroup a gagné en mars le litige qui l'opposait à un client en appel. Acquisition le 16 juin 2010 de la société HBCC spécialisée en moyens de paiement forte de 17 salariés. Cette société a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) à UTIgroup.

5.1.7 Les acquisitions

Le groupe a effectué des acquisitions en 2002/2003. Celles-ci n'ont concerné que des petites structures qui ont permis à UTIgroup. d'acquérir des parts de marché tout en limitant le risque par le biais de reprise soit de fonds de commerce pour les sociétés in bonis ou soit exclusivement d'actifs pour les sociétés faisant l'objet d'une procédure collective.

A ce titre, UTIgroup. a procédé à la reprise d'un fonds de commerce et des actifs de 5 sociétés qui représentent un peu plus de cinquante contrats de travail/client soit moins de 10 % de la taille du Groupe.

En juin 2007, UTIgroup a repris le fonds de commerce de la société EAC corporation, spécialisée dans le domaine monétique. Cette reprise a renforcé les équipes de UTIGROUP. d'une quinzaine de professionnels confirmés. Cette opération permet à UTIGROUP. d'intensifier sa présence auprès des grands comptes et d'ouvrir une nouvelle offre stratégique. Cette croissance externe vient renforcer la croissance organique du groupe et permet d'assurer un fort effet de synergie. EAC Corporation est une SSII spécialisée dans le domaine de la Monétique, des moyens de paiement et de la sécurisation des transactions. EAC Corporation possède un savoir-faire sur les filières bancaires autorisation, compensation, front et back office, acceptation, émission, y compris sur des systèmes complexes à fortes contraintes ou bien des nouvelles technologies (mobilité, fidélité, EMV, CRM, sans contact, ...)

En 2010, UTIgroup reprend HBCC, une SSII spécialisée dans le domaine de la monétique et des moyens de paiement forte de 17 personnes. HBCC renforce les savoir-faire d'UTIgroup dans ce domaine.

5.2 INVESTISSEMENTS

Investissements du groupe au cours des 3 dernières années (source comptes consolidés) :

Investissements :	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
(Valeurs brutes)			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Fonds de commerce			0
Autres immobilisations incorporelles	4	13	0
<u>Total</u>	<u>4</u>	<u>13</u>	<u>0</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>			
matériels & outillages	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	151	62	49
<u>Total</u>	<u>151</u>	<u>62</u>	<u>49</u>
<u>Investissements totaux</u>	<u>155</u>	<u>75</u>	<u>49</u>

Il n'y a pas d'investissement significatif en cours.

Du fait des contraintes liées à la restructuration de sa dette, la société n'envisage pas d'investissements significatifs dans un avenir proche.

6 APERCU DES ACTIVITES

6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

6.1.1 Métier du Groupe :

UTIgroup est une société de services informatiques spécialisée en conseil et en ingénierie dans les domaines de la **banque**, de la **finance**, de l'**assurance**, de la **retraite**, de l'**industrie** et des **services**.

Présent à Paris, Lyon, Strasbourg, en Suisse et au Luxembourg, UTIgroup se concentre sur les métiers de la **maîtrise d'œuvre** et de **maîtrise d'ouvrage** de proximité auprès de clients grands comptes et Middle Market en pleine croissance.

Nos équipes sont notre force et font de nos projets de réelles réussites. Nous avons, de fait, acquis la confiance de grands groupes, auprès de secteurs très concurrentiels.

UTIGROUP. est un groupe de Sociétés de Services en Ingénierie Informatique spécialisées en informatique de gestion. **UTIGROUP.** est une société **cotée en bourse** depuis Novembre 1999, certifiée **ISO 9001** : 2008 par l'AFAQ (première certification en Novembre 2006).

Depuis sa création, il y a un quart de siècle, **UTIGROUP.** a toujours mené une politique de croissance, soutenue par l'embauche d'ingénieurs et consultants de très grande qualité, afin de devenir une middle-cap et un acteur reconnu sur son marché.

6.1.2 Activités du Groupe :

Métier du Groupe :

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes. L'activité du Groupe se répartit de la façon suivante:

Métiers	2010	2009	2008
Délégation de personnel	90%	92%	92%
Intégration de systèmes	7%	5%	5%
Editeur / Distribution de Progiciel	3%	3%	3%

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Édition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a réalisé aucun chiffre d'affaires significatif par le biais de contrat au forfait au titre des exercices 2010 et 2009.

De par son métier, UTI GROUP. ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des Collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

6.1.3 L'offre d'UTIGroup :

Notre offre est composée :

- De la Démarche Projet **UTIGROUP**..
- D'outils adaptés (outils de modélisation, de développement et de tests)
- D'un accompagnement en architecture, en conseil et en transfert de compétences.

Nous appuyant sur une démarche pragmatique éprouvée chez plus de 100 clients, nous élaborons une offre originale répondant aux besoins spécifiques de chacun :

Offre «Modulaire» :

- Stratégie de tests fonctionnels ou de tests de charge,
- Définition et rédaction de plan de tests,
- Démarrage de projets pilotes,
- Prise en charge de la validation fonctionnelle d'une application ou d'un progiciel,
- Automatisation de tests fonctionnels et de procédures répétitives,
- Accompagnement pour le déploiement de la stratégie de tests,
- Installation et paramétrages des outils,
- Migration de données dans le référentiel Test Director,
- Formation de vos équipes: Méthodologie de tests, partenariats forts et certifiés avec des éditeurs de solutions (Mercury: Test Director, Quick Test Pro, WinRunner, LoadRunner; Compuware; Logiciels libres)
- Prise en charge de tests de stress et de charge...

Offre réutilisable et orientée "transfert de compétence" si nécessaire :

- Dans le cas de tests fonctionnels, nous livrons le référentiel des tests ainsi que les scripts d'automatisation.
- Dans le cas de tests de charge, nous livrons un dossier de synthèse, accompagné de préconisations d'améliorations, ainsi que les scripts utilisés.
- De nouvelles missions de tests peuvent être réalisées en utilisant les livrables des missions précédentes.
- A la demande client, nous assurons un transfert de compétences sur les missions réalisées.

Offre « Démarche projet »:

Cette offre propose la complète prise en charge de la réalisation d'applications spécifiques avec ou sans maîtrise d'œuvre. Elle intègre l'usage des nouvelles technologies : environnement WEB, modélisation UML et développement orienté objet, outils décisionnels...

Elle peut être associée à une démarche par phase, reposant sur la mise en place de points de contrôle et de revues structurées, ainsi que sur l'utilisation de documents permettant la gestion technique du suivi.

La gestion technique du projet a pour objectif de permettre un suivi plus systématique des différentes étapes afin de garantir le respect des délais, la tenue des budgets et la qualité des livrables. Cette gestion est réalisée par le directeur de projet désigné par **UTIGROUP**.

La conduite de projet et son suivi sont assurés par le Comité de Pilotage. Il a pour rôle de :

S'assurer du respect des engagements mutuels,

- Prendre les décisions sur les points pouvant influencer de manière significative le contenu ou la planification générale du projet.

Il est constitué de personnes ayant pouvoir de décision sur les grandes orientations du projet et donc autorité de validation. Il comprend de façon permanente :

Le directeur de projet du client,

- Le directeur de projet d' **UTIGROUP**.
- Et les autres intervenants que la direction du projet jugera nécessaire.

Offre « Tierce Maintenance Applicative »

La Tierce Maintenance Applicative consiste pour une entreprise à déléguer la maintenance d'une partie ou de la totalité de son système d'information à un partenaire.

La solution proposée par **UTIGROUP** est une offre de service sur mesure avec engagements de résultats. Elle a pour objectif d'assurer la maîtrise de l'activité de maintenance d'applications avec la garantie d'une qualité de service sur l'ensemble des prestations liées à cette activité.

Notre démarche comporte 3 étapes :

- **Le Diagnostic:** il a pour but d'établir un bilan précis de l'existant afin de préparer la phase de lancement. Il doit définir la durée, les moyens, la montée en charge, le périmètre exacte de l'intervention et le niveau de service attendu.
- **Le Lancement ou La Phase d'Appropriation:** Cette étape a pour objectif d'acquérir la connaissance des applications dans un délai donné et de mettre en œuvre l'organisation adéquate. Les enjeux portent sur l'organisation du travail, l'atelier de maintenance, la structure de suivi définie, la Plan d'Assurance Qualité (PAQ), le guide d'accueil et la constitution de l'équipe de maintenance.
- **Le Régime de croisière:** Cette étape à pour but la fourniture de service en autonomie avec une transparence de fonctionnement, une rationalisation de la gestion de la maintenance, une rationalisation des processus de production, l'homologation du fonctionnement des domaines et l'amélioration de la documentation.

Toutes nos offres comportent une option de réversibilité. Cette option permet au client de reprendre lui-même la responsabilité de la maintenance après restitution de la connaissance, mise à disposition des outils et/ou produits, et désengagement progressif.

6.1.4 Les prestations d'UTIGroup :

Différents types d'intervention sont réalisés pour nos clients.

Le lieu géographique varie en fonction du type d'intervention et du projet sur lequel nous sommes amenés à travailler.

La délégation de Personnel

Elle est réalisée par des prestations de deux types :

- conseil en solutions aux problèmes informatiques de la clientèle
- conseil technique en Maîtrise d'Ouvrage

Les domaines d'intervention sont les suivants :

- Participation au schéma directeur
- Conception en architecture fonctionnelle et technique
- Pilotage et coordination de projet

- Etude préalable, élaboration de cahiers des charges
- Support fonctionnel et/ou technique
- Conception et développement d'applications
- Prise en charge de recette utilisateurs

L'ingénierie et l'intégration de systèmes

L'ingénierie peut prendre différentes formes de prestations selon les projets réalisés. On retrouve notamment : les forfaits, la TMA Tierce Maintenance Applicative et la TRA Tierce Recette Applicative.

Ingénierie et Intégration de systèmes sont réalisées au travers de partenariats avec de grands éditeurs de progiciels.

La conception d'architectures et le développement des systèmes d'information

Il s'agit de la mise à disposition d'ingénieurs possédant une connaissance approfondie du métier du donneur d'ordres et maîtrisant les technologies informatiques requises.

L'homologation et la recette

Les Progiciels

L'activité « progiciel » consiste à mettre à disposition des produits complets dont **UTIGROUP**. est éditeur et/ou distributeur, et à réaliser un certains nombre de prestations autour du produit. Cette activité s'articule autour de deux types de progiciels : des progiciels techniques et des progiciels métiers.

EDI-ONE : Progiciel « métiers » leader depuis plus de 15 ans, c'est un outil de Pilotage de l'organisation et d'aide à la décision qui intervient sur des fonctionnalités éditoriales, de diffusion et de distribution

6.1.5 Les technologies d'UTIGroup :

Client - Serveur:

UNIX, WINDOWS, ORACLE, SYBASE, SQL SERVER, POWERBUILDER, VISUAL BASIC, GRAPHTALK AIA, DELPHI, TUXEDO, MQ SERIES, C, C++

Nouvelles Technologies : JAVA, J2EE, WEBSPHERE, WEBLOGIC, TOMCAT, STRUTS, HIBERNATE, UML, RATIONAL ROSE, Architecture 3 tiers, PHP, PERL, DOTNET, ASP .Net, C#...

Mainframe : MVS, TSO, COBOL, CICS, IMS, DB2, DL1, ADABAS, SQL, PACBASE, NATURAL, TELON, DATACOM...

IBM AS400 : RPG, ADELIA, COBOL, COOL2E...

Business Intelligence : BUSINESS OBJECT, SAS, ESSBASE, INFORMATICA, DATASTAGE, BRIO, MICROSTRATEGY

Réseaux / Sécurité : TCP/IP, ETHERNET, X25, WI-FI, VLAN, LDAP, RACF, SECURACTIVE...

Progiciels : RDJ, HR ACCESS, PEOPLESOFT, SAP, EVOLAN, CHORUS, MUREX, UBIX, KONDOR+, CALYPSO, SUMMIT, SOPHIS, INTELLIMATCH, OLYMPIC, MIDAS, PATIO, SIEBEL, CONSO +, CIRVIE, CIRIARD, ITN V9, TESTDIRECTOR, AIA,...

6.1.6 Les principaux secteurs d'intervention :

Finance de marché

Compétences : Back Office, Middle Office, Front Office

- **Références clients** : CALYON, BNP PARIBAS ARBITRAGE, BNP PARIBAS BFI, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, IONIS, DEXIA CLF, SGAM, SINOPIA ASSET MANAGEMENT, AGF ASSET MANAGEMENT, CCF HSBC SECURITIES, CAISSE DES DEPOTS IXIS

Moyens de Paiement

Compétences : Chèques, virements, prélèvements, carte particulier, effets de commerce

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CCF-HSBC, ABN AMRO, AXA Banque

Inter - Bancarité

Compétences : SIT, CRI, Target, Frontaux SWIFT

- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, Banque OBC

Crédit & Epargne

Compétences : Crédit à la consommation, crédit immobilier, crédit bail, crédit documentaire, crédits internationaux

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CCF-HSBC, CETELEM, CREDIPAR, DIAC, FRANFINANCE, LEASE PLAN

Risques

Compétences : Risque de crédits, estimation des risques, Bâle II

- **Références clients** : BNP PARIBAS, CIC/CREDIT MUTUEL, FRANFINANCE, CCF-HSBC, Banque OBC

Monétique

Le département monétique d'**UTIGROUP**. possède un savoir-faire sur les filières bancaires autorisation, compensation, front et back-office, acceptation, émission,... y compris sur des systèmes complexes à fortes contraintes ou bien des nouvelles technologies (Mobilité, Fidélité, CRM, EMV, Sans Contact...)

- **Compétences** : Monétique porteurs, monétique commerçants
- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, ABN AMRO

Gestion relation Client

Compétences : Banque en ligne, marketing

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CIC/CREDIT MUTUEL, CCF-HSBC

Comptabilité Bancaire

Compétences : Normes IFRS, contrôle de gestion, gestion financière

- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, Banque Directe

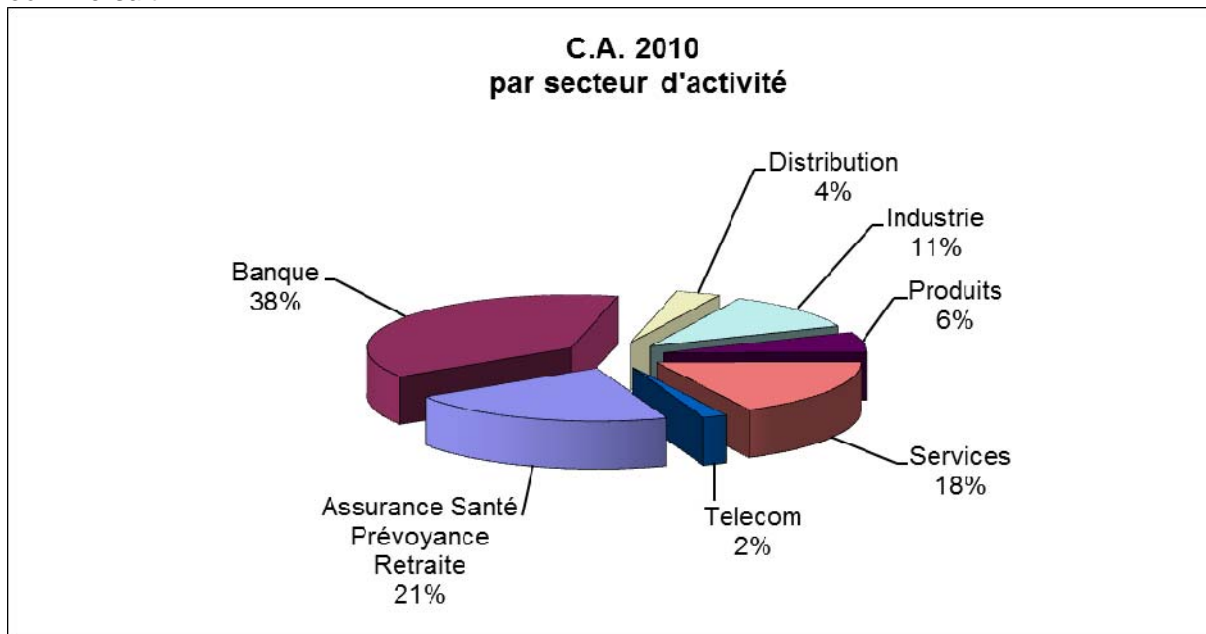
Titres

- **Compétences** : Comptabilité titres, référentiels, Valeurs mobilières, OPCVM, fiscalité titres, bourses étrangères, système de règlement/livraison
- **Références clients** : ABN AMRO, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CICOTITRES, GESTITRES, SG securities services

6.2 PRINCIPAUX MARCHES

6.2.1 Répartition de l'activité

Le découpage de l'activité du Groupe par secteur d'activité en 2010 peut être présenté comme suit:



UTI GROUP adresse une clientèle majoritairement Grands Comptes, confère les graphiques du chiffre d'affaire par secteurs d'activités

En conséquence d'une politique de référencement auprès de grands comptes, UTI GROUP a :

- Réduit la dispersion de sa clientèle;
- Augmenté la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- Résisté au durcissement du marché.

6.2.2 La clientèle du Groupe

Le Groupe ne travaille principalement qu'avec des grands comptes, dont les métiers et les besoins lui sont bien connus (banque et assurance, industrie, distribution, télécoms...) et pour lesquels il dispose de l'expertise, des compétences et des moyens adaptés.

Cette politique lui permet de faire jouer l'effet d'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle et l'effet d'échelle qui favorise l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus ces grands comptes ont des besoins durables ce qui permet une bonne récurrence du chiffre d'affaires.

La concentration des efforts commerciaux dans des secteurs d'activité bien identifiés, permet également à ses équipes, qui ont été constituées pour l'essentiel de jeunes diplômés dont il a assuré la formation, de progresser dans la maîtrise des technologies en usage dans le Groupe.

Par ailleurs, le risque «client» est très largement réparti: sur 295 établissements clients actifs recensés dans l'année 2010, le premier client (SOCIETE GENERALE) du Groupe représente 13 % de son activité, chaque groupe client à partir du 26^{ème} client représente moins 1% de chiffre d'affaires du groupe.

Les vingt premiers groupes clients sur la base de son chiffre d'affaires réalisé en 2010 se déclinent comme suit:

Client	ordre 2010	ordre 2009	Agrément
SOCIETE GENERALE	1	1	OUI
BNP PARIBAS	2	2	OUI
CHEQUE DEJEUNER	3	3	OUI
SMABTP	4	6	OUI
HSBC France	5	5	OUI
PARTECIS	6	12	OUI
VIAMEDIS	7	8	NON
CREDIT MUTUEL	8	4	OUI
ALLIANZ	9	7	OUI
REUNICA	10	9	OUI
TOTAL	11	21	NON
ELECTROLUX	12	16	NON
PSA PEUGEOT	13	20	OUI
SI2M	14	10	OUI
CREDIT AGRICOLE	15	15	OUI
EFFISOFT	16		OUI
LEASE PLAN FRAN	17	19	
CHOREGIE	18	17	OUI
CAISSES D'EPARGNE	19	14	NON
CSC Computer Sciences	20	18	OUI

6.2.3 Concentration sur les principaux clients

Concentration	2010	2009	2008
Total Siret	295	262	277
5 premiers groupe clients	35%	33%	31%
10 premiers groupes clients	47%	46%	46%
20 premiers groupes clients	62%	64%	60%

La concentration sur les premiers groupes de client reste stable.

6.2.4 Références clients

La clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grands comptes dans les secteurs suivants :

BANQUE

- ABN AMRO , · AXA BANQUE , · BANQUE NSMD
- CREDIT DU NORD , · CREDIT FONCIER
- BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
- CREDIT LYONNAIS , · DEXIA
- BANQUE PALATINE , · BARCLAYS BANK
- FINANCIERE MEESCHAERT , · NATIXIS
- BICS , · BNP PARIBAS , · HSBC
- NEUFLIZE OBC , · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- CIC - CREDIT MUTUEL
- UFF (Union Financière de France)

ACTIVITES DE FINANCEMENT

- ARVAL PHH , · BNP PARIBAS LEASE GROUP
- DIAC , · ENTENIAL
- CETELEM , · CREDIPAR
- FRANFINANCE , · LEASE PLAN FRANCE

FINANCE DE MARCHES

- AXA REIM , · BNP ARBITRAGE – BFI LSI
- EXANE , · GESTITRES , · IXIS
- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- SINOPIA ASSET MANAGEMENT , · SGAM
- CALYON , · CICOTITRES

ASSURANCE - MUTUELLE – RETRAITE - PREVOYANCE

- AG2R , · AGF , · AON , · AVIVA , · AXA
- GIE SI2M (Médéric prévoyance – Groupe Malakoff)
- CAVAMAC , · ERISA , · GAN
- GIE SYSTALLIANS , · GPA , · GROUPAMA EPARGNE SALARIALE
- GAN EUROCOURTAGE , · GIE AFER
- GROUPE LOURMEL , · GROUPE MALAKOFF , · MFPS
- GIE CENT , · GIE CHOREGIE (MFP-MGEN)
- MUTUELLE GÉNÉRALE , · MUTUELLE GENERALE DE LA POLICE
- OMNIREP , · REUNICA BAYARD , · SOGESSUR , · SMA BTP

INDUSTRIE - TELECOM

- ALCATEL , · BOUYGUES , · BOUYGUES TÉLÉCOM
- LILLY FRANCE , · ORANGE , · PECHINEY
- CANON France , · CEGETEL , · ELECTROLUX
- PFIZER , · PSA , · RENAULT , · SAGEM , · SANOFI - AVENTIS
- FRANCE TÉLÉCOM , · GENERALE D'OPTIQUE
- SHELL , · SPIE , · TOTAL FINA ELF , · VOLVO IT
- GROUPE BOLLORE , · LABINAL , · LAPEYRE

AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE

- AFP , · ALDATA , · APAVE , · APEC , · AUTOROUTE PARIS RHIN-RHONES
- HEINEKEN , · INTERGROS , · JM BRUNEAU , · MÉTRO SOGE
- BOURJOIS CHANEL , · BRICODEPOT , · CANAL
- NEOPOST , · NESTLE , · NOUVELLES FRONTIERES
- CARREFOUR , · CASINO , · CHANTELLE , · CORA , · DANONE
- PAGES JAUNES , · PHOTOSERVICE , · POMONA , · PROTEG
- EASYDIS , · FAFIEC , · FORMAPAP , · GEODIS
- RFO , · SYSMEDIA , · TELEMARKEET , · TEMSYS , · TF1 PUB , · VIVENDI

6.3 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE

6.3.1 La concurrence du groupe

Parmi les différents intervenants sur le marché des services informatiques, ceux qui exercent les mêmes métiers ou des activités proches de celles du Groupe sont les grandes SSII généralistes (telles CAP GEMINI, LOGICA, SOPRA ou GFI); parmi les concurrents de taille plus modeste, se trouvent SYLIS, INFOTEL et DEVOTEAM.

La principale caractéristique qui distingue UTI GROUP. de la plupart des SSII tient au fait qu'elle a choisi de ne faire majoritairement que de la délégation de personnel dans les technologies qu'elle maîtrise.

Cette politique a conduit le Groupe à ne pas s'attaquer aux marchés du Consulting et de l'intégration de grands systèmes qui sont dominés par les intervenants tels que ACCENTURE ou CSC, ni au marché de l'infogérance qui requiert d'une SSII une taille comparable à celle de son donneur d'ordre (ATOS, STERIA).

Le Groupe sélectionne sur la base de son fonds de commerce grands comptes (agréés) les besoins qui s'y expriment sur des projets qui arrivent à maturité mais où ceux-ci sont durables et pour lesquels elle peut disposer des compétences et de l'expertise suffisantes.

Sa stratégie de «niches» lui a permis d'acquérir une grande expertise dans ses domaines d'intervention et d'emporter des marchés face aux meilleurs compétiteurs.

Son évolution constante vers la maîtrise d'ouvrage lui ouvre dans le cadre de ses mêmes clients de nouveaux marchés conformes à la stratégie générale du groupe.

6.3.2 Positionnement du Groupe

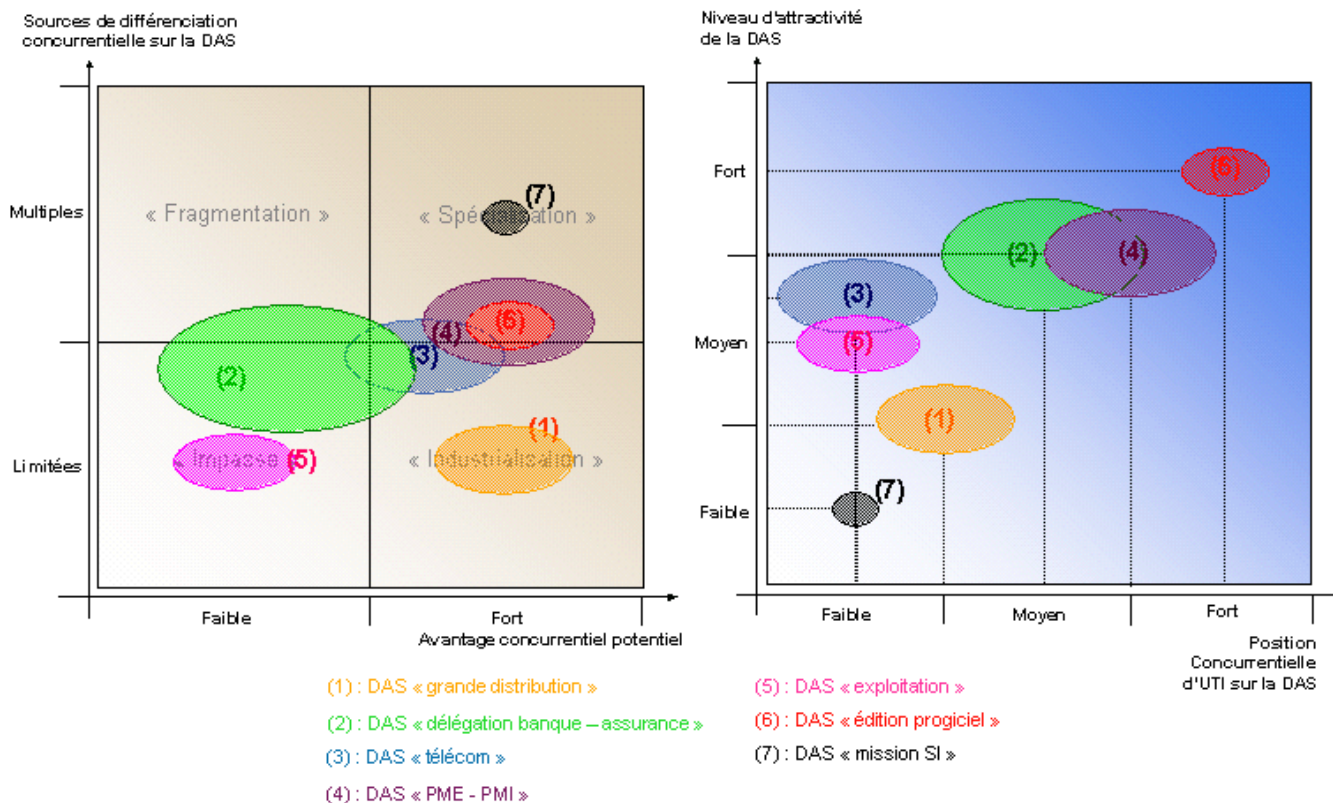
De manière générale, UTI GROUP gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle de la part des grandes SSII généralistes.

UTIGroup a effectué une analyse stratégique de son positionnement ;

- Après segmentation stratégique, le portefeuille d'activités d'UTI-GROUP est composé des Domaines d'Activités Stratégiques suivants :

Technologie - type d'offre	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel : exploitation - production	Edition, vente, maintenance progiciels	Conseil en système d'information
Besoins couverts	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Fourniture et maintenance système	Expertise sur projet lourd
Typologies de clients	Grande distribution	Banque assurance	Telecom	Services industries	Tous (grands comptes)	Tous	Tous
Nombre de DAS	DAS 1	DAS 2	DAS 3	DAS 4	DAS 5	DAS 6	DAS 7

Par DAS, puis de manière générale pour l'ensemble du portefeuille d'activité d'UTI GROUP, nous avons ainsi défini le positionnement concurrentiel de la société.



UTI GROUP gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle, un pouvoir de négociation des clients souvent très important, et des sources de différenciation potentielles assez limitées.

Elle est dans la situation de la plupart des SSII concurrentes (notamment les sociétés «mid cap»), lesquelles font état de portefeuilles d'activités assez comparables à celui d'UTI GROUP, et ont pratiquement toutes connu des courbes de développement proches.

Comme les autres SSII, la société UTI GROUP s'est engagée sur la voie de la maîtrise des coûts.

La stratégie, passe par trois dimensions:

- La structure du Groupe (répartition du travail) ;
- L'organisation opérationnelle de chaque société ;
- Le système de pilotage.

Sur ces trois dimensions, les pratiques organisationnelles actuelles doivent donner la priorité à la recherche de la maîtrise et de l'optimisation de la marge brute de chaque DAS.

Cette recherche de l'excellence opérationnelle doit être la contrepartie nécessaire de l'exploitation d'un portefeuille d'activités dont la plupart se positionnent dans les cadrans «Impasse stratégique» et «Industrialisation» (peu d'avantages concurrentiels potentiels, et sources limitées de différenciation concurrentielle), et dont la rentabilité dépend directement de l'optimisation opérationnelle.

UTI GROUP est positionné sur des DAS très sensibles aux évolutions des capacités d'investissement de ses clients. Sur ces DAS, les sources de différenciation sont en général peu nombreuses.

Le portefeuille d'activités du Groupe semble relativement bien diversifié en terme de secteurs, mais reste très focalisé sur un seul mode d'intervention, l'assistance technique en régie.

Ce positionnement exige une qualité d'organisation et de gestion interne de grande qualité. Toutes les attentions doivent être concentrées sur la maîtrise de la marge opérationnelle.

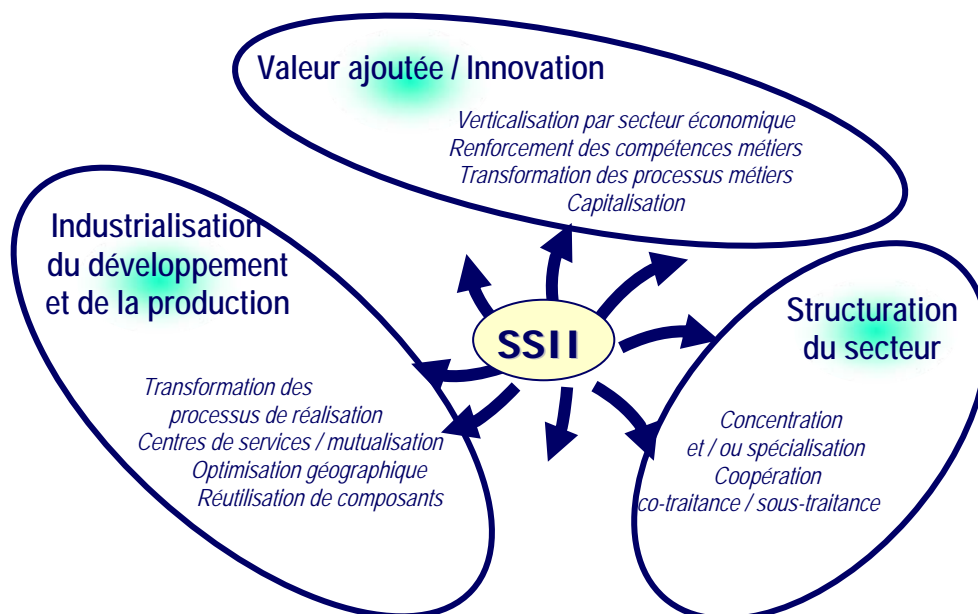
UTI GROUP a très peu d'activité auprès d'entreprises ou d'établissements publics.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

La recherche de l'excellence opérationnelle a conduit UTIgroup à lancer en février 2006 une démarche qualité sur environ 90% de son activité « Assistance Technique ». La certification ISO 9001 : 2000 a été obtenue fin 2006 pour l'ensemble du groupe et a été renouvelé en 2009 en version 2008. L'homologation a été réalisée en 2010.

6.4 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES

✚ Evolution structurelle des SSII



Sources SYNTEC numérique du 9 octobre 2010.

1. L'estimation de l'activité pour 2011 est une croissance d'environ 3%. avec dans l'ordre d'importance les secteurs suivants : Energie/Utilities
2. Banque : Assurance
3. Telecom
4. Commerce : Distribution/transport
5. Secteur public
6. industrie

Source SYNTEC numérique du 9 octobre 2010.

Le secteur emploie 246 000 cadres en France dont plus de 75% sont des cadres informatiques.

27% sont des femmes.

La répartition par tranche d'âge du secteur informatique

< 30 ans	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 et plus	Total
11	16	22	18	13	10	10	100

La répartition par secteur géographique

Ile de de France	Province	Etranger	Total
44	55	1	100

Source PAC du 13 octobre 2010

L'estimation de croissance du marché L&S est de 1.4% en 2010 et de 3.8% en 2011 avec une estimation des évolutions par activités en 2011 :

- maintenance -1.2%
- conseil et intégration +3.6%
- externalisation +5.1%
- logiciels infra +3.7%
- outils +4.2%
- applications +3.9%

et par secteurs classés par importance de l'évolution

- banking (> 4,5%)
- telecom (> 4,5%)
- services (> 4,5%)
- insurance (> 4,5%)
- utilities (> 4,5%)
- manufacturing (< 4,5%)
- retail (< 4,5%)
- transport (< 4,5%)
- public (<4,5%)

Quelques pistes pour les petites et moyennes SSII

Le comportement des clients est prudence et demande de qualité

- cela se traduit par contractualisation, maturité, référencement

Le challenge des SSII doit être de rassurer, se spécialiser et grandir

- flexibilité et proximité
 - présence chez le client, anticipation du besoin
- spécialisation
 - géographique, type de service, domaine (technique, fonctionnel) secteur d'activité, cibler les clients
- problématique de taille critique
 - attaque de grands contrats : chasser en « meute »
 - croissance : savoir prendre du recul par rapport à son business model

6.5 STRATEGIE DU GROUPE

La stratégie du groupe est une stratégie de croissance ciblée afin d'être de plus en plus dans les SSII du segment Valeur ajoutée/ Innovation. Elle se développe selon deux axes :

La stratégie de développement par croissance organique

- *Par renforcement des savoir-faire métiers sur les comptes actifs*
- *Par capillarité sur les lignes métiers dans de nouveaux comptes*
- *Par identification et développement de nouveaux savoir-faire métier*

La Stratégie de développement par croissance externe

- *Par rachat de sociétés ou de fonds de commerce spécialisés afin de :*
 - *Favoriser le développement de nouveaux savoir-faire*
 - *Atteindre une masse critique dans une ligne métier*
 - *Pérenniser nos agréments clients*
 - *Etendre la proximité géographique en rapport avec notre stratégie*

Les dernières années ont confirmés le renforcement de plus en plus significatif des activités vers le haut de gamme de maîtrise d'œuvre et maîtrises d'ouvrage.

Cette évolution est particulièrement importante car elle permet de conserver et faire évoluer les profils confirmés en leur offrant ainsi une évolution de carrière par l'intermédiaire d'une vue marché et métier et non plus une vue technologique.

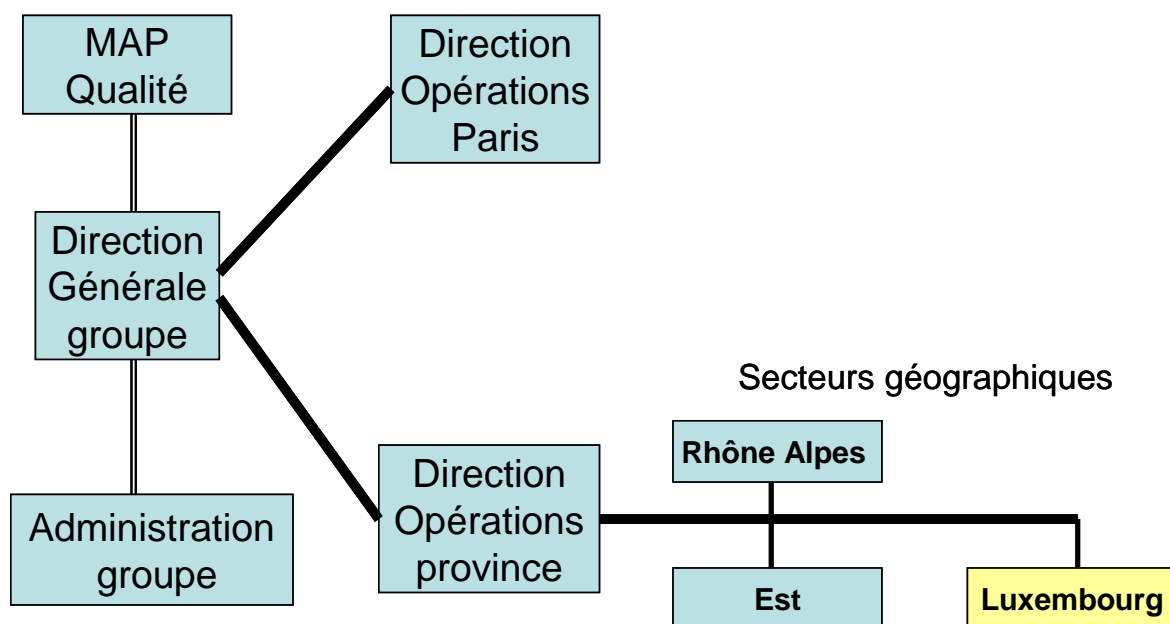
Par ailleurs, le groupe a renouvelé chaque année sa certification qualité ISO 9001.

- ISO 9001 : 2000 en novembre 2006
- ISO 9001 : 2008 en octobre 2009

En effet, de plus en plus de grands groupes exigent dans le cadre de leurs agréments que leurs fournisseurs soient certifiés en matière de qualité.

7 ORGANIGRAMME

7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE



L'effectif de la Société s'élève à 327 personnes à fin 2010 et se décompose par comparaison avec l'effectif des années précédentes de la manière suivante:

Effectif UTI GROUP	2010	2009	2008
<i>Dirigeants & Administratifs</i>	9	7	10
<i>Commerciaux</i>	25	18	20
<i>Ingénieur & -techniciens</i>	293	269	283
TOTAL	327	294	313

L'exercice 2010 fait apparaître une hausse des effectifs d'environ 11 %. Notons par ailleurs que le groupe a employé environ 45 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2010.

UTIgroup est organisée en agences sur des secteurs économiques (Paris) ou sur des secteurs géographiques (Rhône-Alpes, Est, Luxembourg). Il dispose d'une structure d'encadrement légère qui permet les contacts directs entre la Direction et tous les collaborateurs, et simplifie la gestion des relations avec la clientèle, les commerciaux assurant le lien avec les donneurs d'ordres, les personnels délégués et la Direction du Groupe.

Chaque collaborateur est rattaché à un poste dont les responsabilités génériques sont définies dans le manuel d'organisation. Il existe 5 types de postes :

- Le manager
- Le collaborateur prestataire
- L'assistante
- Le recruteur
- L'ingénieur commercial

7.1.1 Organisation financière et administrative au niveau du groupe.

La Direction administrative et financière est prise en charge par une Directrice Administrative et Financière groupe.

Toute cette organisation est sous l'autorité directe de la Directrice Administrative et Financière du Groupe, assistée de deux personnes qui rend compte à la direction générale mensuellement.

Dans le cadre de l'harmonisation des procédures y compris les ressources humaines, l'ensemble des sociétés qui constituent le Groupe dispose des mêmes outils (comptabilité, paye, gestion, facturation, trésorerie) et dans un souci d'automatisation et de simplification de nombreuses fonctions sont centralisées au niveau du Groupe. Le service administratif représente trois personnes pour le Groupe et centralise l'ensemble de la comptabilité et la gestion de la trésorerie de toutes les entités juridiques du groupe au siège social.

Cette organisation mise en place permet d'avoir sur des outils maisons un reporting mensuel à M+15 dont le contenu est conforté par les faibles écarts constatés lors des situations intermédiaires comptables.

La règle de prudence est de rigueur dans l'approche des risques et litiges. Ceux-ci sont quantifiés en fonction des informations collectées et après consultations de nos conseils juridiques.

7.1.2 Démarche QUALITE ISO 9001 :2008

UTIgroup a une démarche de certification QUALITE depuis 2006 au travers du programme SQUAD.

Un service MAP « Méthodes, Qualité et Audit », rattaché directement à la Direction générale du Groupe a été créé.

Il a en charge :

- La définition des sous-ensembles à certifier
- La définition et le suivi des travaux
- la mise en place du référentiel QUALITE SMQ initial,
- la gestion de l'évolution du référentiel, QUALITE
- l'organisation des formations nécessaires des collaborateurs d'UTIgroup,

- les audits en interne afin de vérifier le respect du référentiel,
- l'obtention d'un label QUALITE. par un organisme externe

Fin novembre 2006, UTIgroup obtenait de l'AFAQ la certification Qualité ISO 9001 :2000 n° 27974 sur les activités d'Assistance techniques Informatiques pour ces centres de Paris, Rhône-Alpes et Est (Luxembourg n'est pas dans le périmètre)

L'année 2007 a été consacrée à la bonne utilisation des procédures Qualité, à la mise en place de leurs améliorations et à une extension de périmètre sur des procédures de gestion de la société (processus de production comptable).

UTIgroup a obtenu en octobre 2009 la certification ISO 9001 : 2008, qui a été validée en octobre 2010.



Certificat

Certificate

N° 2006/27974a

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

UTI GROUP UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE.
IT TECHNICAL SUPPORT.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2008

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

68, rue de Villiers FR-92532 LEVALLOIS-PERRET
92, Cours Vitton FR-69006 LYON
1, rue du Dépôt / 13, parc de l'Europe FR-67207 NIEDERHAUSBERGEN

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2009-10-23

Jusqu'au*
Until*

2012-10-22

Directrice Générale d'AFNOR Certification

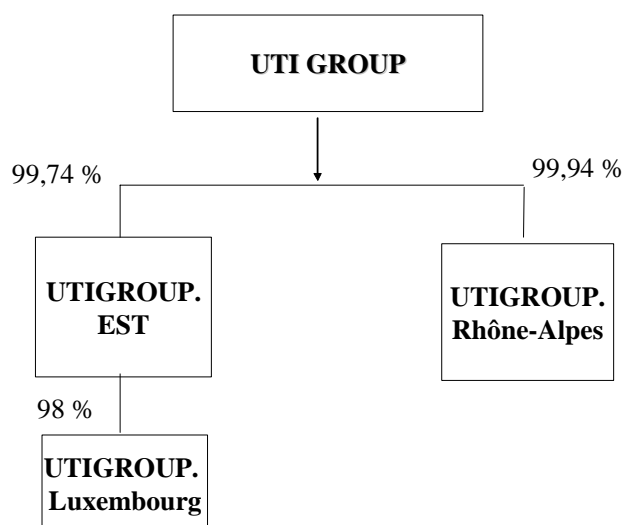
Managing Director of AFNOR Certification

F. MEAUX

Les accréditations délivrées par AFNOR Certification et ses filiales sont disponibles à l'adresse internet : <http://www.afnor.org>
The accreditation held by AFNOR Certification and its subsidiaries is available at : <http://www.afnor.org>
CERTIF 2006-01 Document International AFNOR de l'Union Européenne - Copying / Copier / Document / AFNOR is a registered trademark.

*Sauf suspension notifiée entre temps par AFNOR Certification à l'entreprise désignée ci-dessus. Le présent document n'a qu'une valeur indicative. Seule fait foi la base de données des certificats accessible
*Excepting notification of suspension by AFNOR Certification to the above-mentioned company. This document is for information only. For information, the only official source is the certificate
database at <http://www.afnor.org>. AFNOR Certification complies with the international accreditation standards in force (accreditation scope available on request).
Ref 001 - 2009/02

7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE



Les sociétés du groupe sont dirigées par les mêmes mandataires sociaux, actionnaires majoritaires.

Les spécificités des filiales se caractérisent plus par leur implantation géographique que par leur métier.

Les conventions entre les sociétés sont décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au chapitre 20.1.2 .

7.2.1 Sociétés composant le Groupe

Le Groupe UTIgroup. qui est présent en région parisienne, dans l'Est de la France, dans la région lyonnaise, et également à l'étranger avec des implantations au Luxembourg et en Suisse se compose des sociétés suivantes :

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIgroup.),

Société mère du Groupe basée en région parisienne qui, outre une activité économique propre qui représente environ 80 % du chiffre d'affaires du Groupe, assure une fonction de holding notamment dans les domaines de la supervision des opérations, des ressources humaines, du contrôle de gestion, du juridique et enfin de la centralisation de la trésorerie au sein du Groupe.

L'activité économique d'UTIgroup. consiste principalement en de la délégation auprès des services études des banques, assurances, télécoms, industries, services, distributions et des services exploitation des banques et industries. UTIgroup. procède également à de l'intégration informatique. Enfin, UTIgroup. intervient dans les domaines de l'édition et/ou de distribution de progiciels applicatifs (monde de l'édition, du nettoyage) et des OPCA

Les actifs du Groupe constitués principalement de fonds de commerce et de titres de participation au capital des filiales se trouvent dans les comptes d'UTIgroup. L'endettement bancaire du Groupe est de la même manière à plus de 95 % au niveau d'UTIgroup.

Relations Mère - filiales

Elles sont constituées principalement de prestations de services réalisées avec les filiales du Groupe aux conditions du marché et dans le cadre de la synergie mise en œuvre entre les sociétés du Groupe.

Par ailleurs UTIgroup. facture à ses filiales UTI GROUP. Rhône-Alpes et UTI GROUP. Est des prestations administratives aux termes de conventions mises en place en janvier 2000. UTIgroup. perçoit en contrepartie de ces prestations 2 % du chiffre d'affaires de sa filiale UTI GROUP. Rhône-Alpes et 3 % de sa filiale UTI GROUP. Est

Par ailleurs UTIgroup. assure la gestion de la trésorerie du Groupe à l'exception de celle de sa filiale luxembourgeoise aux termes de la «convention de gestion centralisée de trésorerie» conclue avec ses filiales UTIGROUP. Rhône-Alpes et UTIGROUP. Est le 2 juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

relations mère - fille	en K€	2010	2009	2008
prestations de service	achat	340	195	114
prestations de service	production	82	69	186
redevance filiales		108	91	100
avance trésorerie filiale	au 31/12	424	611	700
Charges intérêts liée à l'avance		24	26	39

Enfin le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2003. A cet effet, une convention a été conclue le 11 décembre 2003 entre UTIgroup, UTIgroup. Rhône-Alpes et UTIgroup. Est. Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2008 pour une durée expirant le 31 décembre 2012.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. EST (UTIgroup. Est)

Société anonyme au capital de 38 600 euros,
dont le siège social est sis 1 rue du dépôt, 13 parc de l'europe, 67207 Niederhausbergen – France,
immatriculée sous le numéro 385 096 615 (00047),
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Cette Société entre dans le périmètre à compter à compter d'avril 1999 suite à l'achat par UTI GROUP de 89,74 % de son capital.

Cette Société est détenue à 99,75 % par UTI GROUP.

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

- Monsieur Christian AUMARD, Président du conseil d'administration (1 action)
- Monsieur Patrick QUENNET Directeur général (1 action)
- Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)
- Mademoiselle Diane AUMARD épouse HASSANINE (2 actions)

Cette société qui dispose d'une agence à Strasbourg exerce une activité de délégation dans les services études des secteurs Banque, Assurance, et Industrie.

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. LUXEMBOURG S.A.R.L
(UTIgroup. Luxembourg)**

Société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros,
dont le siège social est 400 route d'Esch – L-1014 – Luxembourg,
immatriculée sous le numéro « Section B 65 635 »,
inscrite auprès du registre du commerce du Luxembourg.

Cette société créée en juillet 1998 est détenue à 98 % par la société UTIGROUP. Est.
Les autres actions constituant son capital sont détenues par:
Monsieur Christian AUMARD gérant (1 part sociale)
Monsieur Jean-Claude CAMUS (1 part sociale)

Cette Société gère les opérations de délégation au Luxembourg dans les secteurs Banque et Industrie.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. RHONE ALPES (UTIgroup. Rhône-Alpes),

Société anonyme au capital de 160 000 euros,
dont le siège social est sis 92 cours VITTON – 69006 Lyon – France,
immatriculée sous le numéro 380 667 774,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Lyon.

Détenue depuis le 25 février 2000 à 99,94 % par la société UTI GROUP, aux termes d'une opération d'acquisition, cette société est implantée à Lyon et réalise une partie de son chiffre d'affaires en Suisse (la Société dispose d'un bureau à Genève).

Les autres actions constituant sont capital sont détenues par :
Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général (2 actions)
Monsieur Patrick QUENNET Administrateur (1 action)
Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)
Mademoiselle Diane AUMARD épouse HASSANINE (1 action)
Monsieur Benoît AUMARD, (1 action)

L'activité de cette société se répartie entre l'édition de progiciels outils (5% en diminution) et la délégation dans les secteurs Banque, Assurance, Industrie et Distribution (95%)

Le Groupe a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 1999, suite à l'inscription de ses titres sur le marché libre de la Bourse de Paris intervenue le 3 novembre 1999.

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE

Aucune propriété immobilière depuis fin février 2008.

8.2 USINES

UTIgroup n'a aucune usine.

8.3 EQUIPEMENT ET MOYENS D'EXPLOITATION

UTIgroup dispose d'un parc d'ordinateurs (principalement des micro-ordinateurs et des AS400) pour ses besoins afin d'équiper les postes de travail de ses collaborateurs ou pour l'activité produits (AS400).

Le Groupe dispose de surfaces de bureaux exclusivement en location qui se répartissent comme suit :

- à Levallois : 1.000 m² occupés par la Présidence, la Direction Générale des Opérations, le Commerce ingénierie, la plate forme de développement et l'activité produits d'UTI GROUP;
- à Strasbourg (siège et établissement de UTIGROUP. Est) 120 m²;
- Au Luxembourg (siège et établissement principal de UTIGROUP. Luxembourg), société de domiciliation ;
- A Lyon (siège et établissement principal de UTIGROUP. Rhône-Alpes) 230 m²;
- Et à Genève (Suisse établissement secondaire de UTIGROUP. Rhône-Alpes) un bureau.

Le Groupe dispose également de salles de machine implantées à Levallois et à Lyon avec des serveurs AS400 et NT sur lesquels sont connectés des réseaux internes de poste de travail spécialisés (administration, commerce, formation, développement et progiciel).

A la connaissance des sociétés du Groupe, Il n'existe pas de lien entre les bailleurs, le groupe ou les dirigeants du groupe.

8.4 ENVIRONNEMENT

De part son métier (prestations intellectuelles), UTIgroup a peu d'impact sur l'environnement.

8.4.1 Le développement durable

Concept formalisé en 1987, le développement durable signifie un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Particulièrement sensible à ce principe, et dans une démarche volontaire de responsabilité sociale, la direction d' **UTIGROUP**. a décidé de se soucier, non seulement de sa rentabilité, de ses performances économiques et de sa croissance, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux.

La mise en place du concept de développement durable nous a conduit à être plus attentifs aux préoccupations de l'ensemble des parties prenantes de notre structure :

- Nos salariés
- Nos clients
- Nos fournisseurs
- Nos investisseurs

Les enjeux du développement durable chez UTIGROUP.

Enjeux sociaux :

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment la R.S.E. (Réglementation sociale d'entreprise), **UTIGROUP**. a mis l'accent sur les conditions de travail de ses salariés, une politique de Ressources Humaines dynamique (gestion de carrières, formations, rémunération, incitation à l'autonomie, diversité...) et un climat social favorable. Notre démarche qualité (Certification ISO 9001) s'inscrit dans cette politique de long terme.

Enjeux environnementaux :

Notre responsabilité environnementale se traduit concrètement par le recyclage de matériels et consommables informatiques, l'économie de papier et d'énergie.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

Tous les éléments se trouvent dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES
Pour les années antérieures (2009 et 2008), voir les documents de référence pour l'année.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2010 d'UTI GROUP (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2009. UTI GROUP publie une information trimestrielle dans un communiqué de presse.

Les Chiffres d'Affaires trimestriels se présentent comme suit : Chiffres d'affaires en millions d'euros	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
1 - Société UTIgroup			
Premier trimestre	5,67	6,02	6,10
Deuxième trimestre	6,04	5,24	5,95
Troisième trimestre	6,10	4,93	5,45
Quatrième trimestre	6,65	5,55	5,53
Total	24,46	21,74	23,03
2 - Consolidé			
Premier trimestre	6,63	7,10	7,26
Deuxième trimestre	7,15	6,27	6,98
Troisième trimestre	6,89	5,78	6,42
Quatrième trimestre	7,84	6,58	6,68
Total	28,58	25,73	27,34

L'exercice 2010 d'UTI GROUP. permet de constater la tenue du compte d'exploitation dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés en K€	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Marge Commerciale	0	-2 664	0
Production	24 435 471	21 954 913	23 338 651
Consommation	-5 946 900	-4 785 267	-4 333 962
VALEUR AJOUTE	18 488 571	17 166 982	19 004 689
Impôts et Taxes	-677 111	-629 467	-665 816
Charge de Personnel	-17 069 690	-16 107 350	-17 308 604
EBE	741 770	430 165	1 030 269

9.2 RAPPORT DE GESTION 2010 UTI GROUP

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTI GROUP.)

Société anonyme au capital social de 1 731 747,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE ancien 721 Z- nouveau 6202 A Siret 338 667 082 000 48

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010
(Société UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP)
(Groupe UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP)

Incluant les RAPPORTS SPECIAUX

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous réunissons en assemblée générale annuelle, conformément aux prescriptions légales, afin de vous soumettre les comptes de la société UTI GROUP. ainsi que les comptes consolidés du Groupe UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux termes du présent rapport, nous nous proposons de vous exposer, à partir de la présentation de la Société et du Groupe consolidé, la situation et l'activité, les résultats de cette activité telle qu'elle ressort des comptes sociaux et consolidés, les progrès réalisés mais aussi les difficultés rencontrées ainsi que les activités en matière de recherche et de développement.

Nous vous ferons part également de l'évolution prévisible de la situation de la Société et du Groupe et des événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport.

Nous vous soumettrons ensuite pour approbation les comptes de la Société et du Groupe consolidé de l'exercice clos et vous présenterons notre proposition d'affectation du résultat.

Les Commissaires aux Comptes vous exposeront, dans le cadre de leurs rapports, les résultats de leurs missions.

Tous les documents prescrits par la Loi ont été mis à votre disposition dans les délais et conditions prévus par la Loi.

SOMMAIRE

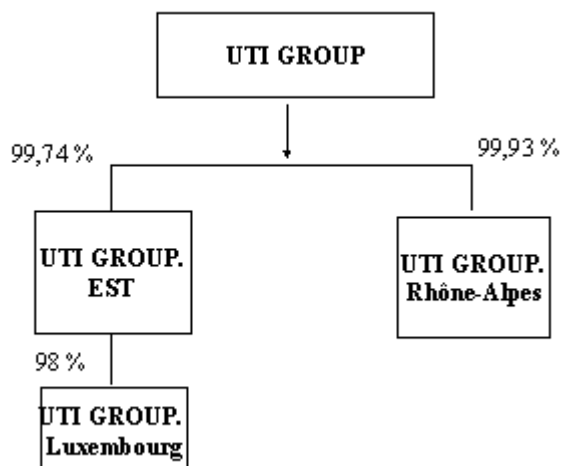
1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.....	5
1.1 PRESENTATION DU GROUPE.....	5
1.1.1 <i>Organigramme du Groupe.....</i>	<i>5</i>
1.1.2 <i>Sociétés composant le Groupe.....</i>	<i>6</i>
2. SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.....	7
2.1 SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE	7
2.1.1 <i>Situation de l'actionnariat.....</i>	<i>7</i>
2.1.1.1 <i>Capital social</i>	<i>7</i>
2.1.1.2 <i>Capital potentiel</i>	<i>9</i>
2.1.2 <i>Situation sociale</i>	<i>11</i>
2.1.3 <i>Activité de la Société UTI GROUP.....</i>	<i>13</i>
2.2 SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE ET DES SOCIETES FILIALES.....	13
2.2.1 <i>Situation et activité du Groupe.....</i>	<i>13</i>
2.2.2 <i>S'agissant de UTIGROUP. Est.....</i>	<i>18</i>
2.2.3 <i>S'agissant de UTIGROUP. Luxembourg S.a.r.l.....</i>	<i>19</i>
2.2.4 <i>S'agissant de UTIGROUP. Rhône-Alpes</i>	<i>19</i>
3. RESULTATS DE L'ACTIVITE - PROGRES REALISES - DIFFICULTES RENCONTREES.....	20
3.1 REGLES ET METHODES COMPTABLES :.....	20
3.2 RESULTATS DE LA SOCIETE.....	21
3.2.1 <i>Présentation des comptes:.....</i>	<i>21</i>
3.2.2 <i>Analyse des Résultats.....</i>	<i>22</i>
3.2.3 <i>Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :.....</i>	<i>23</i>
3.3 RESULTATS DU GROUPE.....	25
3.3.1 <i>Présentation et analyse sommaire des comptes :.....</i>	<i>25</i>
3.3.2 <i>Résultats.....</i>	<i>26</i>
4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	28
4.1 DE LA SOCIETE.....	28
4.2 DU GROUPE.....	28
5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION - PERSPECTIVES D'AVENIR.....	28
6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	28
7. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DE SON ENDETTEMENT .	29
8. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	29
9. DEPENSES VISEES PAR L'ARTICLE 243 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS.....	30
10. LISTE ET SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS.....	30
10.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE.....	30
10.2 SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE.....	30
10.3 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES SOCIETES.....	31
10.4 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	32
11. TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES QUI LEUR SONT ETROITEMENT LIEES.....	33

1 PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

La société UTI GROUP. est une société de services informatiques spécialisée dans l'intégration des nouvelles technologies (internet, intranet) au sein des systèmes d'information des entreprises, pour une clientèle de grands comptes exclusivement. La société UTI GROUP. exerce également une activité d'éditeur de progiciels.

1.1 Présentation du Groupe

1.1.1 Organigramme du Groupe



1.1.2 Sociétés composant le Groupe

Le Groupe UTI GROUP. est présent en région parisienne, dans l'Est de la France, dans la région lyonnaise, ainsi qu'à l'étranger avec des implantations au Luxembourg et en Suisse.

Il se compose des sociétés suivantes :

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTI GROUP.),
Société mère du Groupe.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. EST (UTIGROUP. Est)
Société anonyme au capital de 38 600 euros,
dont le siège social est sis rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67 207
NIEDERHAUSBERGEN – France,
immatriculée sous le numéro 385 096 615,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.

Cette Société est entrée dans le périmètre à compter d'avril 1999 suite à l'achat par UTI GROUP. de 89,74 % de son capital.

Par acte en date du 1er juillet 2002, la société UTI GROUP. a procédé à l'acquisition de 193 actions composant le capital de la société UTIGROUP. Est appartenant à Monsieur Jean-Claude CAMUS et Madame Régine SABARY.

Cette Société est détenue à 99,74 % par UTI GROUP..

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. Luxembourg S.A.R.L.
(UTIGROUP. LUXEMBOURG)

Société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros,
dont le siège social est sis 400, route d'Esch – L.1471 Luxembourg,
immatriculée sous le numéro «Section B 65 635»,
inscrite auprès du registre du commerce du Luxembourg.

Cette société créée en juillet 1998 est détenue à 98 % par la société UTIGROUP. Est.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. RHONE ALPES (UTIGROUP. Rhône-Alpes),

Société anonyme au capital de 160 000 euros,
dont le siège social est sis Immeuble "les Topazes"
92, Cours Vitton – 69 006 Lyon – France,
immatriculée sous le numéro 380 667 774,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Lyon.

Détenue depuis le 25 février 2000 à 99,93 % par la société UTI GROUP., aux termes d'une opération d'acquisition de contrôle, cette société est implantée à Lyon.

Le Groupe a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 1999,

2. SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Situation et activité de la Société

2.1.1 Situation de l'actionnariat

2.1.1.1 Capital social

La Société a été introduite le 3 novembre 1999 sur le marché libre en mettant sur ce marché 99 144 actions représentant 10 % du capital social et des droits de vote, puis a transféré le 24 janvier 2001 les titres mis sur ce marché sur le Second Marché devenu l'EUROLIST, puis au 1 janvier 2008 EURONEXT PARIS (ISIN FR0000074197).

Le transfert sur EURONEXT PARIS s'est effectué par cotation directe selon les règles de fonctionnement dudit marché.

La société UTI GROUP. a également transféré sur l'EURONEXT PARIS les 875 350 obligations convertibles émises en juillet 2000 (ISIN : FR0000181067).

La société UTI GROUP a créé en 2003 sur l'EURONEXT PARIS des bons de souscription en action (code ISIN FR0000041063) avec une date de fin d'existence au 31 mars 2008.

Les actions de notre Société étant cotées sur un marché réglementé, le rapport de gestion du Conseil d'Administration se doit de mentionner les informations légales visées par l'article L.233-13 du Code de commerce à savoir, l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois-vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25%), du tiers, de la moitié, des deux tiers (66,66 %) des dix-huit vingtièmes (90%) ou des dix-neuf vingtièmes (95%) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, en fonction des informations reçues de ces personnes en application des articles L 233-7 et L 233-12 du Code de commerce.

L'actionnariat au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

	Actionnaires	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009			Au 31 décembre 2008		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian AUMARD	0	0,0%	0,0%	301 860	3,5%	4,6%	340 748	3,9%	4,4%
	Jacqueline AUMARD	0	0,0%	0,0%	2 623 329	30,3%	39,9%	2 584 441	29,8%	39,5%
	LAW INFORMATIQUE	4 707 069	54,4%	62,2%	1 365 012	15,8%	20,9%	1 365 012	15,8%	20,5%
	Diane AUMARD	0	0,0%	0,0%	24 756	0,3%	0,2%	24 756	0,3%	0,4%
	Benoît AUMARD	0	0,0%	0,0%	24 036	0,3%	0,2%	24 036	0,3%	0,4%
	Romain AUMARD	0	0,0%	0,0%	25 036	0,3%	0,2%	25 036	0,3%	0,4%
	Patrick QUENNET	0	0,0%	0,0%	302 850	3,5%	4,5%	303 157	3,5%	4,5%
	Christine QUENNET	0	0,0%	0,0%	11 817	0,1%	0,1%	21 567	0,2%	0,2%
Autres nominatifs	189 899	2,2%	3,9%	198 708	2,3%	3,0%	200 642	2,3%	3,1%	
Public	3 318 575	38,3%	34,0%	2 526 958	29,2%	19,3%	2 564 160	29,6%	19,6%	
Auto détention	443 193	5,1%	0,0%	326 427	3,8%	0,0%	277 234	3,2%	0,0%	
FINANT	0	0,0%	0,0%	927 947	10,7%	7,1%	927 947	10,7%	7,1%	
Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	

Total droits de votes			9 768 182			13 065 078			13 062 447
------------------------------	--	--	------------------	--	--	-------------------	--	--	-------------------

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2010 :

- les actionnaires fondateurs composés des familles AUMARD et QUENNET ont apporté l'intégralité de leurs titres à la société LAW INFORMATIQUE le 20/12/2010. Ainsi, cette société détient 54,40% du capital et 62,20% des droits de vote de la société UTI GROUP. Cette opération de reclassement interne qui avait été, préalablement à sa réalisation, déclarée auprès de l'AMF, a fait l'objet, le 10 janvier 2011, d'une « Dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société » prononcée par l'AMF.

- la société FINANT a cédé la totalité de sa participation en janvier 2010.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2010 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

2.1.1.2 Capital potentiel

Options de souscription d'actions réservées aux salariés

L'ensemble des informations relatives aux différents plans de souscription d'actions en vigueur au sein de la société UTI GROUP. figure à l'article 17 du présent rapport.

Conversion des obligations convertibles UTI GROUP. 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005)

En vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2000, et notamment dans sa douzième résolution, le conseil d'administration de la Société a décidé, dans sa séance du 12 juillet 2000, de procéder à l'émission de 875 350 obligations UTI GROUP. 3 % 2000-2005 convertibles en actions pour un montant nominal de 18 644 955 euros.

La société UTI GROUP. a procédé le 24 janvier 2001 au transfert sur Euronext Paris des 875 350 obligations convertibles émises le 12 juillet 2000 (code ISIN FR0000181067).

Le contrat d'émission d'obligations convertibles UTI GROUP. 3% 2000-2005 (devenu UTI GROUP. 0,1 % 2020) a été profondément modifié par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003, modifications qui ont été entérinées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003 et qui portent principalement sur:

- 1° - La modification de la durée de l'emprunt obligataire initialement fixée à 4 ans et 160 jours dans le contrat d'émission a été portée à 19 ans et 160 jours. La date d'échéance du contrat est ainsi fixée au 1^{er} janvier 2020 pour un amortissement en totalité.
- 2° - La réduction du taux nominal des intérêts annuels de 3 % prévu dans le contrat d'émission lequel a été ramené au taux de 0,10 % l'an soit 0,0213 euro par obligation, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année.
- 3° - La suppression du paiement du coupon payable le 1^{er} janvier 2003 correspondant aux intérêts dus au titre de l'année 2002.
- 4° - La suppression de la prime d'amortissement normal à l'échéance de 3,14 euros ; l'amortissement normal à l'échéance s'effectuera par remboursement à la valeur nominale des obligations, soit la somme de 21,30 euros.
- 5° - Le versement d'une soulte en numéraire de DEUX EURO ET CINQUANTE CENTS (2,5 euro) par la société UTI GROUP aux obligataires pour chaque conversion d'UNE obligation.
- 6° - Le remplacement du ratio de conversion des obligations fixé dans le contrat d'émission à UNE action nouvelle d'UTIGROUP de 0,20 euros de nominal pour UNE obligation convertible de 21,30 euros de nominal par un nouveau ratio de conversion, différencié selon les deux périodes de conversion suivantes, soit :

✚ pour toute conversion d'obligation intervenant jusqu'au 31 mars 2008 inclus:

Le ratio de conversion est pour UNE obligation convertible de 21,30 euro de nominal, de UNE action nouvelle d'UTI GROUP de 0,20 euro de nominal et QUATRE bons de souscription d'action.

- ✚ pour toute conversion d'obligation intervenant dans la période comprise entre le 1^{er} avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt obligataire, soit le 1^{er} janvier 2020 :

Le ratio de conversion est pour UNE obligation convertible de 21,30 euro de nominal, de UNE action nouvelle d'UTI GROUP de 0,20 euro de nominal plus une soulte de 2,5€.

L'historique des opérations sur les obligations convertibles jusqu'au 31 décembre 2010 est le suivant :

date	nombre d'OC existantes	Conversion OC	Annulation OC	OC rachats
2000	875 350			
2001	676 584		198 766	
2002	644 724		31 860	
2003	43 001	437051	164 672	
2004	42 036	965		
2005	40 653	1383		
2006	34 646	6007		
2007	31 670	2976		
2008	21 204	4994	5 472	
05/02/2009	21 204			600
06/02/2009	21 204			900
08/03/2009	19 704		1500	-1500
27/05/2009	19 704			250
22/06/2009	19 454		250	-250
22/10/2009	19 454			40
22/12/2009	19 414		40	-40
31/12/2009	19 414	453 376	402 560	0

L'augmentation de capital potentielle découlant de la conversion des 19 414 obligations convertibles encore en circulation au 31 décembre 2010, s'élève donc jusqu'au 1^{er} janvier 2020 date d'échéance de l'emprunt obligataire, à 3 882 euros de nominal.

Aucune opération n'est intervenue sur les obligations convertibles durant l'exercice 2010.

Depuis le début de l'exercice 2011, aucune conversion n'a été réalisée.

La société UTI GROUP a procédé au rachat de 5 obligations convertibles le 24/01/2011 qui seront annulées.

2.1.2 Situation sociale

L'âge et l'ancienneté des collaborateurs de UTI GROUP. se décomposent au 31/12/2010 de la façon suivante :

AGE :

		<30 ANS	de 30 à 40 ANS	>40 ANS	TOTAL
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	1	1	4	6
	Commerciaux	5	9	6	20
	Ingénieurs	44	77	113	234
	Total Paris	50	87	123	260
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	0	0	3	3
	Commerciaux	2	1	0	3
	Ingénieurs	12	14	9	35
	Total Lyon	14	15	12	41
UTI Est	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	1	1	2
	Ingénieurs	9	8	7	24
	Total Est	9	9	8	26
UTI Lux	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	0	0
	Ingénieurs	0	0	0	0
	Total Lux	0	0	0	0
TOTAL :		73	111	143	327

ANCIENNETE

		<5 ANS	de 5 à 10 ANS	>10 ANS	TOTAL
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	2	1	3	6
	Commerciaux	13	2	5	20
	Ingénieurs	149	24	61	234
	Total Paris	164	27	69	260
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	1	1	1	3
	Commerciaux	3	0	0	3
	Ingénieurs	26	7	2	35
	Total Lyon	30	8	3	41
UTI Est	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	2	0	0	2
	Ingénieurs	17	3	4	24
	Total Est	19	3	4	26
UTI Lux	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	0	0
	Ingénieurs	0	0	0	0
	Total Lux	0	0	0	0
TOTAL :		213	38	76	327

Ainsi, l'effectif du groupe UTI GROUP s'élève à 327 personnes à fin 2010 et se décompose par comparaison avec l'effectif des années précédentes de la manière suivante:

Effectif UTI GROUP	2010	2009	2008
Dirigeants & Administratifs	9	7	10
Commerciaux	25	18	20
Ingénieurs & techniciens	293	269	283
TOTAL	327	294	313

L'exercice 2010 fait apparaître une augmentation des effectifs d'environ 11 % soit plus 33 salariés par rapport à 2009.

Notons par ailleurs que le groupe a employé environ 40 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2010.

2.1.3

Activité de la Société UTI GROUP.

UTIgroup est à la fois une société de services informatiques de proximité depuis un quart de siècle et un éditeur de progiciel depuis dix ans.

- Avec ses prestations de délégation technique, de délégation en assistance à maîtrise d'ouvrage ou en expertise, d'ingénierie informatique (intégration de systèmes et travaux au forfait) et de TMA (Tierce Maintenance Applicative), UTIgroup propose de concevoir, réaliser, maintenir et faire évoluer les applications et les projets de ses clients.
- UTIgroup a développé des progiciels afin d'assister des entreprises dans les domaines comme les OPCA, l'édition et les sociétés de nettoyage. (**edi-one, nett400, Optima**)

UTIgroup est organisée en agence selon des axes de marché. Ces agences allient les compétences techniques, fonctionnelles et d'expertise afin de répondre aux exigences des clients.

2.2 Situation et activité du Groupe et des sociétés filiales

2.2.1

Situation et activité du Groupe

Métier du Groupe :

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel en assistance technique ou en assistance à maîtrise d'ouvrage et dans l'intégration de systèmes. Pour la période 2008 à 2010, l'activité du Groupe se répartit de la façon suivante :

	2010	2009	2008
Délégation de personnel	90%	92%	92%
Intégration de systèmes	7%	5%	5%
Editeur / Distribution de Progiciel	3%	3%	3%

Positionnement du Groupe:

UTI GROUP est une société spécialisée en assistance technique de proximité et en assistance à maîtrise d'ouvrage, son offre couvre une partie substantielle des besoins des entreprises en matière de système d'information stratégique:

- Assistance technique ;
- Forfaits ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Tierce maintenance applicative ;
- Edition de progiciels « métiers ».

UTI GROUP. s'adresse à une clientèle majoritairement Grands Comptes, comme l'établit la ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activités.

Cette politique de référencement auprès de grands comptes, permet à UTI GROUP :

- De réduire la dispersion de sa clientèle;
- D'augmenter la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- De résister au durcissement du marché.

UTI GROUP. gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle, un pouvoir de négociation des clients souvent très important, et des sources de différenciation potentielles assez limitées. Ce portefeuille d'activités est relativement bien diversifié en terme de secteurs, mais reste très focalisé sur un seul mode d'intervention, l'assistance technique en régie.

Le Groupe malgré un contexte économique difficile lié à une forte concurrence, a renouvelé l'ensemble de ses agréments en 2010 et fait partie de listes de sélection de plus en plus restreintes, ce qui lui permet ainsi de disposer:

- d'un parc de clientèle de grandes entreprises;
- de grands projets;
- d'un chiffre d'affaires récurrent;
- d'un marché protégé.

Le Groupe définit ses marchés «cibles» selon trois critères: leur taille, leur rythme de croissance et la récurrence des besoins qui s'y expriment, l'objectif étant de réduire à minima les prises de risques.

UTI GROUP. a très peu d'activité auprès d'entreprises ou d'établissements publics.

Le poste client est confié en affacturage. Le délai moyen de paiement des créances confiées au Factor est en amélioration en terme de réduction des délais de recouvrement, puisqu'il reste stable à 49 jours en 2010 contre 52 jours 2009.

De par son métier, UTI GROUP. ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

Stratégie du Groupe:

La stratégie du Groupe est double : d'une part enraciner le Groupe comme la référence dans son métier et d'autre part accélérer sa croissance.

L'année 2010 a confirmé le renforcement de plus en plus significatif de ses activités haut de gamme de maîtrise d'œuvre vers le secteur des maîtrises d'ouvrage. Cette évolution est particulièrement importante car elle permet de conserver et faire évoluer les profils confirmés en leur offrant ainsi une évolution de carrière par l'intermédiaire d'une vue marché et métier et non plus une vue technologique.

Par ailleurs, le groupe a renouvelé en novembre 2010 sa certification ISO 9001 : 2008 du 30/11/2006. En effet, de plus en plus de grands groupes exigent dans le cadre de leurs agréments que leurs fournisseurs soient certifiés en matière de qualité.

La concurrence et le positionnement du Groupe

Parmi les différents intervenants sur le marché des services informatiques, ceux qui exercent les mêmes métiers ou des activités proches de celles du Groupe sont les grandes SSII généralistes (telles CAP GEMINI, LOGICA, SOPRA ou GFI); parmi les concurrents de taille plus modeste, se trouvent SYLIS, INFOTEL .

UTI GROUP. a choisi de ne faire majoritairement que de la délégation de personnel dans les technologies qu'elle maîtrise (grands systèmes IBM, IBM AS/400 et les technologies nouvelles telles que JAVA, dot.net etc...) et dans les fonctionnalités des maîtrises d'ouvrage de clients.

Cette politique a conduit le Groupe à ne pas s'attaquer aux marchés du Consulting et de l'intégration de grands systèmes qui sont dominés par les intervenants tels que ACCENTURE ou CSC, ni au marché de l'infogérance qui requiert d'une SSII une taille comparable à celle de son donneur d'ordre (ATOS, STERIA).

Le Groupe sélectionne sur la base de son fonds de commerce grands comptes (agréés) les besoins qui s'y expriment sur des projets qui arrivent à maturité mais où ceux-ci sont durables et pour lesquels elle peut disposer des compétences et de l'expertise suffisantes.

Sa stratégie de «niches» lui a permis d'acquérir une grande expertise dans ses domaines d'intervention et d'emporter des marchés face aux meilleurs compétiteurs.

Son évolution constante vers la maîtrise d'ouvrage lui ouvre dans le cadre de ses mêmes clients de nouveaux marchés conformes à la stratégie générale du groupe.

La clientèle du Groupe

Le Groupe ne travaille principalement qu'avec des grands comptes, dont les métiers et les besoins lui sont bien connus (banque et assurance, industrie, distribution, télécom...) et pour lesquels il dispose de l'expertise, des compétences et des moyens adaptés.

Cette politique lui permet de faire jouer l'effet d'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle et l'effet d'échelle qui favorise l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus ces grands comptes ont des besoins durables ce qui permet une bonne récurrence du chiffre d'affaires.

La concentration des efforts commerciaux dans des secteurs d'activité bien identifiés, permet également à ses équipes, de progresser dans la maîtrise des technologies en usage dans le Groupe.

Par ailleurs, le risque «client» est très largement réparti: sur 295 établissements clients actifs recensés dans l'année 2010, le premier client du Groupe représente 13 % de son activité, les dix premiers représentent pour leur part 47 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 62 % de l'activité.

Aucun des clients après le 27^{ème} ne réalise plus de 1% de chiffre d'affaires du groupe .

Les dix premiers clients du Groupe sur la base de son chiffre d'affaires réalisé à fin décembre 2010 se déclinent comme suit:

Client	Ordre 2010	Ordre 2009	Agrément
SOCIETE GENERALE	1	1	OUI
BNP PARIBAS	2	2	OUI
CHEQUE DEJEUNER	3	3	OUI
SMABTP	4	6	OUI
HSBC France	5	5	OUI
PARTECIS	6	12	OUI
VIAMEDIS	7	8	NON
CREDIT MUTUEL	8	4	OUI
ALLIANZ	9	7	OUI
REUNICA	10	9	OUI

En 2010 le taux de concentration sur les 20 premiers clients reste stable à 62 % contre 64% en 2009.

Concentration sur les principaux clients

	2010	2009	2008
Total Siret	295	262	256
10 premiers groupes clients	47%	46%	46%
20 premiers groupes clients	62%	64%	60%

LES EFFECTIFS DU GROUPE

L'effectif moyen du Groupe se présente comme suit:

Effectif moyen groupe	2010	2009	2008
Direction Générale Administration	18	17	17
Commerciaux	13	13	14
Ingénieurs/Techniciens	285	277	291
Total	<u>316</u>	<u>307</u>	<u>322</u>

Gestion des ressources humaines et politique d'embauche

La politique de gestion des ressources humaines au sein du Groupe est axée vers la fidélisation de ses équipes afin de favoriser la qualité de ses prestations.

Cette politique passe par un effort important de formation sur les métiers de base du Groupe complétée par un ajout de compétences dans les métiers de la haute technologie.

Les embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée.

Cette recherche de la qualité fortement ancrée dans la culture de l'entreprise a permis au Groupe de se construire, rapidement, une image de sérieux et de compétitivité.

Les salariés relèvent de la convention collective SYNTEC.

Formation professionnelle

Le Groupe a dédié dans ses locaux de Levallois plusieurs bureaux ou plates formes équipés de machines, documentations et logiciels langage et technique, lesquels sont mis à la disposition de la formation interne.

Enfin, certains collaborateurs bénéficient de formations dispensées chez les clients à la charge d'UTI GROUP.

Il convient également de rappeler que des congés formations ont été accordés au cours des derniers exercices.

Politique salariale

La politique salariale de la Société au cours de l'exercice a consisté à maintenir les rémunérations des collaborateurs compte tenu de stabilisation tarifaire imposée par les grands comptes qui représentent la majeure partie du fonds de commerce du Groupe.

Il a été procédé à des augmentations au cas par cas quand il a été possible d'augmenter le tarif du collaborateur, ou en cas de risque grave de démission sur des profils stratégiques.

Le turn-over a également contribué à la maîtrise de la masse salariale, les ingénieurs expérimentés et plus rémunérés étant remplacés par de jeunes diplômés aux salaires plus faibles, mais qui deviennent rapidement opérationnels après avoir suivi la formation dispensée en interne par la Société.

Ainsi, le Groupe a pu maintenir des prix de facturation de prestations à des niveaux compétitifs par rapport à la concurrence tout en protégeant le niveau de rentabilité eu égard à la pression sur les tarifs que subissent toutes les SSII.

Intéressement et participation

Les salariés de la société UTI GROUP. bénéficient d'une participation sur les résultats conformément aux conditions de la loi en vigueur.

2.2.2

S'agissant de UTIGROUP. Est

- Situation et activité de la Société

L'effectif de la Société s'élève à 26 personnes au 31/12/2010 qui se décompose de la manière suivante:

Effectif	UTIGROUP. EST
Dirigeants & Administratifs	0
Commerciaux	2
Ingénieurs-Techniciens	24
TOTAL	26

UTIGROUP. EST a par ailleurs concentré ses activités au sein de l'agence de Strasbourg, compte tenu d'une meilleure qualité de marché en Alsace et de meilleures perspectives de croissances.

L'âge moyen des collaborateurs de UTIGROUP. Est se décompose de la manière suivante:

Effectif	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 – 10 ans	> 10 ans
Dirigeants & Administratifs	0	0	0	0	0	0
Commerciaux	0	1	1	2	0	0
Ingénieurs	9	8	7	17	3	4
Effectif Total	9	9	8	19	3	4

L'activité se déroule principalement sur les serveurs AS400, ES9000.

L'activité SAP est aujourd'hui principalement implantée en ALSACE au travers du client ALCATEL.

L'activité grand système IBM dispose de grands comptes à Strasbourg, à savoir le CREDIT MUTUEL et la SOGENAL.

2.2.3 S'agissant de UTIGROUP. Luxembourg S.a.r.l.

- Situation et activité de la Société

La Société n'a plus de personnel depuis 31/12/2007.

2.2.4 S'agissant de UTIGROUP. Rhône-Alpes

- Situation et activité de la Société :

L'effectif de la Société s'élève à 41 personnes au 31/12/2010 qui se décompose de la manière suivante :

Effectif	UTIGROUP. RHONE ALPES
Dirigeants & Administratifs	3
Commerciaux	3
Ingénieurs-Techniciens	35
TOTAL	41

L'âge moyen des collaborateurs de UTIGROUP. Rhône-Alpes se décompose de la manière suivante :

Effectif	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 – 10 ans	> 10 ans
Dirigeants & Administratifs	0	0	3	1	1	1
Commerciaux	2	1	0	3	0	0
Ingénieurs	12	14	9	26	7	2
Effectif Total	14	15	12	30	8	3

La Société intervient en France mais également en Suisse (bureau commercial à Genève). Ses compétences techniques sont principalement les serveurs ES9000, AS400 et les nouvelles technologies.

Sa clientèle est principalement composée des grands comptes présents en région Rhône alpes. Son activité produit est devenue totalement marginale.

3. RESULTATS DE L'ACTIVITE - PROGRES REALISES - DIFFICULTES RENCONTREES

3.1 Règles et méthodes comptables :

En préambule à la présentation des comptes sociaux et consolidés du Groupe, nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable de ces derniers sont conformes à la réglementation en vigueur.

- Comptes sociaux

Aucun changement de méthode comptable ou d'évaluation n'est à signaler au titre de l'exercice 2010.

- Comptes consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont présentés conformément au référentiel IFRS.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la Société UTI GROUP. n'a pas procédé à une publication trimestrielle de ses comptes au cours de l'exercice 2010.

3.2 Résultats de la Société

3.2.1

Présentation des comptes:

Des comptes de l'exercice clos de la Société le 31 décembre 2010 il ressort, en Euros, par comparaison avec ceux des exercices précédents :

EN EUROS	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2009	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2008
Capital social	1 731 747	1 731 747	1 731 747
Total bilan	21 471 452	20 240 723	20 815 204
Total capitaux propres	9 824 159	6 580 526	6 513 445
Actif immobilisé	18 783 682	18 138 489	18 684 025
Chiffre d'affaires net	24 417 449	21 900 462	23 314 687
Produits d'exploitation	25 073 159	22 179 383	23 687 026
Charges d'exploitation	23 905 530	21 754 270	22 478 443
Résultat d'exploitation	1 167 629	425 113	1 208 583
Produits financiers	642 619	397 748	1 182 448
Charges financières	364 061	289 790	719 971
Résultat financier	278 558	107 958	462 477
Résultat courant av impôt	1 446 187	533 071	1 671 061
Produits exceptionnels	2 043 583	92 500	154 152
Charges exceptionnelles	123 298	697 434	1 880 789
Résultat exceptionnel	1 920 285	-604 934	-1 726 637
Participation des salariés	287 721	0	0
Impôt sur les bénéfices	-164 882	-138 944	-176 666
Résultat de l'exercice	3 243 633	67 081	121 089

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes sociaux de l'exercice et de l'annexe des comptes de la Société concernant le détail de ces différents postes de comptes.

3.2.2 Analyse des Résultats

En million d'€uro	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	24,42	21,90	23,31
Résultat net	3,24	0,07	0,12
Dettes financières	4,43	5,36	5,92

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2010, il ressort que :

- l'activité d'UTI GROUP. en 2010 est en hausse de 11,5 % par rapport à 2009,
- la politique commerciale d'UTI GROUP. orientée vers les agréments «grand donneur d'ordres» s'est poursuivie en 2010 comptabilisant l'ouverture de plus de 15 comptes commerciaux,
- le résultat d'exploitation bénéficiaire s'élève à 1 168 K€ contre un résultat d'exploitation de 425 K€ sur l'exercice précédent,
- le résultat financier de l'exercice s'élève à 279 K€ contre 108 K€ en 2009,
- le résultat courant avant impôts s'établit à 1 446 K€ en 2010 contre 533 K€ en 2009,
- enfin, le résultat net se traduit par un bénéfice de 3 244 K€ en 2010 contre 67 K€ en 2009 du fait de la constatation d'une reprise provision pour un litige client de 1 867 K€.
- La participation des salariés s'élève à 287 721 €.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2010 d'UTI GROUP (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2009 ont été publiés dans l'AGEFI en 2010. En effet depuis le 1^{er} septembre 2008, la publication au BALO n'est plus obligatoire.

UTI GROUP publie une information trimestrielle dans un communiqué de presse.

Les Chiffres d'Affaires trimestriels (hors chiffre d'affaires intra-groupe) se présentent comme suit :

	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
	En millions euros	En millions euros
1 - Société UTI Group		
Premier trimestre	5,67	6,02
Deuxième trimestre	6,04	5,24
Troisième trimestre	6,10	4,93
Quatrième trimestre	6,65	5,55
Total	24,46	21,74
2 – Consolidé		
Premier trimestre	6,63	7,10
Deuxième trimestre	7,15	6,27
Troisième trimestre	6,89	5,78
Quatrième trimestre	7,91	6,58
Total	28,58	25,73

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe est en hausse de 11,08 % en 2010 par rapport à 2009.

L'exercice 2010 d'UTI GROUP. permet de constater une amélioration du compte d'exploitation liée à la hausse des volumes, dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés en K€	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Marge Commerciale	0	-3	8
Production	24 435	21 955	23 339
Consommation	-5 947	-4 785	-4 334
VALEUR AJOUTE	18 489	17 167	19 005
Impôts et Taxes	-677	-629	-666
Charge de Personnel	-17 070	-16 107	-17 309
EBE	742	430	1 030

3.2.3 Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :

- LITIGE CLIENT SUR DES PRESTATIONS AU FORFAIT :

Depuis 2002, un litige opposait la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Une provision avait été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Le jugement en premier ressort condamnait la société UTI GROUP à hauteur de 3.200K€ dont 800K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTI Group. avait fait appel de cette décision et constitué une provision complémentaire d'un montant de 1 867 K€.

En mars 2010 la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTI GROUP qui a eu pour effet sur le résultat d'exploitation :

- Une reprise de provision comptabilisée en exceptionnel de 1.867 K€ et une reprise de provision pour risques comptabilisée en exploitation de 226K€

- Une facturation complémentaire nette de provision d'un montant de 174K€

A la date d'arrêté, le groupe et ses conseils n'ont pas identifié de risque particulier lié à la déclaration de pourvoi en cassation.

- RENOUELEMENT CERTIFICATION ISO 9001

Suite à la démarche de qualité entreprise en 2006, le Groupe a obtenu la certification ISO 9001 : 2000 pour « l'Assistance Technique Informatique » en novembre 2006.

En novembre 2010, cette certification a été renouvelée par l'AFAQ .

- AFFAIRE MANSIT ET GFI MONETIC

Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTI GROUP a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris.

Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causés un préjudice financier important, UTI GROUP a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS.

Par un jugement du 8 décembre 2010, le Tribunal de commerce a rejeté les demandes de UTI GROUP et condamné cette dernière à la somme de 10 000 euros au titre de l'article 700 du CPC.

UTI GROUP a fait appel de la dite décision.

- ACQUISITION DE LA SOCIETE HBCC PARTNERS

Le 16/06/2010 UTI GROUP a acquis 100% du capital de HBCC PARTNERS.

Cette société est spécialisée en conseil dans les moyens de paiement.

Elle comptait une quinzaine de collaborateurs lors de sa reprise.

Elle a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) dans les comptes d'UTI GROUP en date du 01/08/2010.

Cette TUP a généré un mali technique de 259 388 € comptabilisé en Immobilisations incorporelles.

3.3 Résultats du Groupe

3.3.1 Présentation et analyse sommaire des comptes :

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Boards).

Le groupe UTI GROUP qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31/12/2004, a effectué sa transition aux normes IFRS avec les effets de la première application au 01/01/2004 et a établi des comptes consolidés au 31/12/2004 pro-forma IFRS

Comptes consolidés	exercice 2010	exercice 2009	exercice 2008
	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)
Capital social	1 732	1 732	1 732
Total bilan	21 865	22 228	22 685
Total capitaux propres	9 430	7 718	7 943
Total actifs non courants	18 107	19 008	19 683
Effectif moyen	316	307	322
Chiffre d'affaires net	28 581	25 733	27 339
Résultat opérationnel	1 574	820	1 763
Coût de l'endettement financier brut	-215	-269	-527
Résultat financier	-215	-269	-526
Résultat avant impôt des activités ordinaires	3 232	-195	-670
Charges d'impôt sur le résultat	-1385	-32	1025
Résultat global	1 847	-227	355
Résultat de l'ensemble consolidé	1 847	-227	355
Part revenant aux minoritaires	0	0	-1
R.N. revenant à entreprise consolidante	1 847	-227	354

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés du groupe intégré et de l'annexe pour le détail de ces différents postes de comptes.

Par ailleurs nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI GROUP. (Société Mère), UTIGROUP. EST et UTIGROUP.RHONE ALPES (Filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UTI GROUP. (Société Mère), UTIGROUP. EST et UTIGROUP. RHONE ALPES le 11 décembre 2003, laquelle a été renouvelée début 2008 pour une période de 5 ans.

3.3.2 Résultats

Les résultats de l'activité du Groupe UTI GROUP dans son ensemble pour l'exercice clos se caractérisent comme suit :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2010 s'élève à 28,6 M€ contre 25,7 M€ sur l'exercice 2009;
- compte tenu du niveau du résultat décrit ci-dessus, le montant des capitaux propres s'établit à 9,4 M€.

Contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe (en euros)

Chiffre d'affaires	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
UTI GROUP	24 417 449	21 900 462	23 314 687
UTIGROUP. Rhône-Alpes	2 742 220	2 619 620	2 846 366
UTIGROUP. Est	1 783 906	1 631 336	1 635 602
UTIGROUP. Luxembourg	0	0	0
Total	28 943 575	26 151 418	27 796 655

Résultat net social des sociétés du Groupe avant retraitements de consolidation

Résultat	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
UTI GROUP	3 243 633	67 081	121 090
UTIGROUP. Rhône-Alpes	150 093	103 019	218 362
UTIGROUP. Est	174 347	168 697	157 737
UTIGROUP. Luxembourg	4 806	-9 039	0
Total	3 572 879	329 758	497 189

- Résultats d'UTI GROUP. EST

- Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice 2010 s'élève à 1,78 M€ contre 1,63 M€ en 2009, soit une hausse de 9,2 %.
- Le résultat est un bénéfice de 174 K€ contre un bénéfice de 169 K€ en 2009.

- Résultats d'UTI GROUP. LUXEMBOURG

- Pas de chiffre d'affaires 2010 comme en 2009,
- Le résultat de la société se solde par résultat de 5 K€.
- La société n'a plus de salariés depuis le 31/12/2007.
- Compte tenu des difficultés de création d'une activité opérationnelle au Luxembourg nous avons décidé de maintenir la structure juridique afin de pouvoir nous y développer à nouveau quand ce sera possible.

- Résultats d'UTI GROUP. RHONE ALPES

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 2,74 M€ contre 2,62 M€ en 2009
- UTI GROUP Rhône Alpes enregistre une hausse de chiffre d'affaires de 4,7 %.
- Le résultat passe de 103 K€ en 2009 à 150 K€ en 2010.

3.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées au sein du Groupe

Les mesures de rationalisation se sont poursuivies en province.

Les effectifs de Lyon, Strasbourg et Luxembourg sont de 67 salariés au 31/12/2010 contre 55 salariés au 31/12/2009.

L'année 2010 a été marquée par un climat économique difficile au premier semestre qui s'est fortement amélioré au second, période pendant laquelle s'est réalisée l'augmentation du nombre d'opérationnels.

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

4.1 De la société

La société UTI GROUP., compte tenu de son secteur d'activité et de son marché, est en veille technologique permanente, toutefois aucune activité en matière de recherche et de développement n'a justifié d'activation bilancielle.

4.2 Du Groupe

Le groupe n'a pas d'effectif dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur nécessite un peu de recherche et développement. Le montant des dépenses en R & D est donc infime au regard du chiffre d'affaires.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2011 telle qu'elle se présente aujourd'hui ne permet que difficilement de se prononcer en matière d'activité. Les taux d'intercontrats enregistrés en ce début d'année sont supérieurs à ceux du dernier trimestre 2010 et continuent à refléter une tension du marché. Néanmoins, nous pensons que l'amélioration de l'activité devrait se poursuivre au premier semestre et redémarrer franchement au second semestre, hors élément politique ou économique imprévisible.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun en dehors de l'évolution des litiges cités en note 22.16. Dans le cas où des événements post clôture significatifs interviendraient avant la tenue de l'Assemblée Générale, le Président en informerait les actionnaires au cours de cette même Assemblée Générale.

7. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DE SON ENDETTEMENT

Evolution de cette dette financière, hors emprunt obligataire :

Les comptes consolidés du Groupe laissent apparaître aux dates visées ci-dessous le rapport endettement sur capitaux propres suivant (hors affacturage)

Au 31 décembre 2008 (normes IFRS)	2 895 K€ / 7 943 K€
Au 31 décembre 2009 (normes IFRS)	2 646 K€ / 7 718 K€
Au 31 décembre 2010 (normes IFRS)	2 194 K€ / 9 430 K€

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a maintenu à la disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 567 K€ au 31 décembre 2010. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, maintenu un compte courant de 205 K€ au 31 décembre 2010.

Il convient de préciser qu'aux termes des conventions de comptes courants conclues respectivement les 21 mars et 29 avril 2003 par Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET avec la Société, les sommes figurants sur lesdits comptes courants sont productrices d'intérêts dont le taux a été fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Le service «comptabilité et finance» du Groupe est composé d'une directrice assistée d'une équipe de 2 collaborateurs. Le département finance centralise les flux financiers du Groupe et tient en permanence à jour un prévisionnel de trésorerie à 6 mois; un suivi bancaire des opérations est également assuré quotidiennement à l'aide d'un logiciel et d'internet.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

8. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos, d'un montant de 3 243 632,98 € comme suit :

Résultat de l'exercice 2010	3 243 632,98 €
Report à nouveau antérieur	2 043 158,60 €
Total	5 286 791,58 €

intégralement affecté au Compte Report à nouveau

Par conséquent, nous vous demanderons expressément de bien vouloir adopter la résolution correspondante qui sera soumise à votre vote.

Il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

9. DEPENSES VISEES PAR L'ARTICLE 243 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Nous vous demandons d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 et 223 quater du code général des impôts, qui s'élève à 120 795 €, en vous précisant que la Société n'a supporté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 aucun impôt sur les sociétés en raison de ces dépenses et charges, le résultat fiscal étant nul compte tenu des reports déficitaires disponibles.

10. LISTE ET SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

10.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général,
né le 16 juillet 1952 à Montreuil (93100),
de nationalité française,
demeurant 8 bis, rue Saint James 92 200 Neuilly sur Seine.

Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD, Directeur Général Délégué et administrateur,
née le 14 mai 1951 à Paris (75018),
de nationalité française,
demeurant 8 bis, rue Saint James 92 200 Neuilly sur Seine.

Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué et administrateur,
né le 28 février 1955 à Ferryville Tunisie,
de nationalité française,
demeurant 32, rue la Fontaine 92 160 Fontenay Aux Roses.

10.2 Situation des mandats des administrateurs de la Société

Les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Christian AUMARD,
- Madame Jacqueline AUMARD,

ont été renouvelés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2008, et prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle se tenant dans l'année 2014 et à défaut, au plus tard, le 31 décembre de ladite année.

Le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Patrick QUENNET,

a pris effet à l'issue de la réunion de l'assemblée générale en date du 9 juillet 1999.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick QUENNET a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2005, pour une nouvelle période de six années prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans l'année 2011 et à défaut, au plus tard, le 31 décembre de ladite année.

En conséquence, nous vous proposons le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick QUENNET pour une nouvelle période de six années prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans l'année 2017 et à défaut, au plus tard, le 31 décembre de ladite année.

Dans l'hypothèse où l'assemblée procéderait audit renouvellement, il appartiendra au Conseil de se prononcer sur le renouvellement du Mandat de Monsieur Patrick QUENNET en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Enfin, nous vous rappelons que depuis le 31 décembre 2010, Monsieur Bernard ANTHONIOZ a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société pour convenance personnelle.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte de ladite démission ainsi que du non remplacement de ce dernier, le nombre d'Administrateurs encore en fonction, à savoir trois, étant égal au minimum légal prévu par l'article L.225-17 du Code de commerce.

10.2 Liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés

Monsieur Christian AUMARD est également Président Directeur Général Délégué et administrateur de la société LAW INFORMATIQUE, Président Directeur Général de la société UTIGROUP. RHONE ALPES, Président de la société UTIGROUP. EST ainsi que gérant de la société UTIGROUP. Luxembourg S.a.r.l.

Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD est également Directrice Général Déléguée et administrateur de la société LAW INFORMATIQUE, administrateur de la société UTIGROUP. EST et représentant permanent de la société UTI GROUP., administrateur de la société UTIGROUP. RHONE ALPES.

Monsieur Patrick QUENNET est pour sa part administrateur de la société UTIGROUP. RHONE ALPES, Directeur Général Délégué et administrateur de la société LAW INFORMATIQUE, Directeur Général et administrateur de la société UTI GROUP. EST. Il est également membre du conseil de surveillance (Vice Président) de la SCPI Habitat AV2 gérée par le groupe BNP PARIBAS.

10.3 Rémunération des mandataires sociaux

Selon les recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé adopté par le MEDEF et l'AFEP le 06/10/2008 il convient de présenter la rémunération de chacun des dirigeants sous la forme d'une présentation standardisée comme ci-après :

Christian AUMARD Président Directeur Général	Au titre de l'exercice 2010		Au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	351 000	351 000	351 000	351 000
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	351 000	351 000	351 000	351 000

Jacqueline FOUET AUMARD Directrice Générale Déléguée	Au titre de l'exercice 2010		Au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	52 000	52 000	52 000	52 000
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	52 000	52 000	52 000	52 000

Patrick QUENNET Directeur Général Délégué	Au titre de l'exercice 2010		Au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	193 176	193 176	154 931	154 931
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	6 093	6 093	6 093	6 093
TOTAL	199 269	199 269	161 024	161 024

L'avantage en nature concerne la mise à disposition d'un véhicule.

La détermination de la rémunération des dirigeants relève de la responsabilité du Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations. En l'état, la Société ne dispose pas de comité des rémunérations. Les rémunérations attribuées aux dirigeants le sont en leur qualité de Président Directeur Général ou de Directeur (trice) Général Délégué (e).

Nous vous précisons que les mandataires sociaux ne perçoivent aucune partie variable en complément de leur rémunération, qu'ils n'ont reçu aucune prime sur l'exercice 2010 et qu'ils ne disposent pas de régime complémentaire de retraite spécifique.

Par ailleurs, la société UTI GROUP ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

Nous vous précisons également qu'il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, qui correspondraient à des éléments de rémunération, ou des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison – de la prise, - de la cessation, - ou du changement de ces fonctions, - ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, s'agissant du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux a reçu, durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par UTI GROUP., il est ici précisé que Monsieur Christian AUMARD, Monsieur Patrick QUENNET et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD n'ont perçu aucune rémunération au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe.

Enfin, les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération d'une société actionnaire du Groupe par le biais de flux financiers entre les deux entités (non compris les dividendes, le cas échéant, perçus par LAW INFORMATIQUE au titre de sa participation au capital d'UTI GROUP. et redistribués).

De plus, les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun plan de stocks option.

11. TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES QUI LEUR SONT ETROITEMENT LIEES

Aucune transaction réalisée en 2010.

12. OPTION RETENUE QUANT AUX MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous indiquer, dans le présent rapport de gestion, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Afin de satisfaire à cette obligation, nous vous informons que le Conseil d'administration par décision en date du 21 mai 2002 a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général sur la tête de Monsieur Christian AUMARD. Celui-ci a donc pris à compter de cette date, le titre de Président et Directeur Général.

13. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que :

- la Société BURBAND KLINGER & ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER, Commissaire aux comptes suppléant,

ont été nommés lors de l'assemblée générale annuelle en date du 26 mai 2009 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous vous rappelons également que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de :

- la société IGREC, commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur Stéphane LE HUIDOUX, commissaire aux comptes suppléant,

ont été renouvelés à l'issue de la réunion de l'assemblée générale en date du 7 septembre 2005 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Les mandats de ces Commissaires aux comptes ayant porté sur 6 exercices, nous vous proposons de les renouveler pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 2016.

14. PRISES DE PARTICIPATION NOUVELLES OU SUPPLEMENTAIRES DANS DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que, en application des articles L 233-6 alinéa 1 et L 247-1 § 1 du Code de commerce, nous sommes tenus de vous informer de toute prise de participation par notre Société, au cours de l'exercice clos, dans une société ayant son siège social en France, lui permettant de détenir plus du vingtième (5 %), du dixième (10 %) du cinquième (20 %) du tiers ou de la moitié du capital ou des droits de vote, ou de s'assurer le contrôle de cette société.

Nous vous informons que notre Société, au cours de l'exercice écoulé, ne s'est assurée le contrôle d'aucune nouvelle société ayant son siège social en France et n'a pris dans une telle société aucune participation lui permettant de franchir l'un des seuils visés par les articles L 233-6 alinéa 1 et L 247-1 § 1 du Code de commerce.

Le 16/06/2010 UTI GROUP a acquis 100% du capital de HBCC PARTNERS.

Cette société est spécialisée en conseil dans les moyens de paiement.

Elle comptait une quinzaine de collaborateurs lors de sa reprise.

Elle a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) dans les comptes d'UTI GROUP en date du 01/08/2010.

15. SOCIETES CONTROLEES PAR LA SOCIETE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous informer de l'activité des sociétés que notre Société contrôle en France et/ou à l'étranger à la date de clôture de l'exercice, au sens de l'article L 233-3 du code de commerce, soit :

- contrôle de droit, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans les assemblées générales;
- contrôle conjoint, au moyen d'un accord conclu avec d'autres associés ou actionnaires permettant la disposition de la majorité des droits de vote;
- contrôle de fait, lorsque les droits de vote détenus déterminent en fait les décisions dans les assemblées générales, ce contrôle de fait étant présumé en cas de disposition directe ou indirecte d'une fraction des droits de vote supérieure à 40 % alors qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction supérieure,
- contrôle de droit par le pouvoir, en sa qualité d'associé ou actionnaire, de nommer ou révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Deux ou plusieurs personnes agissant de concert sont considérées comme en contrôlant conjointement une autre lorsqu'elles déterminent en fait, dans le cadre d'un accord en vue de mettre en œuvre une politique commune, les décisions prises dans les assemblées générales de cette dernière.

Notre Société contrôle actuellement les sociétés suivantes au sens de l'article L 233-3 du code de commerce :

	UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE		
	% de vote	% d'intérêt	Nature juridique du contrôle (article L 233-3)
UTIGROUP. Est société anonyme capital : 38 600 euros siège social : rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67 207 Niederhausbergen Siren 385 096 615 R.C.S. Strasbourg	99,74 %	99,74 %	contrôle direct de droit
UTIGROUP. Luxembourg SàRL capital : 12 500 euros siège social : 400 route D'Esch L 1025 Luxembourg R.C. Luxembourg section B numéro 65 635	98 %	97,75 %	contrôle indirect de droit
UTIGROUP. Rhône-Alpes Société anonyme capital : 160 000 euros siège social : 92, cours Vitton 69006 Lyon Siren 380 667 774 R.C.S. Lyon	99,94 %	99,94 %	contrôle direct de droit

Résumé de l'activité des Sociétés contrôlées

En ce qui concerne les sociétés UTI GROUP., UTIGROUP. Est, UTIGROUP. Luxembourg et UTIGROUP. Rhône-Alpes appartenant à l'ensemble des sociétés intégrées au périmètre consolidé à la date du 31 décembre 2010, nous vous rappelons que l'activité et les résultats de l'activité de chacune de ces sociétés contrôlées ou des branches d'activité à laquelle elles appartiennent au sein du Groupe, ont été présentés précédemment au titre de la présentation des comptes consolidés et de l'activité du groupe consolidé.

16. PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous informons que notre Société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

17. ACTIONNARIAT DES SALARIES DE LA SOCIETE

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2010
Plan N° 5 du 29-févr-08			1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options						
	150 000	1,04 euros		28-févr-10	0	0	0	28-févr-13	Néant
TOTAL	150 000								

Aucune Option n'a été levée au 31/12/2010.

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, arrivera à son terme le 22 mars 2011.

En dehors du programme de souscription d'actions, il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de la société UTI GROUP de type plan d'épargne d'entreprise ou fonds communs de placement

La société n'a pas versé de participation des salariés depuis l'exercice 2001. Cette participation est gérée par la société. La participation de 2001 n'est plus rémunérée depuis le 01/04/2007 conformément à l'accord de participation qui prévoyait une rémunération pendant une durée de 5 ans.

La société versera une participation des salariés au titre de l'exercice 2010 qui s'élèvera à 287 721 €.

18. OPERATIONS DE RACHAT DE TITRES UTI GROUP. REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (rapport prévu à l'article L.225-209 al.2 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225- 209 al.2 du Code de commerce nous sommes tenus de vous informer au titre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour procéder à des achats et ventes sur les actions de la Société :

- du nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice,
- les cours moyens des achats et des ventes,
- le montant des frais de négociation,
- le nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat,
- leur valeur nominale,
- les motifs des acquisitions effectuées et la fraction du capital qu'elles représentent.

Le contrat de liquidité signé avec la Société de Bourse SG Securities SA a été résilié le 24 novembre 2003. Un nouveau contrat de liquidité a été signé avec la Société de Bourse ARKEON FINANCE le 23 novembre 2003 et renouvelé le 21 avril 2004. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société UTI GROUP. a procédé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dans le cadre de son programme de rachat d'actions dont le renouvellement a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 mai 2010, aux rachats de ses propres actions suivants:

	Nombre d'actions achetées en 2010	Nombre d'actions vendues en 2010	Cours moyen d'achat brut	Cours moyen de vente brut	Frais de négociation H.T en K€	Nombre des actions inscrites au nom de la Société	Valeur évaluée au cours d'achat en K€	Valeur nominale à 0,2 € par action	Fraction du capital au 31 décembre 2010 en %
Programme de Rachat pur	0	0	0	0	0	292 152	454	58 430	3,37
Achat d'actions	131 746		1,02			131 746	135	26 349	1,52
Contrat de liquidité	678 356	693 336	1,10	1,07	5,97	19 295	31	3 859	0,22
Total	810 102	693 336	1,10	1,07	5,97	443 193	620	88 639	5,12

Tous les achats et ventes réalisés au cours de l'exercice 2010 ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de bourse de l'action dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société ARKEON.

Compte tenu des achats et ventes d'actions réalisés par la Société au 31 décembre 2010, la Société détient 443 193 actions en autocontrôle. Enfin, Par décision en date du 25 mai 2010, l'assemblée générale de la Société a fixé le montant maximum de fonds pouvant être affectés par la société UTI GROUP à son programme de rachat à la somme de 1.000.000 €

19 PROPOSITION D'AUTORISATION DE LA SOCIETE A INTERVENIR SUR LE MARCHE DE SES PROPRES ACTIONS

Aux termes d'une décision en date du 23 novembre 2000, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, à acheter les actions de la Société.

Cette autorisation a été renouvelée tout d'abord lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 juin 2001 puis lors de l'assemblée générale mixte annuelle du 21 mai 2002, et enfin le 31 octobre 2003.

Cette autorisation a été renouvelée pour une durée maximale de 18 mois lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2005 puis lors des Assemblées Générales du 23 mai 2008 et du 26 mai 2009 et 25 mai 2010.

Nous vous proposons donc de procéder au renouvellement de cette autorisation lors de la prochaine assemblée générale.

Il convient toutefois d'adapter les conditions notamment de prix d'acquisition des actions tenu de l'évolution du cours de l'action et de retenir un prix d'achat unitaire maximum de quatre euros (4 €) contre trois euros (3 €) actuellement.

La part maximale du capital pouvant être achetée ne pourra excéder 10% du capital social. Le montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions sera fixé à 1.000.000 euros.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées, par ordre de priorité décroissant, en vue de:

1. animer le marché ou la liquidité de l'action UTI GROUP par un prestataire de Service d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'A.F.E.I. reconnue par l'A.M.F.,
2. disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opération d'attribution gratuite d'actions existantes ou de Plans d'Epargne Entreprises ou Interentreprises,
3. disposer d'actions pouvant être conservées et ultérieurement remises à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe (y compris les prises ou accroissements de participations) sans pouvoir excéder la limite fixée par l'article L.225-109 du Code de commerce dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
4. remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière accès au capital de la Société,
5. de mettre en œuvre toute nouvelle pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marché Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les actions pourront, à tout moment dans les limites de la réglementation en vigueur, y compris en période d'offre publique, être acquises, cédées, échangées ou transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens et, notamment, par transfert de blocs ou par utilisation de tout instrument financier dérivé. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, si cette autorisation est donnée au Conseil, elle sera donnée pour une durée maximale de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale et se substituera à l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 25 mai 2010.

Tous pouvoirs seront donnés au Conseil d'administration, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus à l'effet notamment de et pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, établir tous documents, notamment d'information, effectuer toutes formalités, publications et toutes déclarations auprès de tous organismes et généralement faire le nécessaire pour la mise en œuvre de ce programme.

20. DELEGATION DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS (rapport sur l'usage des délégations en matière d'augmentation de capital prévu à l'article L.225-100 al 7 du Code de commerce)

Une délégation de pouvoir a été donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 janvier 2008 au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau programme d'options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants et salariés de la Société et de ses filiales dont le détail figure au point 17 ci-dessus.

Toute information relative à ladite délégation de pouvoir et ses éventuelles utilisations figure en annexe au présent rapport.

21. RAPPORT SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS AUX SALARIES ET DIRIGEANTS PREVU A L'ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE

La Société n'a procédé pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010 à aucune attribution gratuite d'action auprès de ses salariés et dirigeants.

22. CONSEQUENCES ET RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

22.1 Risque de non-paiement

Ce risque est pratiquement inexistant compte tenu de la qualité du portefeuille de clientèle du Groupe qui est constitué principalement de grands comptes.

Par ailleurs les sociétés du Groupe ont conclu des contrats d'affacturage incluant une garantie SFAC sur la quasi-totalité de ses comptes Clients.

22.2 Risque de change

UTIGROUP n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 1 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2010.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

22.3 Risque lié à l'endettement

Nous vous renvoyons aux développements des points 7 du présent rapport s'agissant des risques encourus par la Société.

22.4 Conséquences et risques sociaux

Les informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences sociales de son activité figurent au point 2.2.1 «*effectif du groupe*» du présent rapport.

22.5 Départ de managers

Les équipes de middle-management sont composées de gens jeunes qui participent depuis plusieurs années à la croissance de la Société.

Le Groupe a pour objectif de continuer à les associer à sa croissance.

22.6 Départ de managers-clefs

Pour les managers-clés participant à la direction d'UTI GROUP. et des filiales du Groupe, les conséquences pourraient être plus importantes, mais le développement d'outil de gestion performant, ajouté à la forte implication de la Direction générale parisienne et enfin la mise en œuvre de l'harmonisation économique et sociale dans la gestion des filiales neutralisent fortement ce risque.

Par ailleurs les trois cadres salariés membres de la direction bénéficient d'un plan de stock options attribué en 02/2008 et sont associés la croissance du Groupe.

22.7 Risque technologique

Intervenant dans de grands comptes, les technologies utilisées par UTIGROUP sont régulièrement réactualisées. De part sa stratégie d'intégration du NET au cœur des systèmes d'information, UTIGROUP anticipe les besoins de ses clients et forme au fur et à mesure des besoins ses collaborateurs aux technologies d'avenir. Le risque technologique est par conséquent très faible.

L'activité «Progiel» représente dans sa globalité 3 % du chiffre d'affaires total. Il n'y a par conséquent qu'un très faible risque de dépendance vis-à-vis de ces produits.

Peu de produits tiers sont intégrés à nos produits éditeurs. Là aussi le risque de difficulté d'intégration est non significatif.

Les contrats de distribution font l'objet d'une validation préalable à toute signature par nos conseils juridiques.

Les produits éditeurs évoluent de manière permanente et les mises à niveau sont facturées aux clients sous contrat qui de ce fait financent les évolutions des progiciels applicatifs.

Les contrats de partenariat, de distribution de produit du Groupe n'engagent celui-ci qu'à concurrence des opérations réalisées, mais jamais sur un volume garanti à l'égard du partenaire.

22.8 Risque lié à la croissance

Notre croissance est particulièrement mesurée et adaptée à la croissance de notre marché. De ce fait, elle présente à ce jour aucun risque identifiable.

22.9 Conséquences et risques environnementaux / Activités polluantes ou à risque

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société UTI GROUP. et de chacune de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place ou poursuivie.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour les risques de pollution.

22.10 Risque lié à l'affacturage

Le Groupe confie environ 95 % de son chiffre d'affaires TTC à une société d'affacturage et compte tenu de la qualité de ses Clients (grands comptes), de la rotation du poste client, du suivi mis en place au sein du Groupe et de la transparence établie avec la société d'affacturage, la probabilité d'une dénonciation à l'initiative de la société d'affacturage est considérée comme nulle.

22.11 Risque Actions

La Société, dans un souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions et des titres en capital de ses filiales.

La Société détient 443 193 actions en propres. A chaque clôture, les titres sont valorisés au cours moyen du dernier mois et la différence est comptabilisée en provision pour dépréciation. Le risque maximal est limité à la valeur actuelle du stock soit moins de 552 K€.

La constitution de ce portefeuille provient d'une position à contre-tendance du marché destinée à améliorer la liquidité du titre.

Le risque sur les titres UTI GROUP est négligeable.

Au 31 décembre 2010, La société UTI GROUP a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents.

Au vu des tests réalisés, aucune dépréciation n' a été constatée.

22.12 Assurances et couverture de risques

Le Groupe a souscrit auprès de HISCOX une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités, une assurance « tous risques informatiques » ainsi qu'une multirisques professionnelle auprès de ALBINGIA.

Niveau de couverture

La Responsabilité Civile Exploitation est garantie à hauteur de 7 500 000 € tous dommages confondus

La Responsabilité Civile Professionnelle est garantie à hauteur de 1 500 000 € tous dommages confondus

Risques couverts

Dommages matériels, immatériels et corporels consécutifs ou non à concurrence de

- 1 500 000 € au titre de la RC Professionnelle

-1 500 000 € au titre de la RC Exploitation

– Coût de l'Assurance

L'ensemble des garanties énoncées ci-dessus a représenté en 2010 pour UTIGROUP une prime annuelle de 18 320 €.

Le parc de véhicules de la Société fait pour sa part l'objet d'un contrat «flotte automobile » au niveau du Groupe, permettant ainsi de bénéficier des meilleures conditions financières auprès de COVEA FLEET.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car UTI GROUP réalisant plus de 80 % de son chiffre d'affaires en délégation de personnel, un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation, de son Fonds de Commerce, quant à l'activité «Produits» elle peut être déplacée très rapidement comme l'activité clé en mains où les développements peuvent très bien se faire à partir des plateformes des Clients.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

22.13 Risque fiscal

Néant

22.14 Clause de complément de prix

Néant

22.15 Subvention

Non significatif

22.16 Litiges

Il existe à ce jour des litiges étant précisé que suivant l'appréciation de nos conseils et en fonction du niveau du risque encouru, ceux-ci font soit l'objet d'une information dans les comptes sociaux et consolidés, soit d'une provision pour risque.

Les principaux litiges peuvent se résumer de la manière suivante :

- Depuis 2002, un litige opposait la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Une provision avait été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Le jugement en premier ressort condamnait la société UTI GROUP à hauteur de 3.200K€ dont 800K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTIGroup. avait fait appel de cette décision et constitué une provision complémentaire d'un montant de 1 867 K€.

En mars 2010 la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTI GROUP qui a eu pour effet sur le résultat d'exploitation :

- Une reprise de provision comptabilisée en exceptionnel de 1.867 K€ et une reprise de provision pour risques comptabilisée en exploitation de 226K€.

- Une facturation complémentaire nette de provision d'un montant de 174K€.

A la date d'arrêt, le groupe et ses conseils n'ont pas identifié de risque particulier lié à la déclaration de pourvoi en cassation.

- Un litige opposait la société UTI GROUP avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTIGroup. Est. La société avait intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes qui bloquait le civil en l'état. La juridiction pénale a rendu un jugement en 2007 et condamné l'ancien dirigeant à une amende et au versement de dommages et intérêts. Le Tribunal de Grande Instance de Nancy a rendu son jugement le 11/01/2010 condamnant UTI GROUP à verser le solde du prix de cession des titres d'UTI GROUP EST pour 216 K€ et condamne l'ancien dirigeant d'UTI GROUP EST à verser 41K€ à UTI GROUP EST. L'ancien dirigeant a fait appel de cette décision.

- Prud'hommes provisionnés à la clôture de l'exercice 2010 pour 205 K€ pour Paris, contre 172 K€ en 2009.

22.17 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la Concurrence

Néant

23. COMPTES FOURNISSEURS PAR ANTERIORITE

Ventilation des soldes fournisseurs au 31/12/2010 des sociétés du groupe en mois, en fonction des dates de facture, exprimée en euros :

En jours		En mois	UTIGROUP	UTI GROUP RHONE ALPES	UTI GROUP EST	TOTAL	%
De	A						
0	30	1	446 556	48 503	14 722	509 781	46,9%
31	60	2	351 290	6 563	3 283	361 136	33,2%
61	90	3	19 701	0	0	19 701	1,8%
91	120	4	10 506	-2 774	0	7 732	0,7%
121	150	5	-1 491	7 774	0	6 283	0,6%
151	180	6	28 902	-46	0	28 856	2,7%
181	plus	Plus de 6 mois	152 669	1 309	-154	153 823	14,1%
TOTAL			1 008 132	61 329	17 850	1 087 312	100,0%
			92,7%	5,6%	1,6%	100,0%	

Factures fournisseurs Intergroupe	65 406	36 077	87 610	189 093
-----------------------------------	--------	--------	--------	---------

Les factures fournisseurs intergroupe ont été déduites des soldes fournisseurs au 31/12/2010 et s'élèvent à 189 093 € au total.

Ventilation des soldes fournisseurs au 31/12/2009 des sociétés du groupe en mois, en fonction des dates de facture, exprimée en euros :

En jours		En mois	UTIGROUP	UTI GROUP RHONE ALPES	UTI GROUP EST	TOTAL	%
De	A						
0	30	1	482 609	55 577	24 484	562 670	69,0%
31	60	2	74 157	662	5 610	80 428	9,9%
61	90	3	3 982	0	0	3 982	0,5%
91	120	4	0	-162	0	-162	0,0%
121	150	5	12 337	-1	0	12 336	1,5%
151	180	6	-888	0	0	-888	-0,1%
181	plus	Plus de 6 mois	154 918	1 635	22	156 575	19,2%
TOTAL			727 115	57 712	30 115	814 941	100,0%
			89,2%	7,1%	3,7%	100,0%	

Factures fournisseurs Intergroupe	127 034	30 189	74 065	231 287
-----------------------------------	---------	--------	--------	---------

Les factures fournisseurs intergroupe ont été déduites des soldes fournisseurs au 31/12/2009 et s'élèvent à 231.287 € au total.

Conformément aux dispositions légales concernant le rapport de gestion du Conseil sur l'exercice clos et notamment l'article R.225-102 du Code de commerce, nous joignons en annexe au présent rapport le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société.

Nous vous joignons également en annexe, conformément aux articles L.225-37 et L.225-68 du Code de commerce, le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne durant l'exercice.

Enfin, conformément aux dispositions des articles L.225-129-5 et L225-100 al. 7 du Code de commerce, est joint au présent rapport, le tableau des délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital

Le Conseil d'Administration

UTI GROUP

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Article L.225-100 al. 7 du Code de commerce

Date de la délégation	Nature de la délégation	Modalités de la délégation	Exercice de la délégation	Expiration de la délégation
22-janv-08	Attribution d'options de souscription d'actions nouvelles de la Société au personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans la limite d'un nombre total d'actions ne pouvant excéder 3 % du capital social	<p>Le prix de souscription ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours de clôture constatés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie.</p> <p>Aucune option ne pourra être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.</p> <p>L'Assemblée Générale renonce expressément, au profit des bénéficiaires des options, au droit préférentiel de souscription des actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options</p>	<p>Le Conseil d'administration du 29 février 2008, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'assemblée générale mixte a arrêté le plan n°1 et a décidé d'attribuer 150 000 options donnant droit à la souscription de 150 000 actions nouvelles à 3 salariés de la Société et de ses filiales.</p> <p>Le prix de souscription est fixé à 1,04 €</p>	22-mars-11

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

Les informations sur les flux de trésorerie et les capitaux se trouvent dans les chapitres 20 INFORMATIONS FINANCIERES et 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au cours des trois derniers exercices, la société a financé son activité opérationnelle grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, et les emprunts accordés début 2008.

Les disponibilités nettes des mobilisations de créances non garanties consolidées sont respectivement de :

Disponibilités nettes	en K€
au 31/12/2008	1 063
au 31/12/2009	711
au 31/12/2010	904

Ces disponibilités sont principalement détenues en euros.

10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (NORMES IFRS)

Flux de trésorerie en milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
A- FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		
<u>Capacité d'autofinancement</u>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	1 832	-227
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-1 918	610
charges et produits calculés liés aux stock options	0	15
plus ou moins values de cession	-22	-18
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	28	87
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</u>	<u>-80</u>	<u>467</u>
Coût de l'endettement financier net	281	269
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	1 143	32
<u>capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	<u>1 344</u>	<u>768</u>
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages du personnel)	-379	-239
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	965	529
B -FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-208	-75
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	127	58
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	17	
Variation des prêts et avances consentis	-32	-55
Incidence de variation d'épérimètre	0	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	-96	-72
C- FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital - versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	135	-17
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-529	-523
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-281	-269
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-676	-809
D - INCIDENCE VARIATIONS DES COURS DES DEVISES		
FLUX NET DE TRESORERIE	193	-352
Trésorerie au 1er janvier	711	1 063
Flux nets de l'Exercice	193	-352
Trésorerie à fin de période	904	711

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE

11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le groupe n'a pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement.

Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le groupe, nécessite de tels investissements humains. De ce fait, les dépenses R&D au sein du groupe, présentées en charges de la période, ne représentent qu'une part non significative du chiffre d'affaires.

11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES

Le nom Union Technologies Informatique a été déposé auprès de l'INPI, tout comme l'a été le nouveau sigle UTI GROUP.

UTI GROUP a également déposé à son nom les marques de produits dont elle est l'éditeur.

- Edi-one
- Net-organize.com
- Net-org@nize

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 31 mars 2011



Résultats annuels 2010

- *Croissance du chiffre d'affaires : + 11%*
- *Forte hausse du résultat opérationnel courant : + 92 %*
- *Situation financière renforcée*

UTI GROUP, société de service informatique dédiée au conseil et à l'intégration des nouvelles technologies au sein des grandes entreprises du secteur tertiaire, publie ce jour ses comptes consolidés au 31 décembre 2010 permettant de faire ressortir les éléments comparatifs suivants :

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Chiffres d'affaires	28 581	25 733
Résultat opérationnel courant	1 574	820
En % du Chiffre d'Affaires	5,5%	3,2%
Autres charges opérationnelles ou produits opérationnels	1 867	-657
Résultat opérationnel	3 441	163
Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financières	-215	-269
Charges d'impôts sur résultat	-1 385	-32
Résultat net part du groupe	1 847	-227
Résultat par action (en €)	0,22	-0,03

Excellent niveau d'activité en 2010, progression de la rentabilité opérationnelle

Sur l'ensemble de l'année, UTI GROUP enregistre un chiffre d'affaires de 28,58 MEUR en hausse de 11 % par rapport à l'exercice 2009. Après un premier semestre en progression de 3,1 %, l'activité du Groupe s'est nettement accélérée au second semestre 2010 avec une hausse de 19,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le taux de croissance organique entre 2010 et 2009 s'établit à 8%.

D'un point de vue opérationnel, ce bon niveau d'activité résulte de :

- l'augmentation de 9,7% des effectifs opérationnels d'UTI GROUP sur l'année,
- l'acquisition le 16/06/2010 de 100% du capital de HBCC PARTNERS qui a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) dans les comptes d'UTI GROUP en date du 01/08/2010,

Dans ce contexte, les indicateurs de rentabilité sont en nette progression. UTI GROUP enregistre notamment un résultat opérationnel courant en augmentation de 92% par rapport à l'exercice précédent à 1 574 K€ contre 820 K€ en 2009. La marge opérationnelle courante ressort ainsi à 5,5% en sensible amélioration par rapport aux 3,2% réalisés en 2009.

Le résultat net s'établit à 1 847 K€ au 31/12/2010 à comparer à -227 K€ au 31/12/2009. Ce résultat net tient compte d'un autres produits opérationnels de 1 867 K€ lié à un litige client.

Une situation financière renforcée

Au cours de l'exercice 2010, UTI Group a poursuivi l'amélioration de ses fondamentaux économiques.

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Dettes financières à long terme	1 101	1 624
Dettes financières à court terme	1 093	1 139
Dettes financières totales	2 194	2 763
Capitaux propres	9 430	7 718
Dettes financières sur capitaux propres	23,3%	35,8%

A fin décembre 2010, UTI GROUP dispose d'une structure financière solide. Les dettes financières totales poursuivent leur recul avec une baisse de 20% à 2 194 K€ au 31/12/2010 contre 2 763 K€ au 31/12/2009.

Les fonds propres du groupe ressortent en hausse de 22% à 9 430 K€ contre 7 718 K€ en 2009. Le ratio dettes financières sur capitaux propres passe ainsi de 35,8% en 2009 à 23,3%.

Perspectives 2011 :

Le contexte économique et politique général ne permet de se prononcer avec certitude sur les perspectives commerciales de l'année 2011. Néanmoins, le Groupe anticipe une amélioration générale de l'activité dès le deuxième trimestre 2011 et un franc redémarrage au second semestre. UTI GROUP envisage ainsi pour l'exercice 2011 une progression de son niveau d'activité accompagnée d'une poursuite de l'amélioration de ses fondamentaux économiques.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011 - 13 mai 2011

A propos d'UTI Group ...

Cotée sur le Compartiment C d' Euronext Paris, UTI Group est une Société de Services Informatiques, spécialisée dans l'intégration des nouvelles technologies au cœur des systèmes d'information des grandes entreprises. Elle exerce également une activité d'édition et de distribution de logiciels.

Code ISIN : FR0000074197

Pour plus d'informations, vous pouvez en faire la demande au siège social de la société, 68 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX ou bien consulter le site web : www.uti-group.com.

De plus, le Document de référence pour l'année 2009 a été déposé à l'AMF le 29/04/2010 est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site de UTI GROUP (<http://www.uti-group.com>)

Contacts

Christian AUMARD

Président Directeur Général

Tél. : 01 41 49 05 10

Christian.aumard@uti-group.com

Samuel Beaupain

Relations Presse

Tél : 01 80 81 50 05

samuelbeaupain@reseau-edifice.com

13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE

UTIgroup a fait le choix de ne pas inclure de prévisions dans son document de référence.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTI GROUP

14.1.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société UTI GROUP

Pour les administrateurs en fonction

Nom et Prénom des Administrateurs en fonction	Date de première nomination comme administrateur	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute autre société depuis les 5 dernières années
Christian AUMARD	17/04/1996	31/12/2013	P.D.G	Néant	LAW INFORMATIQUE (Président du CA et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Président du CA , D.G. et administrateur) UTIGROUP. Est (Président du CA) CPB Consulting (PDG) UTIGROUP. Luxembourg S.a.r.l (Gérant)
Patrick QUENNET	09/07/1999	31/12/2010	D.G. délégué et administrateur	Néant	UTIGROUP. Est (D.G. et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Administrateur) LAW INFORMATIQUE D.G.D depuis le 20/12/2010 SCPI AV HABITAT2 (élu au conseil de surveillance jusqu'à la prochaine Assemblée de 06/2011, vice-président sur exercice 2008-2010) Siège social : 33, rue du 4 septembre 75002 PARIS RCS Paris D 480 751 881
Jacqueline FOUET épouse AUMARD	17/04/1996	31/12/2013	D.G. délégué et administrateur	Néant	LAW INFORMATIQUE (D.G.D. et administrateur) UTIGROUP. Est (Administrateur)

					UTIGROUP. Rhône-Alpes (Représentant permanent de UTI GROUP, Administrateur)
--	--	--	--	--	---

Il est ici précisé que par décision en date du 21 mai 2002 et consécutivement à la modification statutaire adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2002, le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général sur la tête de Monsieur Christian AUMARD. Celui-ci a donc pris à compter de cette date, le titre de Président et Directeur Général.

Le Conseil d'administration ne comprend dans la période de référence d'administrateur indépendant, ni d'administrateur élu par les salariés.

Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société.

Aucun des administrateurs n'a été condamné pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années.

Aucune faillite, mise sous séquestre, ou liquidation n'a concerné un administrateur du groupe UTIgroup au cours des cinq dernières années.

Aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un des administrateurs par des autorités statutaires ou réglementaires.

Aucun administrateur d'UTIgroup n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

14.2 DIRECTION DU GROUPE

14.2.1 UTIGROUP. EST

Monsieur Christian AUMARD d'administration	Président du Conseil
Monsieur Patrick QUENNET Administrateur	Directeur Général et
Madame Jacqueline AUMARD	Administrateur

14.2.2 UTIGROUP. RHONE ALPES

Monsieur Christian AUMARD	Président et Directeur Général
Monsieur Patrick QUENNET	Administrateur
UTI GROUP	Administrateur
<i>(dont le représentant permanent est Madame Jacqueline AUMARD)</i>	

14.2.3 UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL

Monsieur Christian AUMARD	Gérant
---------------------------	--------

14.2.4 CADRES DE DIRECTION

Monsieur Eric CARDOSO exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTI GROUP.

Madame Florence TOUSSAINT exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTI GROUP. Rhône-Alpes et la direction des opérations de UTI Est.

Madame Mireille ROLLAND exerce les fonctions de Directeur Administratif et Financier du groupe UTI GROUP.

14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS

Des plans d'options de souscription d'actions ont été mis en place au sein de la société UTI GROUP au bénéfice des dirigeants et des salariés du Groupe dont le descriptif figure au chapitre 17 .5.

L'AG du 21 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'option de souscription.

Le 29 février 2008, le conseil d'administration a validé un plan de 150 000 stocks option émises à 1,04 € chacune au bénéfice de 3 salariés.

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT	
date d'assemblée	Plan N°5
date du conseil d'administration	29/02/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	150 000
le nombre pouvant être souscrites ou achetées par	
- les mandataires sociaux	
- dix premiers attributaires salariés	150 000
Point de départ d'exercice des options	
date d'expiration	28/02/2013
Prix de souscription ou d'achat	1,04 €
modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
nombre d'actions souscrites au	
31-déc-10	0
options de souscription ou d'achat d'actions annulées dans l'exercice	0
options de souscription ou d'achat d'actions restantes	150 000

14.4 conflit d'intérêts au sein des organes d'administration et de direction

Il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes composant les organes d'administration et de direction générale et leur intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

15 REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES versés à chaque mandataire social

Rémunération et avantages de toute nature, directs et indirects, versés à chaque mandataire social

15.1.1 Principes généraux

La détermination de la rémunération des dirigeants relève de la responsabilité du Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations. En l'état, la Société ne dispose pas de comité des rémunérations. Les rémunérations attribuées aux dirigeants le sont en leur qualité de Président Directeur Général ou de Directeur (trice) Général (e) Délégué (e).

Nous vous précisons que les mandataires sociaux ne perçoivent aucune partie variable en complément de leur rémunération, qu'ils n'ont reçu aucune prime sur l'exercice 2010 et qu'ils ne disposent pas de régime complémentaire de retraite spécifique.

Par ailleurs, la société UTI GROUP ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration. Monsieur Bernard ANTHONIOZ, administrateur, n'a donc reçu aucun jeton.

Nous vous précisons également qu'il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, qui correspondraient à des éléments de rémunération, ou des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison – de la prise, - de la cessation, - ou du changement de ces fonctions, - ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, s'agissant du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux a reçu, durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par UTI GROUP., il est ici précisé que Monsieur Christian AUMARD, Monsieur Patrick QUENNET et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD n'ont perçu aucune rémunération au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun plan de stocks option.

Enfin, les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération d'une société actionnaire du Groupe par le biais de flux financiers entre les deux entités (non compris les dividendes, le cas échéant, perçus par LAW INFORMATIQUE au titre de sa participation au capital d'UTI GROUP. et redistribués).

Les mandataires sociaux des autres sociétés du groupe n'ont aucune rémunération versée par ces sociétés.

15.1.2 Tableaux de présentation des rémunérations

Selon les recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé adopté par le MEDEF et l'AFEP le 06/10/2008.

Les divers tableaux normés sont présentés ci-après

Rémunérations, options et actions attribués à chaque mandataire social	Exercice 2010	Exercice 2009
Christian AUMARD		
Président Directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	351 000 €	351 000 €
Valorisations des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	351 000 €	351 000 €
Jacqueline FOUET AUMARD		
Directrice Générale Déléguée		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	52 000 €	52 000 €
Valorisations des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	52 000 €	52 000 €
Patrick QUENNET		
Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	193 176 €	154 931 €
Valorisations des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	193 176 €	154 931 €

Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant social				
Christian AUMARD	Au titre de l'exercice 2010		Au titre de l'exercice 2009	
Président Directeur général	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	351 000 €	351 000 €	351 000 €	351 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantage en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	351 000 €	351 000 €	351 000 €	351 000 €
Jacqueline FOUET AUMARD	Au titre de l'exercice 2010		Au titre de l'exercice 2009	
Directrice Générale Déléguée	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	52 000 €	52 000 €	52 000 €	52 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantage en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	52 000 €	52 000 €	52 000 €	52 000 €
Patrick QUENNET	Au titre de l'exercice 2010		Au titre de l'exercice 2009	
Directeur général délégué	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	193 176 €	193 176 €	154 931 €	154 931 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantage en nature	6 093 €	6 093 €	6 093 €	6 093 €
TOTAL	199 269 €	199 269 €	161 024 €	161 024 €

L'avantage en nature concerne la mise à disposition d'un véhicule.

Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeant	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009
Bernard ANTHONIOZ		
jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Christian AUMARD	pas de plan		0 €	0	0,00 €	
Jacqueline FOUET AUMARD	pas de plan		0 €	0	0,00 €	
Patrick QUENNET	pas de plan		0 €	0	0,00 €	
TOTAL			0 €	0		

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Christian AUMARD	pas de plan	0	0,00 €
Jacqueline FOUET AUMARD	pas de plan	0	0,00 €
Patrick QUENNET	pas de plan	0	0,00 €
TOTAL		0	

Actions de performances attribuées à chaque dirigeant mandataire social						
Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur at par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Christian AUMARD	pas de plan	0	0 €			
Jacqueline FOUET AUMARD	pas de plan	0	0 €			
Patrick QUENNET	pas de plan	0	0 €			
Bernard ANTHONIOZ	pas de plan	0	0 €			
TOTAL		0	0 €			

Actions de performances devenues disponibles pour chaque mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Christian AUMARD	pas de plan	0	0,00 €
Jacqueline FOUET AUMARD	pas de plan	0	0,00 €
Patrick QUENNET	pas de plan	0	0,00 €
Bernard ANTHONIOZ	pas de plan	0	0,00 €
TOTAL		0	

Historique des attributions d'Options de souscription ou d'achats d'actions			
	plan N°5	Plan N°	plan N°
Date d'assemblée	22/01/2008		
Date du conseil d'administration	29/02/2008		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	150 000		
Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux	0		
Christian AUMARD	0		
Jacqueline FOUET AUMARD	0		
Patrick QUENNET	0		
Bernard ANTHONIOZ	0		
Point de départ d'exercice des options	01/03/2008		
Date d'expiration	28/02/2013		
Prix de souscription ou d'achat	1,04 €		
Modalités d'exercice			
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	0		
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	0		
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	150 000		

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan N°
Options consenties durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attributions des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0		pas de plan sur l'exercice
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0		0

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Christian AUMARD	OUI		NON		NON		NON	
Président Directeur général								
Date début du mandat								
Date fin mandat	31/12/2013							
Jacqueline FOUET AUMARD	OUI		NON		NON		NON	
Directrice Générale Déléguée								
Date début du mandat								
Date fin mandat	31/12/2013							
Patrick QUENNET	OUI		NON		NON		NON	
Directeur général délégué								
Date début du mandat								
Date fin mandat	31/12/2010							

6 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration

A ce jour, aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Aucune disposition n'a été prise quant à l'élaboration d'un règlement intérieur ou d'un code de déontologie pour organiser le fonctionnement du Conseil d'administration.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration

A ce jour, aucune mesure spécifique d'évaluation du Conseil d'administration n'a été mise en place.

16.1.3 Réunion du Conseil d'administration

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

Voir 16-4 Rapport du Président du Conseil d'Administration qui détaille l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration.

Il y a eu en 2010 6 réunions du conseil d'administrations de la société mère, 2 réunions pour UTIgroup.est et 2 pour UTIgroup.Rhône-Alpes.

En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

16.2 CONTRATS DE SERVICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Aucun contrat de délégation de personnel en 2010 entre les sociétés UTI-GROUP et ST GROUPE (société appartenant à Bernard ANTHONIOZ).

16.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La situation critique de l'entreprise durant les années passées et les engagements personnels au travers des comptes courants d'associés des différents actionnaires significatifs de l'entreprise n'ont pas permis la cooptation d'administrateur indépendant compte tenu de la situation de risque auquel l'entreprise devait faire face. Cette situation devrait entraîner le maintien d'un conseil fortement impliqué par les enjeux financiers.

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, les Membres du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de se référer au sein de la Société aux règles de gouvernement d'entreprise issues du code AFEP/MEDEF (disponibles sur le site Internet: www.medef.fr).

Il est toutefois précisé que la taille de la société UTI GROUP ne justifie pas la mise en œuvre de certains Comités, comme notamment du Comité des rémunérations préconisé par ledit code.

Pour autant, dorénavant, le Conseil veillera à se référer lors de la détermination de la rémunération des dirigeants auxdites recommandations, sachant que les rémunérations des dirigeants d'UTI GROUP et leur mode de fixation répondent d'ores et déjà à un grand nombre de ces recommandations, ceux-ci ne bénéficiant notamment pas d'options d'achat ou de souscription d'actions, de régimes de retraite supplémentaires spécifiques, de parachutes dorés en cas de départ voire de contrats de travail au sein de la Société.

16.4 PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES

16.4.1 Rapport du Président

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration
et sur les procédures de contrôle interne
(articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce)

Conformément aux articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière, le Président du Conseil d'Administration d'UTI GROUP rend compte dans le présent rapport approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 25 mars 2011 des informations relatives :

- à la composition et aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration,
- aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le groupe UTI GROUP,
- au gouvernement d'entreprise en matière de rémunération des dirigeants,
- aux modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales de la Société,

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Il existe à ce jour plusieurs comités au sein de la Société mais de façon générale la Société n'a pas à ce jour procédé à la mise en place de mesures de gouvernement d'entreprise.

I. Le Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion, pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La durée des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale est de six années au plus.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé qui se tient dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Le conseil d'administration peut être renouvelé soit en totalité, soit par fractions, de manière que le renouvellement soit aussi régulier que possible et que la durée des fonctions d'un administrateur n'excède jamais six années.

Au cours de l'exercice 2010, le conseil d'administration était composé de quatre membres : Monsieur Christian AUMARD (Président), Monsieur Patrick QUENNET, Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD et Monsieur Bernard ANTHONIOZ.

Le Conseil d'administration se trouve ainsi composé de 75% d'hommes et de 25% de femmes ; la proportion de femme étant passée à 33% au 31 décembre 2010 suite à la démission d'un administrateur homme.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Christian AUMARD et de Madame Jacqueline AUMARD ont été renouvelés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2008 pour une durée de 6 années.

Le mandat de Monsieur Patrick QUENNET ayant été renouvelé le 7 septembre 2005 pour une durée de 6 années, celui-ci arrivant à expiration, son renouvellement sera proposé lors de la prochaine assemblée générale.

Enfin, Monsieur Bernard ANTHONIOZ a démissionné de son mandat d'administrateur depuis le 31 décembre 2010.

Séances et participation

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

Nombre de séances en 2010

Le Conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises au cours de l'exercice 2010, contre 5 fois durant l'exercice 2009.

Assiduité

La majorité des administrateurs étaient présents à chaque réunion du Conseil d'administration.

Accès à l'information

Convocation

Chaque convocation est adressée au moins 5 jours avant le Conseil (sauf urgence) et systématiquement assortie d'un ordre du jour détaillé.

Dossier préparatoire aux travaux du Conseil

Chaque administrateur reçoit, plusieurs jours avant le Conseil un dossier exhaustif des points traités à l'ordre du jour, lorsque les questions devant être abordées le nécessitent pour lui permettre d'être pleinement informé de l'activité de la Société et de participer efficacement aux séances.

En séance

Les membres du Conseil d'Administration sont régulièrement et individuellement informés de la situation financière de la Société, de sa trésorerie, des activités des pôles, des conditions et perspectives du marché, ainsi que des litiges susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation ou son activité. En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

En dehors des séances

Afin d'assurer un niveau élevé d'information des administrateurs, ceux-ci sont destinataires des articles de presse et des analyses financières publiées sur UTI GROUP.

Points principaux débattus en 2010

Outre les points et décisions relevant légalement de cet organe, le Conseil a débattu de toutes les actions majeures conduites en 2010, tant sur le plan externe (acquisitions, marchés et stratégie du Groupe, politique financière, ...), qu'interne (organisation, nominations, rémunération, fonctionnement, financement,...).

Règlement Intérieur

A ce jour aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

Notion d'administrateur indépendant

Il n'a été à ce jour désigné au sein du Conseil d'Administration de la Société aucun administrateur indépendant tel que défini dans le rapport Bouton.

Limitation apportée par le Conseil aux pouvoirs du Directeur Général

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée annuellement en Conseil, le Président Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Ces limitations s'appliquent à toutes les opérations de la Société et de l'ensemble de ses filiales. Elles sont également applicables aux Directeurs Généraux Délégués.

II. Les Comités spécialisés contribuant à l'efficacité des travaux du Conseil

Il existe, à ce jour, un comité au sein de la Société au sens du rapport Bouton : le Comité d'acquisition auquel le Directeur Général Adjoint et la Directrice Administrative et Financière participent. Le rôle de ce dernier est d'assister les membres du Conseil d'Administration dans l'analyse des projets d'acquisition du groupe (cf. dispositif de contrôle interne).

LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le Contrôle interne est l'organisation des processus, des procédures et des contrôles encadrée par la Direction générale et relayée par l'ensemble de l'entreprise, ayant pour finalité d'assurer la maîtrise globale des risques et de donner une assurance raisonnable que les objectifs stratégiques sont bien atteints

Le dispositif de contrôle interne au sein du Groupe UTI GROUP est identique dans la société-mère et les filiales et repose sur un ensemble d'éléments permettant de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de contrôle interne suivants :

- mise en œuvre effective et optimisation des opérations ;
- fiabilité des informations financières ;
- conformité aux lois, réglementations et directives internes en vigueur.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Ce dispositif repose sur des directives élaborées, sur la responsabilisation des directions en charge des activités, la collégialité dans le processus de prise de décisions, et la séparation des fonctions d'exécution et de contrôle.

Le Groupe de direction est animé, en sus du Président Directeur Général et de ses Directeurs Généraux Délégués, par un Comité couvrant la totalité du périmètre de l'entreprise composé des Directeurs Généraux Adjointes opérationnels par régions (au nombre de deux) et du Directeur Administratif et Financier.

Le Comité de direction se réunit régulièrement une fois par mois et de manière ad-hoc en tant que de besoin. Il constitue un organe de décisions pour les questions qui relèvent, par leur importance financière ou leur aspect stratégique et/ou transversal.

Dispositif de recensement et de Gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne a notamment pour objectif de répondre au mieux aux risques majeurs pouvant impacter l'atteinte des objectifs que s'est fixé le Groupe.

La gestion des risques opérationnels, commerciaux financiers et comptables repose sur une organisation structurée à deux niveaux faisant intervenir les organes opérationnels (directions opérationnelles) et la Direction Générale, sachant que chaque direction opérationnelle a défini les procédures propres à l'activité quotidienne du service dont elle a la charge.

Les séquences de pilotage hebdomadaires, mensuelles et annuelles décrites dans les paragraphes ci-dessous sont l'occasion d'un recensement des risques rencontrés par la société UTI GROUP et/ou ses filiales.

Ces informations et alertes sont ensuite directement gérées par la Direction Générale de chaque entité concernée.

Par ailleurs, le Groupe s'est doté de professionnels externes qui conseillent et assistent la Direction Générale dans ses prises de décision.

La nature des principaux facteurs de risque du Groupe est détaillée dans le rapport de gestion.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont principalement dévolues à la Direction Générale lorsque les procédures de gestion et de suivi sont assurées par une direction ou un comité opérationnel.

Gestion et élaboration de l'information financière et comptable

La clarté de l'information financière et la pertinence des méthodes comptables font l'objet de la surveillance exercée par le Groupe de Direction. L'élaboration des comptes sociaux et consolidés est assurée par la Direction Administrative et Financière sous la supervision de la Direction Générale.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés est conforme à la réglementation en vigueur, la consolidation a été reprise en interne depuis le 30/06/2007.

Le comité commercial :Gestion et suivi des activités de délégations de personnel et intégration de systèmes

Un comité commercial se réunit chaque semaine et chaque mois en présence du Président Directeur Général, le Directeur Général Adjoint en charge des opérations, des responsables d'agence commerciale et des ingénieurs commerciaux.

L'objectif du comité commercial est :

- D'agrèger une vision globale de l'activité commerciale de la société,

- D'affiner la stratégie d'attaque du marché en révisant, si besoin les priorités associées,
- De définir toute intervention particulière à mener en y associant les acteurs concernés,
- D'analyser les évolutions du marché en tendance.

L'avancement des travaux au forfait, le suivi budgétaire et le taux de rendement des opérations au forfait sont suivis mensuellement par l'exploitation des Fiches Mensuelles d'Activité (FMA).

Pour la partie délégation de personnel, il est procédé mensuellement à un contrôle entre le service paie, et la facturation, consistant à rapprocher les bulletins de salaires des FMA et de la facturation s'assurant ainsi de l'exhaustivité du traitement.

A cet effet, chaque fin de mois un état permettant un suivi rigoureux des factures à établir est formalisé par l'équipe opérationnelle, de même qu'un rapprochement entre la facturation et la production.

Pour la partie produits, le cycle « Développement-Livraison-Installation-Recette » est contractuel et fait l'objet d'un suivi d'avancement par gamme de produits.

Le comité de recrutement

Il se compose du Directeur Général Adjoint en charge des opérations et des recruteurs.

L'objectif du comité de recrutement est d'ajuster la politique de recrutement.

Gestion du crédit

Un comité de crédit se réunit chaque semaine au siège de Levallois Perret. Il est composé par la direction des opérations, par la direction administrative et Financière et par l'assistante de la direction des opérations chargée du suivi des impayés.

L'objectif du comité est le suivi des opérations enregistrées chez le « Factor », le suivi des impayés et les moyens et actions à mettre en œuvre pour recouvrer les créances en retard.

Gestion et suivi de l'endettement et de la trésorerie du Groupe

Le service Comptabilité-Finance du Groupe centralisé chez UTI GROUP est composé d'une directrice administrative et financière assistée d'une équipe de 2 collaborateurs sur Paris avec une grande polyvalence.

Le département finance à partir des extractions informatiques journalières de chaque banque, valide la position des différents comptes.

Le rapprochement ainsi opéré journalièrement est complété des opérations en cours, ainsi que de la centralisation des flux financiers par nature et par banque permettant une mise à jour régulière des prévisions de trésorerie.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est mis à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

La Société, dans le souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat, et des titres en capital de ses filiales.

Traitement comptable des comptes sociaux

La comptabilité générale de la société –mère et des filiales est tenue à partir d'un Logiciel de la Société CEGID pour l'ensemble du Groupe, cet outil donnant une garantie en matière de sécurité.

Le traitement de l'information comptable est quotidien, et divisé en 3 pôles :

- Achats / Fournisseurs / Imputation / Règlements / Pointage
- Ventes / Subrogation / Imputation / Encaissements / Pointage / Relance
- Trésorerie / Rapprochements bancaires / Mise à jour Prévisionnel

Les écritures d'Opérations Diverses (TVA, Provisions courantes, etc....) sont établies par la directrice administrative et financière.

Gestion et traitement de la paie

Le service paie collecte l'ensemble des éléments variables auprès des DGA de Paris et de Province. Ces informations sont contrôlées, exploitées puis traitées au sein du logiciel SAGE pour l'établissement de la paie.

Dans un souci de sécurisation et de simplification des traitements comptables, les notes de frais des collaborateurs sont réglées avec 1 mois de décalage sur la paie après validation par le DGA Opérationnel.

Le service paie produit mensuellement les états des charges sociales en s'assurant de la mise à jour des paramètres sociaux.

Le responsable de la paie justifie de manière permanente la totalité des soldes des comptes sociaux de même qu'elle assure la gestion des congés payés et des RTT de chaque collaborateurs.

La paie de l'ensemble du Groupe est tenue selon les mêmes principes, les filiales tant de Lyon que de Niederhausbergen sont traitées à Paris.

Traitement comptable des comptes consolidés

L'élaboration des comptes consolidés est réalisée par le service comptable du siège social. Les comptes sont établis suivant le Référentiel IFRS .

Gestion des opérations de développement

Les projets d'acquisition d'actifs sont systématiquement analysés au sein d'un Comité d'acquisition.

Composé du Président Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, du Directeur administratif et financier ; ce Comité décide de l'opportunité de ces opérations et de leur analyse et nomme un responsable de projet.

Une fois, l'analyse juridique, financière, technique et commerciale de ces opérations réalisée, ce comité valide la stratégie de valorisation, les hypothèses retenues et le prix qui sera éventuellement proposé sous réserve d'un examen plus approfondi et de la décision du Comité Exécutif.

Le Groupe a également pour pratique courante de se faire assister d'experts externes (avocats, fiscalistes, auditeurs, conseils,..) autant que de besoin.

Prévention de la fraude

L'ensemble des dispositions de contrôle opérationnel de l'activité et des engagements des sociétés du Groupe constitue les éléments centraux de prévention de la fraude.

Certification ISO 9001 : 2008

Depuis 2006 le groupe est certifié ISO 9001 : 2000 par l'AFAQ. En 2009 le renouvellement de cette certification a été obtenue version 2008 de la norme. Ce certificat ISO 9001 : 2008 est valable pour 3 ans, mais contrôlé chaque année. En novembre 2010, après un audit de qualité le renouvellement a été obtenu pour une année. Cette démarche qualité fiabilise nos procédures et renforce le contrôle interne de l'entreprise.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, les Membres du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de se référer au sein de la Société aux règles de gouvernement d'entreprise issues du code AFEP/MEDEF (disponibles sur le site Internet: www.medef.fr).

Il est toutefois précisé que la taille de la société UTI GROUP ne justifie pas la mise en œuvre de certains Comités, comme notamment du Comité des rémunérations préconisé par ledit

code.

Pour autant, dorénavant, le Conseil veillera à se référer lors de la détermination de la rémunération des dirigeants auxdites recommandations, sachant que les rémunérations des dirigeants d'UT1 GROUP et leur mode de fixation répondent d'ores et déjà à un grand nombre de ces recommandations, ceux-ci ne bénéficiant notamment pas d'options d'achat ou de souscription d'actions, de régimes de retraite supplémentaires spécifiques, de parachutes dorés en cas de départ voire de contrats de travail au sein de la Société.

Rémunération des mandataires sociaux

Une information complète est fournie aux actionnaires dans le rapport de gestion de la Société s'agissant de la rémunération totale ainsi que les avantages de toute nature versés par la Société, durant l'exercice écoulé, à chacun des mandataires sociaux.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société UT1 GROUP entend se référer au code AFEP-MEDEF ainsi modifié pour l'élaboration de son rapport de gestion en suivant notamment la présentation -standardisée des rémunérations telle que proposé par l'AFEP-MEDEF.

Il est ici toutefois rappelé qu'il n'a été versé au cours de l'exercice 2010, tout comme par le passé, aucun jeton de présence aux administrateurs de la Société et aux administrateurs de ses filiales.

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux administrateurs. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du Conseil d'administration

Il est également fait mention de la publication dans la rapport de gestion des informations concernant la structure du capital de la Société et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLE 18 DES STATUTS DE LA SOCIETE)

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues au code de commerce.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Le Président

16.4.2 Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société UTI Group et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce

Paris, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIES**

Rose Guagliardo
Associée

Emmanuel Klinger
Associé

17 SALARIES

17.1 LES SALARIES

17.1.1 Effectifs moyens du groupe

L'effectif moyen du Groupe en 2010 se présente comme suit:

Effectif moyen groupe	2010	2009	2008
Direction Générale Administration	18	17	17
Commerciaux	13	13	14
Ingénieurs/Techniciens	285	277	291
Total	316	307	322

L'âge moyen et l'ancienneté des collaborateurs de UTI GROUP. au 31 décembre 2010 se décomposent de la façon suivante:

AGE :		<30 ANS	de 30 à 40 ANS	>40 ANS	TOTAL
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	1	1	4	6
	Commerciaux	5	9	6	20
	Ingénieurs	44	77	113	234
	Total Paris	50	87	123	260
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	0	0	3	3
	Commerciaux	2	1	0	3
	Ingénieurs	12	14	9	35
	Total Lyon	14	15	12	41
UTI Est	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	1	1	2
	Ingénieurs	9	8	7	24
	Total Est	9	9	8	26
UTI Lux	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	0	0
	Ingénieurs	0	0	0	0
	Total Lux	0	0	0	0
TOTAL :	73	111	143	327	
	22%	34%	44%	100%	

ANCIENNETE		<5 ANS	de 5 à 10 ANS	>10 ANS	TOTAL
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	2	1	3	6
	Commerciaux	13	2	5	20
	Ingénieurs	149	24	61	234
	Total Paris	164	27	69	260
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	1	1	1	3
	Commerciaux	3	0	0	3
	Ingénieurs	26	7	2	35
	Total Lyon	30	8	3	41
UTI Est	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	2	0	0	2
	Ingénieurs	17	3	4	24
	Total Est	19	3	4	26
UTI Lux	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	0	0
	Ingénieurs	0	0	0	0
	Total Lux	0	0	0	0

TOTAL :		213	38	76	327
		65%	12%	23%	100%

Notons par ailleurs que le groupe a employé 45 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2010.

UTIGroup calcule le taux d'affectation en divisant le nombre de jours de production majoré des congés maladie, des congés payés et RTT (collaborateurs assistance technique, collaborateurs produits, collaborateurs sous-traitants,) par le nombre de jours d'activité totale de la société (Salariés productifs : interne et sous-traitants). Le dénominateur tient compte de tous les jours de production et d'absences (Maladie, Congés payés, RTT, formation).

UTIGroup calcule le taux d'activité comme le rapport entre les jours de production (jours assistance technique + jours produits+ jours administratif +jours commerce) et les jours totaux que la société aurait pu produire diminué des congés, RTT et absences.

Les périodes de remises commerciales lors des missions d'assistance technique sont assimilées dans le calcul à des jours facturés (à zéro). En effet, ce type de remise est considéré comme financière impactant le taux de facturation journalier et non la présence effective du collaborateur sur le site du client.

Les taux d'affectation (limités aux opérationnels AT internes) évoluent de 2008 à fin 2010 de la manière suivante :

Taux activité En %	2010	2009	2008
Janvier	97,7	93,9	97,8
Février	96,5	93,3	95,7
Mars	96,9	94,1	95,5
Avril	96,8	93,1	95,6
Mai	97,2	93,7	96,1
Juin	98,6	94,6	95,6
Juillet	99,1	95,6	95,3
Août	98,0	97,0	94,8
Septembre	97,1	95,3	93,2
Octobre	98,0	94,4	94,4
Novembre	97,4	96,8	94,2
Décembre	97,4	96,3	96,0
Moyenne	97,6	94,8	95,4

Sur les trois premiers mois de 2011, le taux d'activité s'élève à :

Taux activité En %	2011
Janvier	95,6
Février	92,6
Mars	93,3
Moyenne	93,8

17.1.2 Gestion des ressources humaines et politique d'embauche

La politique de gestion des ressources humaines au sein du Groupe est axée vers la fidélisation de ses équipes d'encadrement afin de favoriser la qualité de ses prestations.

Cette politique passe par l'embauche et la formation de jeunes diplômés sur les métiers de base du Groupe complétée par un ajout de compétences dans les métiers de la haute technologie lorsque le marché le permet. Ces embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée.

Cette recherche de la qualité fortement ancrée dans la culture de l'entreprise a permis au Groupe de se construire, rapidement, une image de sérieux et de compétitivité.

Les salariés relèvent de la convention collective SYNTEC.

17.1.3 Formation professionnelle

Le Groupe a dédié dans ses locaux de Levallois plusieurs bureaux ou plates formes équipés de machines, documentations et logiciels langage et technique, lesquels sont mis à la disposition de la formation interne.

Par ailleurs, des sessions de formation sont organisées à raison d'un jour par semaine sur plusieurs mois. Des sessions de formation à la qualité ont été organisées, afin de répondre aux objectifs Qualité que UTIgroup se fixe annuellement. 23 modules de formation qualité sont à disposition des collaborateurs dans l'espace Qualité du site extranet des collaborateurs d'UTIgroup.

Des formations techniques ou fonctionnelles sont également disponibles sur l'intranet du groupe.

Enfin, certains collaborateurs bénéficient de formations dispensées chez les clients à la charge d'UTI GROUP.

17.1.4 Politique salariale

La politique salariale de la Société au cours de l'exercice a consisté à maintenir les rémunérations des collaborateurs compte tenu de stabilisation tarifaire imposée par les grands comptes qui représentent la majeure partie du fonds de commerce du Groupe.

Il a été procédé à des augmentations au cas par cas quand il a été possible d'augmenter le tarif du collaborateur, ou en cas de risque grave de démission sur des profils stratégiques.

Le turn-over a également contribué à la maîtrise de la masse salariale, les ingénieurs expérimentés et plus rémunérés étant remplacés par de jeunes diplômés aux salaires plus faibles, mais qui deviennent rapidement opérationnels après avoir suivi la formation dispensée en interne par la Société.

Ainsi, le Groupe a pu maintenir des prix de facturation de prestations à des niveaux compétitifs par rapport à la concurrence tout en protégeant le niveau de rentabilité eu égard à la pression sur les tarifs que subissent toutes les SSII.

17.1.5 Intéressement du personnel

Les salariés de la société UTI GROUP bénéficient d'une participation sur les résultats conformément aux conditions de la loi en vigueur.

Fin 2007, plus aucun plan d'option de souscription d'actions n'était en vigueur au sein de la Société

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du conseil	Quantité Attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2010
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options	1 ^{er} mars 2009				28-févr-13	Néant
TOTAL	150 000								

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, est arrivée à son terme le 22 mars 2011.

En dehors du programme de souscription d'actions, il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de la société UTI GROUP de type plan d'épargne d'entreprise ou fonds communs de placement d'entreprise

La société n'a pas versé de participation des salariés depuis les exercices 1998, 1999, 2000 et 2001.

Cette participation est gérée par la société. La participation de 2001 n'est plus rémunérée depuis le 01/04/2007 conformément à l'accord de participation qui prévoyait une rémunération pendant une durée de 5 ans.

Une participation sera distribuée aux salariées de la société UTIgroup au titre de l'exercice 2010.

17.2 PARTICIPATIONS ET STOCKS OPTIONS

Aucun administrateur n'a de stock option.

Leur participation dans la société est décrite chapitre 18.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

L'actionnariat au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

	Actionnaires	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009			Au 31 décembre 2008		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian et jacqueline AUMARD	0	0,0%	0,0%	2 925 189	33,8%	44,5%	2 925 189	33,8%	43,9%
	LAW INFORMATIQUE	4 707 069	54,4%	62,2%	1 365 012	15,8%	20,9%	1 365 012	15,8%	20,5%
	Diane AUMARD	0	0,0%	0,0%	24 756	0,3%	0,2%	24 756	0,3%	0,4%
	Benoît AUMARD	0	0,0%	0,0%	24 036	0,3%	0,2%	24 036	0,3%	0,4%
	Romain AUMARD	0	0,0%	0,0%	25 036	0,3%	0,2%	25 036	0,3%	0,4%
	Patrick QUENNET	0	0,0%	0,0%	302 850	3,5%	4,5%	303 157	3,5%	4,5%
	Christine QUENNET	0	0,0%	0,0%	11 817	0,1%	0,1%	21 567	0,2%	0,2%
	Auto détention	443 193	5,1%	0,0%	326 427	3,8%		277 234	3,2%	
	Autres nominatifs	189 899	2,2%	3,8%	198 708	2,3%	3,0%	200 642	2,3%	3,1%
	Public	3 318 575	38,3%	34,0%	2 526 958	29,2%	19,3%	2 564 160	29,6%	19,6%
	FINANT	0	0,0%	0,0%	927 947	10,7%	7,1%	927 947	10,7%	7,1%
	Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%

Finant a cédé sa participation en bourse en janvier 2010.

Les fondateurs ont apportés leurs titres UTIgroup à la société LAW informatique le 22 décembre 2010.

Matthieu QUENNET, fils de Patrick et Christine QUENNET a également apporté ses titres UTIgroup à LAW informatique.

Le reclassement de titres a été autorisé par l'AMF le 6 janvier 2011.

Avant et après l'apport, les positions en titres sont les suivantes

	Actionnaires	avant opération d'apport			après opération d'apport		
		Au 22 décembre 2010			Au 22 décembre 2010		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian et jacqueline AUMARD	2 925 189	33,8%	44,9%	0	0,0%	0,0%
	LAW informatique	1 365 012	15,8%	21,1%	4 707 069	54,4%	62,2%
	Diane AUMARD	24 756	0,3%	0,2%	0	0,0%	0,0%
	Benoît AUMARD	24 036	0,3%	0,2%	0	0,0%	0,0%
	Romain AUMARD	26 786	0,3%	0,2%	0	0,0%	0,0%
	Patrick QUENNET	306 150	3,5%	4,5%	0	0,0%	0,0%
	Christine QUENNET	20 140	0,2%	0,2%	0	0,0%	0,0%
	Auto détention	443 193	5,1%		443 193	5,1%	
	Autres nominatifs	189 899	2,2%	2,9%	189 899	2,2%	3,8%
	Public	3 333 575	38,5%	25,8%	3 318 575	38,3%	34,0%
	Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0	100,0

18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTI GROUP

Les intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur sont définis ci-dessus étant ici rappelé que Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD et Monsieur Christian AUMARD détiennent 91 % du capital de la Société LAW INFORMATIQUE, qui n'a pas d'autre activité que la détention de sa participation dans UTIGROUP.

Les intérêts des dirigeants dans le capital des filiales de l'émetteur sont définis au chapitre 7.2 1 sociétés composant le groupe.

Les dirigeants n'ont pas d'intérêts dans le capital des sociétés clientes ou fournisseurs d'UTI GROUP.

Enfin, aucun dirigeant ne détient de droits sur les actifs du Groupe.

La société FINANT a déclaré le 22 novembre 2007 un franchissement de seuil à la baisse (moins de 20% en capital et moins de 15% en droits de vote).

Le 27/05/2008 la société FINANT a déclaré à l'AMF un franchissement du seuil de détention des 15% en capital (détention de 11,3% du capital) et un franchissement du seuil des 10% des droits de vote (détention de 7,4% des droits de vote).

Au 31/12/2008 la société FINANT détient 10,7% du capital et 7,1 % des droits de vote.

En janvier 2010, la société FINANT a annoncé avoir cédé la totalité de sa participation en bourse.

La société FINANT est contrôlée par Monsieur Bernard ANTHONIOZ.

La société FINANT détient des participations, notamment dans des SSII.

Dans le cadre des relations de travail, il a été admis que les groupes FINANT et UTIgroup pouvaient être fournisseurs mutuels de ressources pour leur client aux conditions du marché. En 2010, les achats et les ventes de prestations ont représenté 0 K euros.

A la connaissance de la Société, les seuls franchissements de seuil déclarés au 31 décembre 2010 sont dus au reclassement des titres des dirigeants au sein de LAW informatique (seuils à la baisse pour Christian AUMARD et Jacqueline AUMARD, seuils à la hausse pour LAW INFORMATIQUE., y compris le seuil statutaire de 2%.

Les actionnaires de LAW Informatique sont après l'apport des titres UTIgroup :

détention	nb actions	% DV
Total Law informatique	8 208	100%
Jacqueline AUMARD	3 906	47,59%
Christian AUMARD	3 581	43,63%
Diane AUMARD (HASSANINE)	45	0,55%
Benoit AUMARD	43	0,52%
Romain AUMARD	47	0,57%
Michel LAFORET	1	0,01%
Patrick QUENNET	524	6,38%
Christine QUENNET	26	0,32%
Matthieu QUENNET	35	0,43%

18.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTIONS

La famille AUMARD, Law informatique et la famille QUENNET ont déclaré le 11 juillet 2005 une action de concert auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Ils ont regroupés leurs participations au sein de LAW Informatique.

18.4 DETENTION DE LA SOCIETE

Les Fondateurs ont déclaré une action de concert. Ils possèdent plus de 54% des actions en capital et 62% en droits de vote (les droits de vote double des titres nouveaux de LAW informatique interviendra fin 2012).

Les fondateurs détiennent et contrôlent donc directement le groupe.

Les fondateurs appliquent les différents règlements qui s'appliquent légalement à la société.

Il n'y a pas de contrôles ou de mesures spécifiques prises en vue d'assurer qu'il ne soit exercé de manière abusive.

Il n'y a pas de disposition prise en cas de changement de contrôle de la société, hormis un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans.

18.5 FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les franchissements de seuil déclarés sont consultables sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

A partir de la page d'accueil, il faut choisir la rubrique « décisions et informations financières », puis la rubrique « présentation », puis sur la ligne « franchissement de seuil » vous trouverez la fonction « recherche thématique ». En sélectionnant les critères il apparaît en date du premier juillet 2006 deux déclarations de franchissement de seuil pour UTIgroup , l'une au 13 juillet 2005 , l'autre au 7 septembre 2005

En date du 13 juillet 2005, les fondateurs (référence AMF 200C1256) ont annoncé détenir 54,92% du capital et 69,37% des droits de vote.

En date du 7 septembre 2005, la société FINANT (référence AMF 200C1493) a déclaré détenir 21,56% du capital et 14,02% des droits de vote.

Il n'y a pas eu de déclaration de franchissement de seuil en 2006.

Il y a eu un franchissement de seuil à la baisse déclaré par la société Finant en novembre 2007. (moins de 20% du capital et moins de 15% des droits de vote).

Le 27 mai 2008, FINANT a annoncé un franchissement de seuils à la baisse (978 534 actions soit 11,3% du capital et 7,4% des droits de vote).

En janvier 2010, FINANT a annoncé avoir vendu la totalité de sa participation.

Suite au regroupement des actions UTIgroup détenus en direct par les fondateurs au sein de LAW, il y a eu des franchissements de seuil à la baisse pour Christian et Jacqueline AUMARD et à la hausse pour LAW Informatique le 20 décembre 2010.

Il n'y a pas eu d'autre franchissement de seuil déclaré à la société jusqu'à la date d'enregistrement du document de référence.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Il n'y a pas d'opérations avec des apparentés hormis celles reprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (confère chapitre 20 informations financières, pour les années antérieures confère les documents de référence citées en première page).

Selon les normes IFRS (IAS 24), les informations sur les parties liées sont reprises des notes des comptes consolidés au 31/12/2010 détaillée ci-après :

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE,

Il n'existe pas de transactions ou de soldes significatifs concernant la société LAW INFORMATIQUE.en 2010.

**20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE
FRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS
DE L'EMETTEUR**

La société n'a pas d'engagements hors bilan complexes (equity, swaps, titrisation), ni de sociétés ad hoc déconsolidées, ni de clause de complément de prix sur les acquisitions d'entreprise.

20.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010



COMPTES ANNUELS au 31/12/2010

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE
(UTI GROUP)

Société anonyme au capital de 1 731 747 euros

Siège social : 68, rue de Villiers

92 532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

RCS Nanterre 338 667 082

Code APE 6202 A (721 Z) – Siret 338 667 082 00048

■ **COMPTES ANNUELS**

➤ **Bilan**

➤ **Compte de résultat**

➤ **Annexe**

UTI GROUP

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2010	31/12/2009
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développemen				
Concessions, brevets, droits similaires	296 285	-295 626	659	4 977
Fonds commercial	25 585 511	-12 193 175	13 392 336	13 132 948
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	673 166	-590 869	82 298	64 882
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	4 817 920	-600 000	4 217 920	4 227 908
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	0	0	0	6 860
Prêts	454 953	0	454 953	412 897
Autres immobilisations financières	703 030	-67 514	635 516	288 017
ACTIF IMMOBILISÉ	32 530 866	-13 747 184	18 783 682	18 138 489
Stocks et en cours				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	1 475 186	-60 846	1 414 340	858 403
Autres créances	713 370	0	713 370	960 453
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	30 606	0	30 606	28 485
Disponibilités	241 302		241 302	15 507
Charges constatées d'avance	288 152		288 152	239 385
ACTIF CIRCULANT	2 748 616	-60 846	2 687 770	2 102 233
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	<u>35 279 482</u>	<u>-13 808 030</u>	<u>21 471 452</u>	<u>20 240 723</u>

UTI GROUP

en Euro

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Capital		
Capital social (dont versé : 1 731 747 €)	1 731 747	1 731 747
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 632 446	2 632 446
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	173 175	173 175
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
Résultat		
Report à nouveau	2 043 159	1 976 078
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	3 243 633	67 081
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	9 824 159	6 580 526
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	307 700	2 265 210
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	307 700	2 265 210
Emprunts		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	413 518	413 518
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 638 158	2 128 249
Emprunts et dettes financières divers	2 373 924	2 814 002
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 275 810	1 114 374
Dettes fiscales et sociales	4 710 749	3 796 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	591 351	807 897
Autres dettes	226 615	138 260
Produits constatés d'avance	109 467	181 814
DETTES	11 339 593	11 394 986
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	21 471 452	20 240 723

Résultat de l'exercice en centimes	3 243 632,98	67 080,97
Total du bilan en centimes	21 471 452,15	20 240 722,57

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat			31/12/2010	31/12/2009
	France	Exportation	Total	Total
Ventes marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens				
Production vendue de services	24 407 147	10 303	24 417 449	21 900 462
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	24 407 147	10 303	24 417 449	21 900 462
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 022	54 451
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			603 090	138 466
Autres produits			34 597	86 005
Total des produits d'exploitation			25 073 159	22 179 383
Achats marchandises			0	2 664
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			5 946 900	4 785 267
Impôt, taxes et versements assimilés			677 111	629 467
Salaires et traitements			11 630 195	11 017 578
Charges sociales			5 439 495	5 089 772
Dotations aux amortissements sur immobilisations			36 074	32 254
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	5 668
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			157 700	59 000
Autres charges			18 055	132 601
Total charges d'exploitation			23 905 530	21 754 270
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 167 629	425 114
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			249 551	344 505
Produits des autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts & produits assimilés			181 742	7 892
Reprises sur provisions & transfert de charges			211 326	45 351
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
Total des produits financiers			642 619	397 748
Dotations financières aux amortissements & provisions			50 000	0
Intérêts & charges assimilés			299 028	286 318
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			15 032	3 473
Total des charges financières			364 061	289 790
RESULTAT FINANCIER			278 558	107 958
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 446 187	533 071

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat	31/12/2010	31/12/2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 858	5 628
Produits exceptionnels sur opérations en capital	144 349	86 872
Reprises sur provisions & transferts de charges	1 867 376	0
Total produits exceptionnels	2 043 583	92 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	917	680
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	122 381	39 754
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	0	657 000
Total charges exceptionnelles	123 298	697 434
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 920 285	-604 934
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	287 721	
Impôts sur les bénéfices	-164 882	-138 944
TOTAL DES PRODUITS	27 759 361	22 669 631
TOTAL DES CHARGES	24 515 728	22 602 550
BENEFICE OU PERTE	3 243 633	67 081

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	8
1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement	9
1.3 Créances et dettes	9
1.4 Primes de remboursement des obligations	9
1.5 Opérations en devises	9
1.6 Provisions pour risques	10
1.7 Indemnité de départ à la retraite	10
1.8 Emprunt obligataire	10
1.9 Intégration fiscale	11
2°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS	11
2.1 Litige client	11
2.2 Acquisition de la société HBCC PARTNERS	12
2.3 Renouvellement de la certification ISO 9001	12
2.4 Evaluation des titres de participation	12
2.5 Evaluation du fonds de commerce	12
2.6 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice	13
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	14
3°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	14
4°) ETAT DES AMORTISSEMENTS	14
5°) ETAT DES PROVISIONS	15
6°) ETAT DES ECHEANCES	17
7°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN	18
8°) FONDS COMMERCIAL	18
9°) PRODUITS A RECEVOIR	19
10°) CHARGES A PAYER	19
11°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20
12°) DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	21
13°) COMPOSITION DU CAPITAL	21
14°) ACTIONS PROPRES	22
15°) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	23
16°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23
17°) AUTRES PRODUITS	24
18°) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	24
19°) CREDIT BAIL	25
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	26
20°) ENGAGEMENTS FINANCIERS	26
21°) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	27
24°) LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	29
25°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE	30
26°) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	30
27°) D.I.F (Droit Individuel à la formation)	31
28°) IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	31

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les montants sont en € dans l'annexe sauf indications contraires

1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis sur 1 an, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans linéaire
- mobilier : 2 à 5 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 4 ans linéaire

1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

La valeur d'utilité repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions budgétaires établis au niveau de chaque filiale.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

1.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Primes de remboursement des obligations

Consécutivement à la modification du contrat d'émission initial des obligations intervenue le 16 mai 2003, l'emprunt obligataire n'est plus assorti d'une prime de remboursement.

1.5 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en 'écart de conversion'. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

1.6 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2010 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

1.7 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2010	31/12/2009
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,70%	3,87%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires (y compris inflation)	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	TH-00-02	TH-00-02
Table de mortalité Femmes	TF-00-02	TF-00-02

1.8 Emprunt obligataire

L'assemblée générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003 ont approuvé les modifications du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

Ainsi, la nouvelle durée de l'emprunt a été fixée à 19 ans et 160 jours, soit une échéance de l'emprunt le 1er janvier 2020 pour un amortissement en totalité à l'échéance. Le taux nominal des intérêts annuels initialement fixé à 3 % a été ramené à 0,10 % l'an.

Le tableau présenté ci-après résume la situation au 31 décembre 2010 :

	01/01/2010	Variation		31/12/2010	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif
		Augmentation	Réduction				
Obligations convertibles en actions	19 414			19 414	01/01/2020	21,30 €/Oblig	0,22%

1.9 Intégration fiscale

Les sociétés UTI Group (tête de groupe), UTI Group. Rhône-alpes, UTIgroup. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5 ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction le 1^{er} janvier 2008.

2°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

2.1 Litige client

Depuis 2002, un litige opposait la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Une provision avait été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Le jugement en premier ressort condamnait la société UTI GROUP à hauteur de 3.200K€ dont 800K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTIgroup. avait fait appel de cette décision et constitué une provision complémentaire d'un montant de 1 867 K€.

En mars 2010 la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTI GROUP qui a eu pour effet sur le résultat d'exploitation :

- Une reprise de provision comptabilisée en exceptionnel de 1.867 K€ et une reprise de provision pour risques comptabilisée en exploitation de 226K€.

- Une facturation complémentaire nette de provision d'un montant de 174K€.

A la date d'arrêt, le groupe et ses conseils n'ont pas identifié de risque particulier lié à la déclaration de pourvoi en cassation.

2.2 Acquisition de la société HBCC PARTNERS

Le 16/06/2010 UTI GROUP a acquis 100% du capital de HBCC PARTNERS.

Cette société est spécialisée en conseil dans les moyens de paiement.

Elle comptait une quinzaine de collaborateurs lors de sa reprise.

Elle a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) dans les comptes d'UTI GROUP en date du 01/08/2010.

Cette TUP a généré un mali technique de 259 388 € comptabilisé en Immobilisations incorporelles.

2.3 Renouvellement de la certification ISO 9001

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2000 délivrée par l'AFAQ le 29/11/2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié.

En Novembre 2010, après un audit cette certification a été renouvelée pour une durée d'un an.

2.4 Evaluation des titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31/12/2010 selon les modalités définies au point 1.2 n'a pas conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

Titres de participation		31/12/2010	31/12/2009
UTI Group Rhône-Alpes	Brut	3 163	3 163
	Dépréciation	-400	-400
	Valeur nette	2 763	2 763
UTI Group Est	Brut	1 655	1 655
	Dépréciation	-200	-200
	Valeur nette	1 455	1 455
TOTAL	Brut	4 818	4 818
	Dépréciation	-600	-600
	Valeur nette	4 218	4 218

2.5 Evaluation du fonds de commerce

La détermination de la juste valeur repose sur l'actualisation des cash flow générés par l'activité pour les cinq prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini.

Les données de la première année sont issues du processus budgétaire, les données suivantes sont déterminées par extension budgétaire.

Le taux d'actualisation retenu en 2010 est de 10,1 % contre 10,0 % en 2009. Le taux de croissance à l'infini est de 2% en 2010 comme en 2009.

Une variation des paramètres clefs : taux d'actualisation à plus ou moins 0,5 point et taux de croissance à l'infini à plus ou moins 0,5 points ne conduirait pas à comptabiliser de dépréciation.

Le calcul de la juste valeur au 31 décembre 2010, n'a pas conduit à une dépréciation du fonds de commerce.

2.6 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

<u>Immobilisations - Valeurs Brutes</u>	01/01/2010	Acquisitions	Cessions	31/12/2010
Autres poste d'immobilisations incorporelles (1)	25 618 905	265 332	2 440	25 881 797
Immobilisations incorporelles	25 618 905	265 332	2 440	25 881 797
Constructions	0			0
Installations générales	204 430	26 924		231 354
Matériel de transport	11 765	109 544	105 636	15 674
Matériel de bureau et informatique	411 405	14 733		426 138
Immobilisations corporelles	627 600	151 201	105 636	673 166
Autres participations	4 827 908		9 988	4 817 920
Autres titres immobilisés	6 860		6 860	0
Prêts & Autres immobilisations financières	979 754	197 375	19 146	1 157 983
Immobilisations financières	5 814 522	197 375	35 994	5 975 903
	0			
TOTAUX	32 061 027	613 908	144 070	32 530 866

(1) : Acquisition de la société HBCC PARTNERS le 16/06/2010, qui a été suivie d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 01/08/2010. Cette TUP a généré un mali technique de fusion de 259 388 €

4°) ETAT DES AMORTISSEMENTS

<u>Amortissements</u>	01/01/2010	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2010
Autres poste d'immobilisations incorporelles	287 805	7 821		295 626
Immobilisations incorporelles	287 805	7 821		295 626
Constructions	0			0
Installations générales	179 408	10 929		190 337
Matériel de transport	2 083	2 473	102	4 453
Matériel de bureau et informatique	381 228	14 851		396 079
Immobilisations corporelles	562 718	28 253	102	590 869
TOTAUX	850 524	36 074	102	886 495

5°) ETAT DES PROVISIONS

Provisions	01/01/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30				
~ Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
Provisions réglementées				
Pour litiges	171 500	105 000	71 500	205 000
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts	0			0
Pour risque client	2 093 710	102 700	2 093 710	102 700
Pour grosses réparations	0			
Pour chges social. et fisc. sur congés à	0			
Autres provisions	0			0
Prov. pr risques & charges	2 265 210	207 700	2 165 210	307 700
Immob. incorporelles	12 193 175			12 193 175
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	600 000			600 000
Immob. financières	278 840		211 326	67 514
Sur stocks et en-cours	0			
Sur comptes clients	366 102		305 256	60 846
Autres pour dépréciation	0			0
Prov. pour dépréciation	13 438 117	0	516 582	12 921 535
TOTAL GENERAL	15 703 327	207 700	2 681 792	13 229 235
dont dotations et - d'exploitation		157 700	603 090	
- financières		50 000	211 326	
- exceptionnelles			1 867 376	

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une utilisation de 23 K€ sur l'exercice.

- Un litige opposait la société UTI GROUP avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTIGroup. Est. La société avait intenté une action devant une juridiction pénale à

l'encontre de ces personnes qui bloquait le civil en l'état. La juridiction pénale a rendu un jugement en 2007 et condamné l'ancien dirigeant à une amende et au versement de dommages et intérêts. Le Tribunal de Grande Instance de Nancy a rendu son jugement le 11/01/2010 condamnant UTI GROUP à verser le solde du prix de cession des titres d'UTI GROUP EST pour 216 K€ et condamne l'ancien dirigeant d'UTI GROUP EST à verser 41K€ à UTI GROUP EST. L'ancien dirigeant a fait appel de cette décision.

6°) ETAT DES ECHEANCES

Créances	Mont. brut	A 1 an au +	Plus 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	454 953	0	454 953
Autres immobilisations financières *	703 030	588 908	114 122
Clients douteux litigieux	73 227	73 227	
Autres créances clients	1 401 960	1 401 960	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21 749	21 749	
S.S. et autres organismes sociaux	28 500	28 500	
Impôt sur les bénéfices	1 472	1 472	
Taxe sur la valeur ajoutée	197 073	197 073	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 030	4 030	
Divers			
Groupe et associés	164 882	164 882	
Débiteurs divers	295 664	295 664	
Charges constatées d'avance	288 152	288 152	
Etat des créances	3 634 691	3 065 617	569 075
Prêts accordés en cours d'exercice	42 056		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
* dont actions propres pour 588 908			

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emp. oblig. convertibles	413 518			413 518
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine	1 638 158	533 088	1 105 070	
Emprunts et dettes financ. divers	176 497	176 497		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 275 810	1 275 810		
Personnel et comptes rattachés	1 285 590	1 285 590		
S.S. et autres organismes sociaux	1 697 112	1 697 112		
Etats et autres collect. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur valeur ajoutée	1 413 147	1 413 147	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	314 900	314 900		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	591 351	591 351		
Groupe et associés **	2 197 427	2 197 427		
Autres dettes	226 615	226 615		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	109 467	109 467		
Etats des dettes	11 339 593	9 821 004	1 105 070	413 518
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	508 343			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 772 139			

7°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances
	Liées	Avec un lien de participation	représ. par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 817 920		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	85 314		
Autres créances	164 882		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	423 680		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 406		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			

	31/12/2010	31/12/2009
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	23 928	25 704
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	249 551	344 505
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	339 816	195 292
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	190 101	159 566

8°) FONDS COMMERCIAL

	31/12/2010	31/12/2009
Eléments achetés	901 972	642 584
Eléments reçus en apport (net de provision)	12 490 364	12 490 364
TOTAL	13 392 336	13 132 948

9°) PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2010	31/12/2009
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	97 051	324 703
Autres créances	18 030	4 617
Disponibilités		
TOTAL	115 081	329 319

10°) CHARGES A PAYER

	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66 130	75 978
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 282	257 277
Dettes fiscales et sociales	2 050 080	1 495 709
Autres dettes	88 537	58 331
TOTAL	2 402 029	1 887 296

11°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2010		31/12/2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	288 152	109 467	239 385	181 814
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
TOTAL	288 152	109 467	239 385	181 814
Charges constatées d'avance :				
Loyer	136 000		133 000	
Publicité	41 000		37 000	
Locations mobilières	92 000		38 000	
Divers	19 152		31 385	
Produits constatés d'avance :				
Maintenances informatiques		109 467		124 000
Contrats en régie forfaitée				57 000
Divers				814
TOTAL	288 152	109 467	239 385	181 814

12°) DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Natures des charges exceptionnelles	31/12/2010	31/12/2009
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	0	657 000
Provision pour litige client	0	0
VNC des éléments d'actifs corporels, incorporels et financiers c	122 381	39 754
Divers	917	680
TOTAL	<u>123 299</u>	<u>697 434</u>

Natures des produits exceptionnels	31/12/2010	31/12/2009
Rachat d' Obligations Convertibles	0	28 872
Cession d'élément d'actif	144 349	58 000
Reprise provision litige client	1 867 376	0
Dommages et Intérêts reçus dans un litige client	31 800	
Pour solde fournisseur	0	4 940
Divers	58	688
TOTAL	<u>2 043 583</u>	<u>92 500</u>

13°) COMPOSITION DU CAPITAL

	01/01/2010	Variation		31/12/2010
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 658 736			8 658 736
Nombre de titres	8 658 736	0	0	8 658 736
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 731 747	0	0	1 731 747

14°) ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2010, la société UTIgroup possédait :

TITRES DE PARTICIPATIONS (en nombre d'actions)	31/12/2010	31/12/2009
Détentions à l'ouverture	292 152	262 802
Achats d'actions	131 746	29 350
Ventes d'actions	-	-
Détention à la clôture	423 898	292 152

CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	31/12/2010	31/12/2009
Détentions à l'ouverture	34 275	14 432
Achats d'actions		
Contrat de liquidité 23/11/2003 (ARKEON FINANCE)	678 356	112 237
Ventes d'actions	693 336	92 394
Détention à la clôture	19 295	34 275

Détention totale à la clôture	443 193	326 427
Pourcentage détenu en autocontrôle	5,1%	3,8%

- 423 898 de ses propres actions pour 589 K€, comptabilisées en « autres immobilisations financières »; ces titres sont dépréciés à hauteur de 68 K€;
- 19 295 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régulation du cours de bourse pour 31 K€ (au cours moyen de décembre 2010 = 1,23), comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Ces actions ne font l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

15°) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Programme de souscription d'actions au 31/12/2010 :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 22/01/2008								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	3 Salariés	29/02/2008	0		150 000	28-févr-13
TOTAL	150 000				0	0	150 000	

16°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires 2010	France	Export	TOTAL
Vente de marchandises	0		0
Prestation de services	16 463 714	10 303	16 474 017
Prestation de services régie forfaitée	3 460 673		3 460 673
Prestation de services forfait	0		0
Prestation de services sous traitance	3 699 875		3 699 875
Prestation de services maintenance	675 569		675 569
Prestation de services formation	67 901		67 901
Activités annexes	39 414		39 414
TOTAL	<u>24 407 147</u>	<u>10 303</u>	<u>24 417 449</u>

Chiffre d'affaires 2009	France	Export	TOTAL
Vente de marchandises	0		0
Prestation de services	14 315 473	10 148	14 325 621
Prestation de services régie forfaitée	4 137 009		4 137 009
Prestation de services forfait	0		0
Prestation de services sous traitance	2 354 997		2 354 997
Prestation de services maintenance	763 245		763 245
Prestation de services formation	276 725		276 725
Activités annexes	42 863		42 863
TOTAL	<u>21 890 314</u>	<u>10 148</u>	<u>21 900 462</u>

Le chiffre d'affaires à l'Export est réalisé en Europe.

17°) AUTRES PRODUITS

	2 010	2 009
Litige commercial	14 882	85 044
Solde dettes fournisseurs	19 488	0
Produits divers	227	961
TOTAL Autres Produits	34 597	86 005

18°) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	31/12/2010	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt		1 446 187	NEANT	1 446 187
Résultat exceptionnel		1 920 285	NEANT	1 920 285
Produit d'Impôt société filiale		164 882	NEANT	164 882
Résultat de l'exercice		3 243 633	NEANT	3 243 633

	31/12/2009	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt		533 071	NEANT	533 071
Résultat exceptionnel		-604 934	NEANT	-604 934
Produit d'Impôt société filiale		138 944	NEANT	138 944
Résultat de l'exercice		67 081	NEANT	67 081

Produit d'Impôt Société	31/12/2010	31/12/2009
UTI GROUP RHONE ALPES	77 692	54 470
UTI GROUP EST	87 190	84 474
TOTAL	164 882	138 944

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 164 K€ en 2010 et 139 K€ en 2009 correspond à l'impôt sur les Sociétés de UTI GROUP RHONE ALPES et UTI GROUP EST neutralisé par l'intégration fiscale du groupe. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de la société mère de l'intégration fiscale.

La société a utilisé des déficits fiscaux en 2010 à hauteur de : 3 274 448 €

Il reste au 31 décembre 2010, 4 912 361 € de déficits fiscaux utilisables pour le groupe UTI GROUP.

19°) CREDIT BAIL

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles (*)	67 940	110 048	97 299	184 127	0	281 426	131 416
Immobilisations en cours							
TOTAUX	67 940	110 048	97 299	184 127	0	281 426	131 416

(*) : Location avec Option d'achat (LOA)

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

20°) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	31/12/2010	31/12/2009
Effets escomptés non échus	0	0
Engagement en matière de retraite (1)	241 074	200 284
Autres engagements donnés :		
Nantissement de 9 993 titres UTI GROUP RHONE ALPES au profit des banques ayant financées l'acquisition	0	0
Nantissement divers au profit d'établissements financiers	0	0
Nantissement du fonds de commerce au profit d'un établissement financier	517 863	721 897
Comptes bloqués	0	221 309
Baux immobiliers (2)	3 478 093	3 810 606
Baux mobiliers	369 839	218 090
TOTAL	4 606 869	5 172 186
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Charge de retraite supportée au titre de l'exercice : un départ à la retraite en 2010 pour 11 K€

(2) Bail immobilier : à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Dans le cadre de la soucription d'emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

Au 31 décembre 2010, la société respecte ces ratios.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés suivantes :

Document de référence UTIgroup. 2010

- Société LAW INFORMATIQUE,

Il n'existe pas de transactions ou de soldes significatifs concernant la société LAW INFORMATIQUE.

21°) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

BASES	<u>SI LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE</u>			<u>GRUPE</u>
	<u>SEPAREMENT</u>			<u>INTEGRE</u>
	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Charges à étaler	0	0	0	0
Effort construction	0	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	35 947	5 289	41 236	48 569
Participation des salariés	0	287 721	287 721	
Déficits fiscaux reportables	10 428 589	-3 286 926	7 141 663	4 912 361
<hr/>				
IMPOTS (taux 33,33 %)	A l'ouverture de l'exercice (1)	Variations en résultat de l'exercice (2)	A la clôture de l'exercice (1)	A la clôture de l'exercice (1)
Charges à étaler	0	0	0	0
Effort construction	0	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	11 982	1 763	13 745	16 190
Participation des salariés	0	95 907	95 907	
Déficits fiscaux reportables	3 476 196	-1 095 642	2 380 554	1 637 454

(1) Créances et produits en solde positif
Dettes et charges en solde négatif

22°) REMUNERATION DES DIRIGEANTS

<u>Rémunérations allouées aux membres :</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Des organes d'administration (*)	602 269	557 931
Des organes de direction	-	-
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	602 269	557 931

(*) = Avantages en nature inclus

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

23°) EFFECTIF MOYEN

Effectif salarié moyen	2 010	2 009
Cadres	243	237
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	11	11
Ouvriers	0	0
TOTAL	254	248
Effectif au 31 décembre	260	239

24°) LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brut	Valeur comptable des titres détenus Nette
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est	38 600	236 594	99,74%	1 654 603	1 454 603
UTIgroup.Rhone-Alpes	160 000	413 981	99,94%	3 163 317	2 763 317
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :					
NEANT					

Informations financières	Avances recues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est		NEANT	1 783 906	174 347	149 611
UTIgroup.Rhone-Alpes	423 680	NEANT	2 742 220	150 093	99 940
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :					
NEANT					

25°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

31 décembre 2010

Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	3 243 632,98
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale
Réserve spéciale des plus-values à
Autres réserves

Dividendes

Autres répartitions

Report à nouveau	3 243 632,98
------------------	--------------

TOTAL GENERAL	3 243 632,98	3 243 632,98
----------------------	---------------------	---------------------

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

26°) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	01/01/2010	Affectation du résultat 2009	31/12/2010
Capital	1 731 747		1 731 747
Primes	2 632 446		2 632 446
Réserves	173 174		173 174
Report à nouveau	1 976 078	67 081	2 043 159
Résultat N-1	67 081	-67 081	0
Résultat N			3 243 633
Capitaux propres	6 580 526	0	9 824 159

27°) D.I.F (Droit Individuel à la formation)

Au 31/12/2010 le volume total d'heures (droit acquis) au titre du DIF s'élève à 16 074 heures.

28°) IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

LAW INFORMATIQUE SA détient 54,4% de UTI GROUP au 31/12/2010, c'est pourquoi UTI GROUP et ses filiales UTI GROUP RHONE ALPES, UTI GROUP EST et UTI GROUP Luxembourg seront consolidées pour la première fois par LAW INFORMATIQUE SA au 31/12/2010.

LAW INFORMATIQUE SA

68, rue de Villiers

92 532 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 392 091 773

20.1.1 RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UTI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la valeur nette comptable des fonds commerciaux et des titres de participation a fait l'objet d'un examen par votre société selon les principes décrits dans les notes 1.1.1, 1.2, 2.4 et 2.5 de l'annexe. Nous avons apprécié le bien fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIES**

Rose Guagliardo
Associée

Emmanuel Klinger
Associé

20.1.2 RAPPORT SPECIAL des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Société UTIGROUP SA

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces

diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informé(s) que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Redevances de frais de siège avec UTI Group.Est.

Modalités : La société UTI Group facture à la société UTI Group. Est des frais de siège depuis le 1er janvier 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et s'élève à 3% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2010, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 53 603 € hors taxes.

2.2 Redevances de frais de siège avec UTI Group.Rhône -Alpes

Modalités : La société UTI Group facture à la société UTI Group. Est des frais de siège depuis le 15 février 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et s'élève à 2% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2010, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 55 116 € hors taxes.

2.3 Convention de gestion centralisée de trésorerie

Modalités : Le Conseil d'Administration du 26 juin 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion centralisée de trésorerie entre la société UTI GROUP et les sociétés UTI Group.Est et UTI Group.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter du 1er juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

2.4 Convention de compte courant avec Christian Aumard

Modalités : La société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Christian Aumard, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Christian Aumard présente un solde de 1 566 910 € à la clôture de l'exercice. La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2010 s'élève à 73 998 €.

2.5 Convention de compte courant avec Patrick Quennet

Modalités : La société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Patrick Quennet, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Patrick Quennet présente un solde de 225 228 € à la clôture de l'exercice. La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2010 s'élève à 7 551 €.

2.6 Convention d'intégration fiscale entre les sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est

Modalités : Depuis le 1^{er} janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI Group (société mère), UTI Group.Est et UTI Group.Rhône-Alpes (filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code général des impôts. Il est retenu le principe de neutralité visant à faire constater provisoirement l'économie d'impôt chez la société Mère UTI Group. Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

2.7 Convention de domiciliation entre les sociétés UTI Group et Law Informatique

Modalités : La société UTI Group fournit gracieusement à la société Law Informatique une domiciliation dans ses locaux situés 68 avenue de Villiers 92300 Levallois Perret, lui permettant

ainsi d'y établir son siège social. La convention a débuté au 1^{er} septembre 2003 et conclue pour une durée indéterminée sans pouvoir excéder la durée du bail principal conclu entre la société UTI Group et la SCI Fructipierre, propriétaire des locaux.

Paris, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIES**

Rose Guagliardo
Associée

Emmanuel Klinger
Associé



COMPTES CONSOLIDES au 31/12/2010

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP
(UTIGROUP.)**

Société anonyme au capital de 1 731 747,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A (721 Z) – Siret 338 667 082 00048

UTIGROUP.
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(montants en milliers)

	note	31/12/2010	31/12/2009
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	15 721	15 521
Immobilisations incorporelles	4	1	5
Immobilisations corporelles	5	89	76
Immobilisations financières	6	438	420
Impôts différés actifs	16	1 858	2 986
Total des actifs non courants		18 107	19 008
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	1 537	1 112
Autres actifs courants	7	986	1 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	1 235	1 090
Total des actifs courants		3 758	3 220
Total de l'actif		21 865	22 228

	note	31/12/2010	31/12/2009
Passif			
Capital social	9	1 732	1 732
Primes	9	2 637	2 637
Réserves consolidées	9	3 214	3 576
Résultat consolidé		1 847	-227
Total des capitaux propres (part Groupe)		9 430	7 718
Intérêts minoritaires		1	1
Capitaux Propres		9 431	7 719
Passifs non courants			
Provisions	10	579	2 488
Dettes financières à long terme	11	1 101	1 624
Impôts différés passif		0	0
Total des passifs non courants		1 680	4 112
Passifs courants			
Avances et acomptes reçus		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 327	1 112
Autres passifs courants	12	8 334	8 146
Dettes financières à court terme	11	1 093	1 139
Total des passifs courants		10 754	10 397
Total du passif		21 865	22 228

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires net	14	28 581	25 733
Achats consommés		-3 345	-2 338
Autres achats et charges externes		-3 090	-2 803
Impôts et taxes		-514	-713
Charges de personnel	14	-20 623	-19 251
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	410	134
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	155	58
Résultat opérationnel courant		1 574	820
Autres produits opérationnels	14	1 867	0
Autres charges opérationnelles	14		-657
Résultat opérationnel		3 441	163
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-215	-269
Coût de l'endettement financier net		-215	-269
Autres produits et charges financiers	14	6	-89
Résultat avant impôts des activités ordinaires		3 232	-195
Charge d'impôts sur le résultat	16	-1 385	-32
Résultat net		1 847	-227
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net de l'exercice		1 847	-227
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part groupe)		0	0
Résultat global total		1 847	-227
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	0,22	-0,03
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	0,22	-0,03

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	1 847	-227
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-1 918	610
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	15
Plus et moins value de cession	-22	-18
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	28	87
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</u>	-65	467
Coût de l'endettement financier net	215	269
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	1 128	32
<u>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	1 278	768
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	280	-239
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	1 558	529
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-208	-75
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	147	58
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	17	
Variation des prêts et avances consentis	0	-55
Incidence des variation de périmètre	21	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-23	-72
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital - Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	-135	-17
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-956	-523
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-215	-269
Incidence des variation de périmètre	-36	
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-1 342	-809
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES		
FLUX NET DE TRESORERIE	193	-352

Trésorerie au 1er Janvier	711	1 063
Flux nets de l'exercice	193	-352
Trésorerie à fin de période	904	711

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

en milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (part groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2008	1 732	2 637	3 220	354	0	7 943	1	7 944
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-227		-227		-227
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				-227	0	-227		-227
Affectation en réserves			354	-354		0		
Incidence rachat obligations			13			13		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-31			-31		
Attribution stocks options (1)			15			15		
Variations diverses			5			5		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2009	1 732	2 637	3 576	-227	0	7 718	1	7 719
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				1 847		1 847		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				1 847	0	1 847		1 847
Affectation en réserves			-227	227		0		
Incidence rachat obligations			0			0		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-133			-133		
Attribution stocks options (1)			0			0		
Variations diverses			-2			-2		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2010	1 732	2 637	3 214	1 847	0	9 430	1	9 431

(1) : Stock Option : impact de l'évaluation à la juste valeur selon la méthode de Black & Scholes = 15K€ au 31/12/2009, 0 au 31/12/2010

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE.....	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....	7
BILAN - ACTIF	14
Note 3 – GOODWILL.....	14
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	15
Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	16
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	17
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	18
BILAN - PASSIF	19
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL.....	19
Note 10 – PROVISIONS.....	22
Note 11 – DETTES FINANCIERES.....	23
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS.....	25
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE.....	26
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	28
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	28
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL.....	30
Note 16 – IMPOTS.....	31
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION.....	33
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	34
Note 19 – EFFECTIF MOYEN.....	35
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	36
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS.....	36
Note 21 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES.....	36
Note 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	37
Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE.....	37

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTIGroup. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTIGroup. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 25 mars 2011, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTIGroup. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTIGroup. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 24 mai 2011.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif au titre des exercices 2010 et 2009.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTIGroup. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2010, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement, ce qui est sans effet sur les comptes d'UTIGroup. S.A. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010

IFRS3 révisée : « Regroupements d'entreprises »

IAS 27 révisée : « Etats financiers consolidés et individuels »

L'adoption de ces normes, amendements et interprétations n'a eu aucune incidence significative sur les méthodes d'évaluation retenues pour préparer les états financiers consolidés du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés annuels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTIGroup. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTIGroup. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTIGroup 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret	100,00%	100,00%
SA UTIGroup Est rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67 207 Niederhausbergen	99,74%	99,74%
SARL UTIGroup Luxembourg 400 route d'Esch L-1471 Luxembourg	98,00%	97,75%
SA UTIGroup Rhône-Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon	99,94%	99,94%
SARL HBCC Partners 16, rue Amelot 75011 PARIS Pour la période du 16/06/2010 au 31/07/2010	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Variation de périmètre au cours de l'exercice 2010 : Achat de 100% des parts de HBCC Partners au 16/06/2010, puis intégration dans les comptes de UTI GROUP via une Transmission Unique de Patrimoine au 1^{er} août 2010.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les résultats sur les travaux réalisés en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de service est déterminé selon les temps passés par les collaborateurs qui fournissent mensuellement des feuilles d'activité.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2010.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « *dépréciation d'actifs* », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Païement sur la base d'actions

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 a autorisé le Conseil d'administration à consentir un plan concernant des options de souscription d'actions au profit des dirigeants et de certains salariés du Groupe. Ces options donnent droit à la souscription d'actions de la société UTIgroup. dans la limite de 3% du capital.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options a été évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé un modèle mathématique de type Black & Scholes.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Ce coût est constaté en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraites et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont reconnus en résultat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2010.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette. L'emprunt en obligations convertibles en actions correspond à cette définition.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles et bons de souscription d'actions. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles et bons de souscription d'actions dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Goodwill UTI GROUP -TMA	15 051			15 051
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
Goodwill - EAC CORPORATION	290			290
Goodwill - HBCC PARTNERS		200		200
	18 419	200	-	18 619
Dépréciations	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Goodwill UTI GROUP -TMA	-2 206			-2 206
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	-115			-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-2 898	0	-	-2 898
Valeur nette	15 521	200	-	15 721

Valeurs brutes	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Goodwill UTI GROUP -TMA	15 051			15 051
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
Goodwill - EAC CORPORATION	290			290
	18 419	-	-	18 419
Dépréciations	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Goodwill UTI GROUP -TMA	-1 549	-657		-2 206
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	-115			-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-2 241	-657	-	-2 898
Valeur nette	16 178	-657	-	15 521

La détermination de la juste valeur repose sur l'actualisation des cash flow générés par l'activité pour les cinq prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini.

Les données de la première année sont issues du processus budgétaire, les données suivantes sont déterminées par extension budgétaire.

Le taux d'actualisation retenu en 2010 est de 10,1 % contre 10,0 % en 2009 de taux de croissance à l'infini est de 2% en 2010 comme en 2009.

Une variation des paramètres clefs : taux d'actualisation à plus ou moins 0,5 point et taux de croissance à l'infini à plus ou moins 0,5 points ne conduirait pas à comptabiliser de dépréciation.

Le calcul de la juste valeur au 31 décembre 2010, n'a conduit pas à une dépréciation du goodwill.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	517	4		520
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-512	-8		-519
Valeur nette	5	-4	0	1

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	504	13		517
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-504	-8		-512
Valeur nette	0	5	0	5

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	889	151	106	935
	889	151	106	935
Amortissements				
Matériel et outillage	0			-
Autres immobilisations corporelles	-813	-33		-846
	-813	-33	0	-846
Valeur nette	76	118	106	89

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	867	62	40	889
	867	62	40	889
Amortissements				
Matériel et outillage	0			-
Autres immobilisations corporelles	-782	-31		-813
	-782	-31	0	-813
Valeur nette	85	31	40	76

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles. Par ailleurs, au cours de ces mêmes exercices, il n'y a pas eu de financement d'équipement par des contrats de location financement significatifs.

Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Valeur brute				
Participations non consolidées	17		17	0
Prêts au personnel et autres	275	37	5	308
Dépôts et cautionnements	128	16	15	129
	420	53	37	437
Provisions				
Participations non consolidées	-			-
Valeur nette	420	53	37	437

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Valeur brute				
Participations non consolidées	17			17
Prêts au personnel et autres	254	21		275
Dépôts et cautionnements	132	3	7	128
	403	24	7	420
Provisions				
Participations non consolidées	-			-
Valeur nette	403	24	7	420

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans). Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée des prêts au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

- la durée restant à courir est calculée à compter de la date d'octroi du prêt ;
- le taux d'actualisation retenu est 4%.

La valeur actualisée des prêts s'élève ainsi à 304 K€ au 31 décembre 2010.

La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	31/12/2010	31/12/2009
Créances clients	1 605	1 491
Provisions pour créances douteuses	-68	-379
Comptes de régularisation rattachés		
Total	1 537	1 112

Autres créances

	31/12/2010	31/12/2009
Personnel et comptes rattachés	57	44
Créances sur organismes sociaux	-	-
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	7	4
Créances sur l'Etat - TVA	239	189
Autres créances d'exploitation	374	521
Comptes de régularisation	309	260
Total	986	1 018

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	31/12/2010	2010	2011	2012	Années ultérieures
Créances clients	1 537		1 537		
Autres créances	986		986		
TOTAL	2 523	-	2 523	-	-

	31/12/2009	2010	2011	2012	Années ultérieures
Créances clients	1 112	1 112			
Autres créances	1 018	1 018			
TOTAL	2 130	2 130	-	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.
Le montant des en-cours garantis auprès du factor est de 5443 K€ au 31 décembre 2010 contre 4 564 K€ au 31 décembre 2009

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires et créances d'affacturage non garanties :

	31/12/2010	31/12/2009
Disponibilités	1 235	1 090
Découverts bancaires	-285	-262
Créances d'affacturage non garanties	-47	-117
TOTAL trésorerie nette	904	711
VARIATION DE TRESORERIE		193

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2010 est de 1 731 747 €, divisé en 8 658 736 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2010	Variation		31/12/2010
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 658 736			8 658 736
Nombre de titres	8 658 736	0	0	8 658 736
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 731 747	0	0	1 731 747

Détail des réserves

Les différents éléments constituant les réserves consolidées de l'exercice sont les suivants :

DETAIL DES RESERVES	31/12/2010	31/12/2009
Autres réserves	1 171	1 600
Report à nouveau	2 043	1 976
TOTAL	3 214	3 576

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTIGroup. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

TITRES DE PARTICIPATIONS (en nombre d'actions)	Réalizations 31/12/2010	Réalizations 31/12/2009
Détentions à l'ouverture	292 152	262 802
Achats d'actions	131 746	29 350
Ventes d'actions	-	-
Détention à la clôture	423 898	292 152
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	Réalizations 31/12/2010	Réalizations 31/12/2009
Détentions à l'ouverture	34 275	14 432
Achats d'actions Contrat de liquidité 23/11/2003 (ARKEON FINANCE)	678 356	112 237
Ventes d'actions	693 336	92 394
Détention à la clôture	19 295	34 275
Détention totale à la clôture	443 193	326 427
Pourcentage détenu en autocontrôle	5,1%	3,8%

Le coût d'acquisition des titres achetés, comme le produit de la cession des titres vendus, ont été imputés respectivement en diminution et en augmentation de la situation nette.

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTIGroup. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux s'élèvent à un montant positif d'environ 4 700 milliers d'euros au 31 décembre 2010 avant affectation du résultat de l'exercice.

Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 dans sa 1ère résolution et en application des dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'administration à consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la société – ou à certains d'entre eux – de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions

définies par l'article L.225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

L'autorisation a été donnée au Conseil d'administration pendant une durée de 38 mois à compter de la date d'assemblée générale.

Le nombre d'actions à émettre au titre d'augmentation(s) de capital résultant de la levée de telles options ne peut être supérieur à 3% du capital social.

Le prix de souscription des actions a été fixé par l'assemblée à 80% de la moyenne des cours de clôture constatés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options sont consenties.

Le délai d'exercice des options ne devra pas excéder 5 ans à compter de leur date d'attribution.

Le nombre d'actions auxquelles pourront souscrire les personnes remplissant les conditions est fixé par le Conseil d'administration. Aucun détenteur de plus de 10% du capital de la Société ne peut bénéficier d'options de souscription.

Par décision du Conseil d'administration en date du 29 février 2008, il a été décidé l'attribution d'options de souscription à des dirigeants et salariés du Groupe. Les options de souscription créées sont exclusivement réservées aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou du Groupe qui remplissent les conditions suivantes :

- être cadre ou mandataire social de la Société ou de ses filiales détenues à plus de 85%,
- être présent dans l'entreprise ou dans l'une de ses filiales détenues à plus de 85% depuis plus de 30 mois.

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 22/01/2008								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	3 Salariés	29/02/2008	0		150 000	28-févr-13
TOTAL	150 000				0	0	150 000	

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options a été évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé un modèle mathématique de type Black & Scholes. Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Ce coût est constaté en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2010	31/12/2009
Nombre total d'actions	8 658 736	8 658 736
Nombre total de droits de vote	9 768 182	13 065 078

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Provision pour litiges prud'homaux	171	105	72	205
Provision pour litiges commerciaux	2 093	103	2 093	103
Provision pour risques et charges divers	-			-
Total provisions pour risques et charges	2 264	208	2 165	308
Provision pour engagements sociaux	224	48		272
Total provisions au passif	2 488	256	2 165	579

	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Provision pour litiges prud'homaux	262	59	150	171
Provision pour litiges commerciaux	2 093			2 093
Provision pour risques et charges divers	24		24	-
Total provisions pour risques et charges	2 379	59	174	2 264
Provision pour engagements sociaux	195	29		224
Total provisions au passif	2 574	88	174	2 488

Depuis 2002, un litige opposait la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Une provision avait été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Le jugement en premier ressort condamnait la société UTI GROUP à hauteur de 3.200K€ dont 800K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTI Group. avait fait appel de cette décision et constitué une provision complémentaire d'un montant de 1 867 K€.

En mars 2010 la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTI GROUP qui a eu pour effet sur le résultat opérationnel :

- Une reprise de provision non courante de 1.867 K€ et une reprise de provision pour risques courante de 226K€.

- Une facturation complémentaire nette de provision d'un montant de 174K€.

A la date d'arrêt, le groupe et ses conseils n'ont pas identifié de risque particulier lié à la déclaration de pourvoi en cassation.

Un litige opposait la société UTI GROUP avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTI Group. Est. La société avait intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes qui bloquait le civil en l'état. La juridiction pénale a rendu un jugement en 2007 et condamné l'ancien dirigeant à une amende et au versement de dommages et intérêts. Le Tribunal de Grande Instance de Nancy a rendu son jugement le 11/01/2010 condamnant UTI GROUP à verser le solde du prix de cession des titres d'UTI GROUP EST pour 216 K€ et condamne l'ancien dirigeant d'UTI GROUP EST à verser 41K€ à UTI GROUP EST. L'ancien dirigeant a fait appel de cette décision.

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2010	31/12/2009
Provision pour litiges prud'homaux	49	41
Provision pour litiges commerciaux	2 093	22
Provision pour risques et charges divers	-	-
Total des reprises non utilisées	2 142	63

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTE FINANCIERE	31/12/2010	31/12/2009
Emprunt obligataire convertible	292	281
Part des emprunts à plus d'un an	809	1 342
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
Total des dettes financières à long terme	1 101	1 623
Part des emprunts à moins d'un an	533	508
Part des dettes financières à moins d'un an	560	631
Total des dettes financières à court terme	1 093	1 139

DETTE FINANCIERE	31/12/2009	31/12/2008
Emprunt obligataire convertible	281	283
Part des emprunts à plus d'un an	1 343	1 851
Part des dettes financières à plus d'un an	*	-
Total des dettes financières à long terme	1 624	2 134
Part des emprunts à moins d'un an	508	485
Part des dettes financières à moins d'un an	631	281
Total des dettes financières à court terme	1 139	766

Echéancier des dettes financières

Dettes financières à long terme	31/12/2010	2011	2012	2013	2010
Emprunt obligataire convertible	293				293
Emprunts auprès des établissements de crédit	809	-	559	250	-
	1 102	-	559	250	293
Dettes financières à long terme	31/12/2009	2011	2012	2013	2020
Emprunt obligataire convertible	281				281
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 342	533	559	250	
	1 623	533	559	250	281

La valeur comptable des emprunts au 31/12/2010 reflète leur juste valeur.

Caractéristiques de l'emprunt obligataire

Le 12 juillet 2000, le Groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€, portant intérêt au taux annuel de 3% et assorties d'une prime de remboursement à l'échéance de 3,14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€.

Ce contrat a été modifié par l'Assemblée Générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003. Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « *UTIGROUP. 0.1% 2020* » sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1^{er} janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,
- le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,
- versement d'une soulte en numéraire de 2,5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

- en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP. et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,
- en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP.

Il ne reste plus de bon de souscription d'action en circulation au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, il restait en circulation 19 414 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 2 K€. La composante dette de l'emprunt obligataire restant en passif financier a fait l'objet d'une actualisation compte tenu des modifications des caractéristiques de l'emprunt initial. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée de la composante dette de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Durée	du 01/01/2011 au 01/01/2020	9
Taux d'actualisation		4,00%
Nombre d'OCA		19 414
Nominal		21,30 €

La valeur actualisée de l'emprunt obligataire s'élève ainsi à 292 K€ au 31 décembre 2010 contre 281 K€ au 31 décembre 2009. La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs	1 327	1 112
Total	1 327	1 112

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	5 551	4 681
Dettes sur acquisitions de titres	591	808
Comptes courants	1 774	2 198
Dettes diverses d'exploitation	417	459
Total des autres dettes à court terme	8 333	8 146

AUTRES PASSIF COURANT	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 681	4 789
Dettes sur acquisitions de titres	808	808
Comptes courants	2 198	2 201
Dettes diverses d'exploitation	459	263
Total des autres dettes à court terme	8 146	8 061

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTIGroup. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 567 K€ au 31 décembre 2010 contre 1 998 K€ au 31 décembre 2009. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, mis à disposition de la société UTIGroup. un compte courant de 205 K€ au 31 décembre 2010 contre 198 K€ au 31 décembre 2009.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », le premier niveau d'information est organisé par secteur d'activité représenté par chacune des entités composant le Groupe.

Le Groupe UTIgroup. réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires en France, par des sociétés françaises, il n'est pas présenté d'information sectorielle de second niveau par secteur géographique.

Eléments du résultat sectoriel (inclus les retraitements d'élimination des transactions intra-Groupe)

	31/12/2010	HBCC Partners	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes	
Chiffre d'affaires net	28 581	230	24 227	1 720	-	2 404	
Résultat opérationnel courant	1 302	-	59	1 042	382	5	-69
Résultat opérationnel	3 169	-59	2 909	382	5	-69	
Résultat global	1 833	-59	1 743	295	5	-151	

	31/12/2009	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	25 733	21 741	1 631	-	2 361
Résultat opérationnel courant	819	477	417	-9	-66
Résultat opérationnel	162	-180	417	-9	-66
Résultat global	-227	-416	327	-9	-129

Actifs et passifs sectoriels

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le goodwill) et des actifs courants. Les actifs financiers et autres actifs non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

ACTIFS	31/12/2009	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	19 008	18 837	46	-	126
Actifs courants	3 220	1 748	1 037	13	422
TOTAL	22 229	20 585	1 082	13	548

PASSIFS	31/12/2009	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	4 112	4 089	7	-	16
Passifs courants	10 398	9 164	506	31	697
TOTAL	14 510	13 253	513	31	713

Informations relatives aux principaux clients

Le risque «client» est très largement réparti : sur 295 établissements clients actifs recensés dans l'année 2010, le premier client du Groupe représente 13 % de l'activité, les dix premiers représentent pour leur part 47 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 62 % de l'activité.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	31/12/2010			31/12/2009		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	24 217	10	24 227	21 731	10	21 741
UTIgroup Est	1 720	-	1 720	1 631	-	1 631
UTIgroup Luxembourg	-	-	-	-	-	-
UTIgroup Rhône-Alpes	2 396	8	2 404	2 352	8	2 360
HBCC Partners	230		230			
TOTAL	28 563	18	28 581	25 714	19	25 733

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
UTI Group S.A.	17 384	16 122
UTI Group Rhône-Alpes	1 993	1 970
UTI Group Est	1 087	1 158
UTI Group Luxembourg	-	-
HBCC PARTNERS	159	
TOTAL	20 623	19 251

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	-8	-7
Immobilisations corporelles	-33	-31
Dépréciation sur actif circulant	311	87
Provision pour risques et charges	92	85
	362	134

Autres charges et produits d'exploitation

Les éléments constitutifs des produits et des charges d'exploitation sont :

	31/12/2010	31/12/2009
Autres produits d'exploitation	136	13
Produits de cession d'immobilisations	144	58
Autres charges d'exploitation	-3	-1
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-122	-40
Reprise ou dotations aux provision		
Rachat d'Obligations Convertibles		28
Autres produits et charges d'exploitation	155	58

Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe.

Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts sur emprunts	74	98
Autres charges financières	141	171
TOTAL	215	269

Autres charges et produits financiers

	31/12/2010	31/12/2009
Pertes de change	0	-2
Gain de change	1	0
Actualisation de l'emprunt obligataire	-11	-49
Actualisation des prêts et engagement de retraite	-32	-38
Charges financières	-66	
Provision charges financières	-50	
Autres produits financiers	164	0
Autres produits et charges financiers	6	-89

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
UTI Group S.A.	200	41		241
UTI Group Rhône-Alpes	16	5		21
UTI Group Est	7	2		9
UTI Group Luxembourg				-
Total des engagements	223	48	-	271

	01/01/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
UTI Group S.A.	175	25		200
UTI Group Rhône-Alpes	13	3		16
UTI Group Est	6	1		7
UTI Group Luxembourg	-			-
Total des engagements	194	29	-	223

La variation nette de l'exercice est enregistrée dans l'Etat du Résultat Global dans le poste en charges de personnel et en charges financières pour la partie actualisation.

	2 010	2 009
Total des engagements au 01/01	223	194
Coût des services rendus dans l'année	23	21
Effet de l'actualisation	16	9
Prestations versées	-16	0
Evolution démographique	26	-1
Coût actuariel	0	0
Total des engagements au 31/12	272	223

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2010	31/12/2009
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,70%	3,87%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Table de mortalité Hommes	TH-00-02	TH-00-02
Table de mortalité Femmes	TF-00-02	TF-00-02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

<i>Impôts différés actifs</i>	31/12/2010	31/12/2009
Ouverture	2 986	3 017
Différences temporaires		
- Naissances	127	15
- Reversements	-15	-15
Constatation de l'impôt sur déficits	0	98
Consommation du déficit reportable	-1 256	-139
Engagements de retraite	16	10
Clôture	1 858	2 986

Charge d'impôt sur les résultats

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	0	0
CVAE	-257	
Impôts différés		
Impôts différés de la période	-1 128	-32
	-1 385	-32

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

La loi de finances pour 2010 publiée le 30 décembre 2009 a supprimé la Taxe Professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui se compose de deux nouvelles contributions de nature différente :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) est assise sur les valeurs locatives des biens passibles de taxes foncières. Au regard des similitudes avec l'ancienne Taxe Professionnelle, elle est comptabilisée à compter du 1er janvier 2010 en tant que charge opérationnelle courante.

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) est assise sur la valeur ajoutée des entités françaises. Cette contribution s'analyse comme un impôt dû sur la base des bénéfices imposables et est comptabilisée, en application d'IAS12, en charge d'impôt sur le résultat à compter de l'exercice 2010.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTIGroup. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2010 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat consolidé avant impôt	3 232	-195
Déficits activés		
Taux d'IS applicable	33,33%	33,33%
Charge d'impôts théorique	-1 077	-65
Charge d'impôts réelle	-1 385	-32
Ecart	308	-34
Charges définitivement non déductibles	52	-43
Reports déficitaires utilisés mais non comptabilisés au cours d'exercices antérieurs		
Impact net des retraitements de consolidation	84	9
Impact CVAE	172	
Total	308	-34

Actifs d'impôts sur déficit

	Variations de l'exercice				Clôture
	Ouverture	Nouveaux déficits générés	Utilisation de déficits	Autres mouvements	
Impôts différés actifs sur déficit	2 986	0	-1 256	128	1 858
Non reconnus à l'origine	-	-	-	-	-
TOTAL	2 986	- -	1 256	128	1 858

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2010	31/12/2009
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 658 736	8 658 736
Actions détenues en propre par le Groupe	443 193	326 427
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 215 543	8 332 309
Résultat net	1 832	-227
Résultat net par action dilué	0,22	-0,03

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2010	31/12/2009
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 215 543	8 332 309
Effet dilutif des obligations convertibles	19 414	19 414
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 234 957	8 351 723
Résultat net	1 832	-227
Résultat net par action dilué	0,22	-0,03

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2010 pour les montants suivants :

	31/12/2010		31/12/2009	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup.				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Baux immobiliers (1)	3 478	-	3 811	-
Baux mobiliers et crédit-baux	369	-	218	-
Nantissement du Fonds de commerce au profit d'une banque	518	-	722	-
Comptes bloqués	0	-	221	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	4 365	-	4 972	-
UTIgroup. Rhône-Alpes				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Baux immobiliers	162	-	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	162	-	0	-
UTIgroup. Est				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Avals et cautions	-	-	-	-
Baux mobiliers et crédit-baux	-	-	-	-
Baux immobiliers	38	-	55	-
Nantissement du fonds de commerce au profit du Trésor Public	-	-	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	38	-	55	-

(1) : Bail immobilier à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Contrats de location

Les contrats de location sont tous des contrats de location simple et des locations avec option d'achat comprennent principalement du matériel de bureau et des véhicules mis à disposition du personnel.

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer se décompose comme suit au 31 décembre 2010.

Montant total restant à verser au 31/12/2010	369 K€
- Dont part à moins d'un an	137 K€
- Dont part à plus d'un an et à moins de 5 ans	232 K€
- Dont part à plus de 5 ans	0

Le montant des charges au 31 décembre 2010 s'élève à 244 K€.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures. Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice 2005, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du CNC. Le nombre total d'heures acquises par les salariés du Groupe au 31 décembre 2010 s'élève à 19 336 heures.

Autres engagements

Dans le cadre de la soucription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2010.

Note 19 – EFFECTIF MOYEN

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges de personnel (*)	14 131	13 165
Charges sociales afférentes	6 492	6 086
	<u>20 623</u>	<u>19 251</u>
Effectif moyen	316	307

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées. Par ailleurs, certains financements du Groupe contiennent des clauses de remboursement anticipé notamment en cas de non respect de covenants. (cf. note 18)

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (au 31 décembre 2010, 443 193 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 1 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2010.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	31/12/2010	31/12/2009
Des organes d'administration	602	558
Des organes de direction	-	-
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	602	558

Ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 31 décembre 2010 et 2009, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 31 décembre 2010 et 2009, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE,

Il n'existe pas de transactions ou de soldes significatifs concernant la société LAW INFORMATIQUE.

Note 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :

	Burband Klinger & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	67 650	66 000	100%	100%	68 150	66 500	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					24 640	18 071		
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	67 650	66 000	100%		92 790	84 571	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0			0	0	0	0
Audit informatique	0	0			0	0	0	0
Audit interne	0	0			0	0	0	0
Autres prestations	0	0			0	0	0	0
Sous Total	0	0			0	0	0	0
TOTAL	67 650	66 000	100%	100%	92 790	84 571	100%	100%

Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture.

20.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UTI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et

informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les notes 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des goodwill. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans les notes de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées. Par ailleurs, comme précisé dans la note 3, des tests de sensibilité ont été conduits afin d'encadrer les résultats obtenus.
- Les notes 2 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives à la détermination du caractère recouvrable des impôts différés actifs. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIÉS**

Rose Guagliardo
Associée

Emmanuel Klinger
Associé

20.3 COMPTES 2009 ET 2008.

L'incorporation par référence du document de référence UTIgroup de 2009 enregistré par l'AMF sous le numéro D 10-0369 permet de consulter les comptes 2009.

L'incorporation par référence du document de référence UTIgroup de 2008 enregistré par l'AMF sous le numéro D 09-0451 permet de consulter les comptes 2008.

20.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

20.4.1 Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices

Il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2009, 2008 et 2007.

Le conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2010.

20.4.2 Prescription

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et les acomptes de dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'état.

20.4.3 Politique future de dividendes

La société UTI GROUP n'envisage pas distribuer de dividende à court terme.

20.5 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Il existe à ce jour des litiges étant précisé que suivant l'appréciation de nos conseils et en fonction du niveau du risque encouru, ceux-ci font soit l'objet d'une provision pour risques, soit d'une mention dans l'annexe.

Les principaux litiges peuvent se résumer de la manière suivante :

- Contentieux HERPAIN-PRIMAREA-VANCO portant sur un engagement de rachat par UTI GROUP. de 212 340 titres UTI GROUP. au prix de 23.33 euros par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives. En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTI GROUP. ont considéré cet engagement comme caduque. Les sociétés HERPAIN-PRIMAREA-VANCO avaient assigné UTI GROUP. le 22 juillet 2002, en exécution dudit contrat. Un jugement de 1^{ère} instance a été rendu par le Tribunal de Commerce de Nanterre le 13/03/2009 qui a débouté les demandeurs et les a condamné aux dépens;
- Depuis 2002, un litige opposait la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Une provision avait été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Le jugement en premier ressort condamnait la société UTI GROUP à hauteur de 3.200K€ dont 800K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTI Group. avait fait appel de cette décision et constitué une provision complémentaire d'un montant de 1 867 K€.
- En mars 2010 la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTI GROUP qui a eu pour effet sur le résultat opérationnel :
 - - Une reprise de provision non courante de 1.867 K€ et une reprise de provision pour risques courante de 226K€
 - - Une facturation complémentaire nette de provision d'un montant de 174K€.
- A la date d'arrêt, aucun risque lié à la déclaration de pourvoi en cassation n'est constaté.
-
- Un litige opposait la société UTI GROUP avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTI Group. Est. La société avait intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes qui bloquait le civil en l'état. La juridiction pénale a rendu un jugement en 2007 et condamné l'ancien dirigeant à une amende et au versement de dommages et intérêts. Le Tribunal de Grande Instance de Nancy a rendu son jugement le 11/01/2010 condamnant UTI GROUP à verser le solde du prix de cession des titres d'UTI GROUP EST pour 216 K€ et condamne l'ancien dirigeant d'UTI GROUP EST à verser 41K€ à UTI GROUP EST. L'ancien dirigeant a fait appel cette décision.
- Par ailleurs, la société est également en litige avec les sociétés **MANSIT et GFI MONETIC**.
Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTI GROUP a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris. Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causé un préjudice financier important, UTI GROUP a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS. Un jugement a débouté UTIgroup le 8 décembre 2010. UTIgroup a fait appel.

- Prud'hommes provisionnés à la clôture de l'exercice 2009 pour 172 K€ pour Paris, contre 142 K€ en 2008.

Les litiges prud'homaux sont provisionnés à hauteur des risques estimés par nos conseils.

Le groupe n'a pas connaissance de litiges susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent un impact significatif sur son activité, sa situation financière et ses perspectives d'avenir, autres que ceux qui sont reflétés dans les comptes, mentionnés dans les notes aux états financiers ou ci-dessus. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et :ou du groupe.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

21.1.1 Capital social

Le montant du capital souscrit d'UTI GROUP au 31 décembre 2008 à 1 731 747,20 euros divisé en 8 658 736 actions de même catégorie d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune, entièrement libérées.

L'évolution du capital social d'UTI GROUP de sa constitution jusqu'au jour du présent document de référence est retracée ci-après.

21.1.2 Achat par UTI GROUP de ses propres actions

21.1.2.1 Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés

Aux termes d'une première décision en date du 23 novembre 2000, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, à procéder au rachat d'actions de la Société.

Cette autorisation a été renouvelée à trois reprises dont la dernière par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 octobre 2003. Le dernier a été mis en œuvre par le conseil d'administration du 5 novembre 2003 pour une durée de 18 mois.. Une note d'information sur ce programme de rachat portant le visa de la AMF n° 04-167 du 18 mars 2004 est disponible au siège social de la Société.

Des nouveaux plans de rachat ont été adoptés aux votes des assemblées générales des 7 septembre 2005, 23 mai 2006, 23 mai 2007 et 23 mai 2008. Ces nouveaux plans de rachat sont conformes aux exigences du règlement Européen et tient compte de la directive Abus de marché.

L'assemblée générale mixte du 22 janvier 2008 a autorisé la société à utiliser jusqu'à 1 million d'euros dans son programme de rachat en cours. Un nouveau plan est proposé à l'assemblée générale de 2009.

Le contrat de liquidité a été signé avec la Société de Bourse ARKEON FINANCE le 23 novembre 2003, puis tacitement renouvelé. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

21.1.2.2 Actions propres acquises

UTI GROUP a procédé au cours de l'exercice 2010, dans le cadre de son programme de rachat d'actions et de son contrat de liquidité aux opérations suivantes:

Actions propres UTIgroup	Nombre d'actions achetées en 2010	Nombre d'actions vendues en 2010	Cours moyen d'achat brut	Cours moyen de vente brut	Frais de négociation HT en K€	Nombre des actions inscrites au nom de la société	Valeur évaluée au cours d'achat en K€	Valeur nominale à 0,2€ par action	Fraction du capital au 31 décembre 2010
Programme de rachat pur	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00	292 152	454	58 430,4 €	3,37%
achat d'actions	131 746	0	1,02 €	0,00 €	0,00	131 746	135	26 349,2 €	1,52%
Contrat de liquidité	678 356	693 336	1,10 €	1,07 €	5,97	19 295	31	3 859,0 €	0,22%
Total	810 102	693 336	1,09 €	1,07 €	5,97	443 193	620	88 638,6 €	5,12%

Les achats et ventes réalisés au cours de l'exercice 2010 ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de bourse de l'action dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec le société ARKEON. UTIgroup a également racheté des titres sur le marché pour renforcer son autocontrôle.

Compte tenu des achats et ventes d'actions réalisés par la société au 31 décembre 2010, la Société détient 443 193 actions en autocontrôle.

Le tableau normé des opérations devient au 31/12/2010 :

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ces propres titres au 31 décembre 2010

Pourcentage du capital auto détenu de manière directe et indirecte	5,12%	
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0	
Nombre de titres détenus en portefeuille	443 193	
Valeur comptable du portefeuille (en K€)	620	31/12/2010
Valeur de marché du portefeuille (en K€)	541	cours 1,22 €

Contrat de liquidité	Flux bruts cumulés		positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	achats	ventes / transferts	positions ouvertes à l'achat		positions ouvertes à la vente	
			option d'achat achetées	achats à terme	options d'achat vendues	ventes à terme
Etat des acquisitions actions en 2010	678	693 336	0	0	0	0
	356					
Nombre de titres						
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction			0	0	0	0
Prix d'exercice moyen	1,10 €	1,07 €	0	0	0	0
Montants en K€	746	742	0	0	0	0

21.1.3 Capital potentiel

21.1.3.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du conseil	Quantité Attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2010
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options	1 ^{er} mars 2009				28-févr-13	Néant
TOTAL	150 000								

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, arrivera à son terme le 22 mars 2011.

21.1.3.2 Conversion des obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020

En vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2000, et notamment dans sa douzième résolution, le conseil d'administration de la Société a décidé, dans sa séance du 12 juillet 2000, de procéder à l'émission de 875 350 obligations UTI GROUP 3 % 2000-2005 convertibles en actions pour un montant nominal de 18 644 955 euros.

Un prospectus simplifié définitif portant le visa de la COB n°00-1267 en date du 12 juillet 2000 est disponible auprès de la Société Générale ainsi qu'au siège social de la Société.

La société UTI GROUP a procédé le 24 janvier 2001 au transfert sur le Second marché des 875 350 obligations convertibles émises le 12 juillet 2000 (code ISIN FR0000181067). Elles sont maintenant sur le marché Euronext Paris.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles UTI GROUP 3% 2000-2005 (devenu UTI GROUP 0,1 % 2020) a été profondément modifié par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003, modifications qui ont été entérinées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003.

Après le 31 mars 2008, la conversion d'une OC UTIgroup. donnera droit à une soule de 2,50 euros et une action nouvelle UTIgroup.

L'historique des opérations sur les obligations convertibles jusqu'au 31 décembre 2010 est le suivant :

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
12/07/2000	875 350		
15/11/2001	708 584		166 766
18/12/2001	698 584		10 000
27/12/2001	676 584		22 000
31/03/2002	646 584		30 000
31/10/2002	645 724		860
04/11/2002	644 724		1 000
25/03/2003	562 725		81 999
27/03/2003	545 324		17 401
27/03/2003	505 324		40 000
23/04/2003	504 640		684
05/05/2003	504 264		376
22/05/2003	503 344		920
23/05/2003	483 514		19 830
06/06/2003	483 384		130
10/06/2003	481 384		2 000
12/06/2003	481 084		300
24/06/2003	480 994		90
16/05/2003	480 994		
30/06/2003	48 183	432 811	
16/07/2003	46 548	1 635	
16/07/2003	45 228	1 320	
04/08/2003	44 908	320	
18/08/2003	43 943	965	
14/10/2003	43 773		170
03/12/2003	43 423		350
08/12/2003	43 037		386
09/12/2003	43 001		36
19/02/2004	42 871	130	
17/09/2004	42 036	835	
12/04/2005	40 753	1 283	
20/05/2005	40 653	100	
04/01/2006	40 455	198	
24/01/2006	39 966	489	
24/01/2006	39 716	250	
09/02/2006	39 451	265	
01/03/2006	38 717	734	
10/03/2006	38 517	200	
10/04/2006	38 418	99	
04/05/2006	38 196	222	

12/09/2006	37 396	800	
05/10/2006	35 246	2 150	
06/11/2006	35 146	100	
22/11/2006	34 656	490	
22/12/2006	34 646	10	

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
15/01/2007	34 266	380	
19/01/2007	34 261	5	
25/01/2007	33 636	625	
12/03/2007	33 486	150	
14/03/2007	33 002	484	
23/08/2007	32 752	250	
29/08/2007	32 641	111	
26/09/2007	32 341	300	
08/10/2007	32 315	26	
27/11/2007	32 065	250	
26/11/2007	31 965	100	
13/12/2007	31 870	95	
14/12/2007	31 670	200	
08/01/2008	30 956	714	
31/03/2008	27 152	3 804	
04/04/2008	26 676	476	
14/05/2008	21 510		5 166
30/06/2008	21 504		6
31/12/2008	21 204		300
05/02/2009	21 204		
06/02/2009	21 204		
08/03/2009	19 704		1500
27/05/2009	19 704		
22/06/2009	19 454		250
22/10/2009	19 454		
22/12/2009	19 414		40

L'augmentation de capital potentielle découlant du jeu de la conversion des 19 414 obligations convertibles encore en circulation au 31 décembre 2010 s'élève donc jusqu'au 1^{er} janvier 2020 date d'échéance de l'emprunt obligataire à 3 882,80 euros de nominal.

En 2010, aucune nouvelle conversion ou annulation n'a eu lieu

En 2011, UTIgroup a acquis 5 OC sur le marché. Elles seront annulées.

Il reste 19 409 obligations convertibles en circulation au 31/12/2010. et à la date d'enregistrement du document de référence.

21.1.4 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 16 mai 2003, ayant entériné la modification de l'emprunt obligataire UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) conduisant notamment à l'adoption d'un ratio de conversion fixé jusqu'au **31 mars 2008** à **UNE** obligation contre **UNE** action nouvelle UTI GROUP et **QUATRE** bons de souscription d'actions (BSA) donnant chacun droit à une action nouvelle, a

- décidé de l'émission, sous la condition suspensive de la conversion UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) entre ladite assemblée et le 31 mars 2008 inclus, de BSA pour un nombre maximum, sur la base des 505 324 obligations restant à cette époque en circulation, de 2 021 296 bons donnant chacun droit à une action nouvelle de 0,20 euros de nominal,
- décidé d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 404 260 euros de nominal (correspondant à 2 021 296 BSA de 0,20 euros de nominal chacun) permettant, après toute conversion d'une obligation ayant entraîné l'émission d'un BSA, l'exercice des droits attachés aux dits BSA.

Cette augmentation de capital se réalisera en une ou plusieurs fois, au fur et à mesure de l'exercice, par les porteurs de BSA, du droit de souscription attaché aux BSA émis suite à la conversion d'obligations.

La durée d'exercice des BSA étant fixée jusqu'au 31 mars 2008, cette augmentation de capital potentielle est terminée depuis le 31 mars 2008.

Il est ici rappelé que le prix de souscription à chaque action nouvelle issue de l'exercice desdits BSA a été fixé par l'assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 mai 2003 à la somme de 0,39 €uros.

Les BSA n'existent plus depuis mars 2008.

21.1.5 Nantissements, sûretés et garanties

21.1.5.1 Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Les actions de Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD ne sont plus nanties.

De plus, la société UTI GROUP n'a donné aucune de ses actions détenues en autocontrôle en nantissement.

21.1.5.2 Nantissement d'actifs de l'émetteur

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2010 pour les montants suivants :

en K€	31/12/2010		31/12/2009	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup				
Effets escomptés non échus				
Baux immobiliers	3 478		3811	
Baux mobiliers et crédits-baux	369		218	
Nantissement au profit d'établissements financiers	0		0	
Nantissement du fonds de commerce au profit d'une banque	518		722	
Comptes bloqués	0		221	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	4 365		4972	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup Rhône-Alpes				
Effets escomptés non échus				
Baux immobiliers	162			
TOTAL DES ENGAGEMENTS	162		0	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup EST				
Effets escomptés non échus				
Avals et cautions				
Baux mobiliers et crédits-baux				
Baux immobiliers	38		55	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	38		55	

Baux immobiliers : Nouveau bail à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Dans le cadre de la soucription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur exécent brut d'exploitation inférieur à 3.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2010.

21.1.6 Evolution du capital de UTI GROUP depuis sa création

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
26/08/86	Création de la Société par apport en numéraire	250 000 F	2 500		2 500	100 F	250 000 F
				2 500	0		
14/11/97	Augmentation du capital de 1.000.000 francs	1 000 000 F	10 000		10 000	100 F	1 000 000 F
23/12/98	Fusion par absorption de la société ADS par apport ⁽¹⁾		0		10 000	100 F	1 000 000 F
09/07/99	Augmentation de capital consécutive à la fusion avec UT Finance	825 000 F	8 250		18 250	100 F	1 825 000 F
09/07/99	Réduction du capital par annulation des titres UT reçus en apport	-998 000 F	0	9 988	8 262	100 F	826 200 F
09/07/99	Augmentation de capital par incorporation de réserves ; élévation du nominal de 100F à 240F	1 156 680 F	0		8 262	240 F	1 982 880 F
09/07/99	Division du nominal de l'action de 240F à 2F		983 178		991 440	2F	1 982 880 F
15/05/00	Conversion du capital en Euros et augmentation du capital de 94.287,89 euros prélevés sur le poste autres réserves	94 287,89 €	0		991 440	0,40 €	396 576 €
15/05/00	Augmentation du capital social d'une somme de 793.182 euros prélevés sur le poste autres réserves	793 182,00 €	1 982 880		2 974 320	0,40 €	1 189 728 €
15/05/00	Division de la valeur nominale des actions de 0,40 euros à 0,20 euros		2 974 320		5 948 640	0,20 €	1 189 728 €
26/04/00	Levée d'une option de souscription à 22 € pour 3000 titres avant opérations du 15 mai	66 000 €	18 000		5 966 640	0,20 €	1 193 328,00 €
15/05/00	Emission de titres UTI GROUP en échange d'une partie des titres du groupe TMA-RMH à 140 €	4 954 600 €	212 340		6 178 980	0,20 €	1 235 796,00 €
30/06/03	Conversion de 432 811 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	86 562,2 € ⁽²⁾	432 811		6 611 791	0,20 €	1 322 358,20 €
16/07/03	Conversion de 1 635 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	327 €	1 635		6 613 426	0,20 €	1 322 685,20 €
16/07/03	Conversion de 1 320 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	264 €	1 320		6 614 746	0,20 €	1 322 949,20 €

04/08/03	Conversion de 320 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	64 €	320		6 615 066	0,20 €	1 323 013,20 €
----------	---	------	-----	--	-----------	--------	----------------

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
18/08/03	Conversion de 965 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	193 €	965		6 616 031	0,20 €	1 323 206,20 €
08/09/03	Exercice de 8 160 BSA	1 632 €	8 160		6 624 191	0,20 €	1 324 838,20 €
28/02/04	Conversion de 130 OC	26 €	130		6 624 321	0,20 €	1 324 864,00 €
30/06/04	Exercice de 34 617 BSA	6 923,40 €	34 617		6 658 938	0,20 €	1 331 787,60 €
30/09/04	Conversion de 835 OC	167 €	835		6 659 773	0,20 €	1 331 954,60 €
05/11/04	Exercice de 88 152 BSA	17 630 €	88 152		6 747 925	0,20 €	1 349 585,00 €
05/11/04	Exercice de 1000 BSA	200 €	1 000		6 748 925	0,20 €	1 349 785,00 €
09/12/04	Exercice de 800 BSA	160 €	800		6 749 725	0,20 €	1 349 945,00 €
19/02/05	Conversion de 1283 OC	256,60 €	1 283		6 751 008	0,20 €	1 350 201,60 €
01/03/05	Exercice de 8472 BSA	1 694,40 €	8 472		6 759 480	0,20 €	1 351 896,00 €
20/05/05	Conversion de 100 OC	20 €	100		6 759 580	0,20 €	1 351 916,00 €
25/05/05	Exercice de 400 BSA	80 €	400		6 759 980	0,20 €	1 351 996,00 €
11/07/05	Exercice de 1 472 304 BSA	294 460,80 €	1 472 304		8 232 284	0,20 €	1 646 456,80 €
11/07/05	Exercice de 400 BSA	80,00 €	400		8 232 684	0,20 €	1 646 536,80 €
06/09/05	Exercice de 25 000 BSA	5 000,00 €	25 000		8 257 684	0,20 €	1 651 536,80 €
06/09/05	Exercice de 96 895 BSA	19 379,00 €	96 895		8 354 579	0,20 €	1 670 915,80 €
07/11/05	Exercice de 520 BSA	104,00 €	520		8 355 099	0,20 €	1 671 019,80 €
04/01/06	conversion de 198 OC	39,60 €	198		8 355 297	0,20 €	1 671 059,40 €
24/01/06	Conversion de 489 OC	97,80 €	489		8 355 786	0,20 €	1 671 157,20 €
24/01/06	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 356 036	0,20 €	1 671 207,20 €
09/02/06	Conversion de 265 OC	53,00 €	265		8 356 301	0,20 €	1 671 260,20 €
01/03/06	Conversion de 734 OC	146,80 €	734		8 357 035	0,20 €	1 671 407,00 €
06/03/06	Augmentation réservée FINANT	44 124,60 €	220 623		8 577 658	0,20 €	1 715 531,60 €
10/03/06	Conversion de 200 OC	40,00 €	200		8 577 858	0,20 €	1 715 571,60 €
10/04/06	Conversion de 99 OC	19,80 €	99		8 577 957	0,20 €	1 715 791,40 €
04/05/06	Conversion de 222 OC	44,40 €	222		8 578 179	0,20 €	1 715 635,80 €

						€	
19/06/06	Exercice de 800 BSA	160,00 €	800	8 578 979	0,20 €	1 715	795,80€
31/08/06	Levée option souscription (1,37€)	1 800,00 €	9 000	8 587 979	0,20 €	€	1 717 595,80
12/09/06	Conversion de 800 OC	160,00 €	800	8 588 779	0,20 €	€	1 717 755,80
05/10/06	Conversion de 2150 OC	430,00 €	2 150	8 590 929	0,20 €	€	1 718 185,80
06/11/06	Conversion de 100 OC	20,00 €	100	8 591 029	0,20 €	€	1 718 205,80
08/11/06	exercice de 8600 BSA	1 720,00 €	8 600	8 599 629	0,20 €	€	1 719 925,80
22/11/06	conversion de 490 OC	98,00 €	490	8 600 119	0,20 €	€	1 720 023,80
06/12/06	exercice de 3900 BSA	780,00 €	3 900	8 604 019	0,20 €	€	1 720 803,80
06/12/06	exercice de 2770 BSA	554,00 €	2 770	8 606 789	0,20 €	€	1 721 357,80
22/12/06	conversion 10 OC	2,00 €	10	8 606 799	0,20 €	€	1 721 359,80

En 2007, UTIgroup. a constaté les opérations suivantes:

Ces opérations impactent le capital social et le nombre d'actions de la société de la manière suivante.

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nbre actions annulés	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
04/01/07	exercice de 2846 BSA	569,20 €	2 846		8 609 645	0,20 €	1 721 929,00 €
15/01/07	Conversion 380 OC	76,00 €	380		8 610 025	0,20 €	1 722 005,00 €
19/01/07	Conversion 5 OC	1,00 €	5		8 610 030	0,20 €	1 722 006,00 €
25/01/07	Conversion de 625 OC	125,00 €	625		8 610 655	0,20 €	1 722 131,00 €
12/03/07	Conversion de 150 OC	30,00 €	150		8 610 805	0,20 €	1 722 161,00 €
14/03/07	Conversion de 484 OC	96,80 €	484		8 611 289	0,20 €	1 722 257,80 €
15/05/07	Exercice 840 BSA	168,00 €	840		8 612 129	0,20 €	1 722 425,80 €
24/05/07	Augmentation de capital	14 023 515,00 €	0		8 612 129	1,83 €	15 745 940,80 €
24/05/07	Réduction de capital	-14 023 515,00 €	0		8 612 129	0,20 €	1 722 425,80 €
23 08 07	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 612 379	0,20 €	1 722 475,80 €
29 08 07	conversion de 111 OC	22,20 €	111		8 612 490	0,20 €	1 722 498,00 €
26/09/07	conversion de 300 OC	60,00 €	300		8 612 790	0,20 €	1 722 558,00 €
05/10/07	exercice de 436 BSA	87,20 €	436		8 613 226	0,20 €	1 722 645,20 €
08/10/07	conversion de 26 OC	5,20 €	26		8 613 252	0,20 €	1 722 650,40 €
05/11/07	Exercice de 104 BSA	20,80 €	104		8 613 356	0,20 €	1 722 671,20 €
26/11/07	Conversion de 100 OC	20,00 €	100		8 613 456	0,20 €	1 722 691,20 €
27/11/07	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 613 706	0,20 €	1 722 741,20 €
13/12/07	Conversion de 95 OC	19,00 €	95		8 613 801	0,20 €	1 722 760,20 €
14/12/07	Conversion de 200 OC	40,00 €	200		8 614 001	0,20 €	1 722 800,20 €
31/12/07	Exercice de 2580 BSA	516,00 €	2 580		8 616 581	0,20 €	1 723 316,20 €
08/01/08	Conversion de 714 OC	142,80 €	714		8 617 295	0,20 €	1 723 459,00 €
05/02/08	Exercice de 4 286 BSA	857,20 €	4 286		8 621 581	0,20 €	1 724 316,20 €
31/03/08	Conversion 3 804 OC	760,80 €	3 804		8 625 385	0,20 €	1 725 077,00 €
04/04/08	Conversion 476 OC	95,20 €	476		8 625 861	0,20 €	1 725 172,20 €

15/04/08	Exercice de 32 875 BSA	6 575,00 €	32 875		8 658 736	0,20 €	1 731 747,20 €
----------	------------------------	------------	--------	--	-----------	--------	----------------

Simulations du capital social de la Société en cas:

- de conversion de la totalité des obligations convertibles restant sur le marché entre le 1 janvier 2011 et 1^{er} janvier 2020,

Nombre de titres UTI	31/12/2010	Conversion des OC	Actions futures	nominal
actions	8 658 736	8 658 736	8 658 736	1 731 747,20 €
Obligation convertible	19 414			
actions suite à conversion		19 414	19 414	3 882,80 €
BSA suite à conversion		0		
exercice des BSA			0	0,00 €
BSA existant	0			
exercice des BSA			0	0,00 €
options de souscription	150 000		150 000	30 000,00 €
Total des actions			8 828 150	1 765 630,00 €
% de dilution			1,9%	

Dilution potentielle par instrument financier	%	nombre
dilution pour conversion OC	0,2%	19 414
dilution pour exercice BSA existant	0,0%	0
dilution pour exercice BSA suite conversion OC	0,0%	0
dilution pour options de souscription	1,7%	0

1,9%

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS DE LA SOCIETE UTI GROUP

21.2.1 Place de cotation

La Société qui fait appel public à l'épargne est cotée sur Euronext Paris (catégorie C).

Le code ISIN de l'action UTI GROUP est le FR0000074197

Les codes ISIN des autres instruments financiers sont :

- Pour l'obligation convertible FR0000181067

Une action nouvelle est émise à chaque opération de conversion d'Obligation convertible entre le premier janvier de l'année et la date de l'assemblée générale ordinaire des comptes, qui ne donnera à dividende qu'après l'assemblée générale. C'est une action ordinaire qui est émise après l'assemblée générale. Cette action nouvelle ne possède pas de droit de vote jusqu'à l'AGO qui statue sur les résultats de l'exercice. Postérieurement à cette AGO et à l'éventuelle distribution de dividende, cette action nouvelle fait l'objet d'une opération d'assimilation à l'action ordinaire et est admise à la cotation chez Euronext.

21.2.2 Droit de communication des actionnaires

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de la Société, 68 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

21.2.3 Droits de vote double (article 18 des statuts)

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

La mise en place de ce droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des actionnaires du 23 novembre 2000.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après notification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

21.2.4 Exercice social (article 19 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2.5 Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribuées.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

21.2.6 Assemblées générales (article 18 des statuts)

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et par son décret d'application.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

21.2.7 Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribuées.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

21.2.8 Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts)

Outre les seuils légaux, les statuts de la Société prévoient, en vertu d'une résolution adoptée en assemblée générale mixte du 8 octobre 1999, que tout actionnaire, personne physique ou morale, venant à détenir, directement ou indirectement, une fraction de 2 % au moins du

capital ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage, doit en informer la Société.

L'information doit être communiquée à la Société dans un délai de 15 jours par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception adressée au siège social.

Dans chaque déclaration, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus directement ou indirectement, ou possédés au sens des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition des actions déclarées.

L'obligation de déclaration s'applique également lors du franchissement à la baisse de chaque seuil d'une fraction d'au moins 2 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus énoncées, les actions ou les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital en font la demande.

La présente disposition s'applique sans faire obstacle aux dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce.

21.2.9 Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire ; elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par les textes en vigueur.

Les actions sont librement négociables.

La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un virement de compte à compte.

La transmission d'actions nominatives, à titre gratuit, ou en suite de décès, s'opère également ou moyen d'un virement de compte à compte

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

21.2.10 Identification des détenteurs de titres

La Société est autorisée à faire usage à tout moment des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.

21.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

21.3.1 Evolution de l'actionariat au cours des trois dernières années

	Actionnaires	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009			Au 31 décembre 2008		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian et jacqueline AUMARD	0	0,0%	0,0%	2 925 189	33,8%	44,5%	2 925 189	33,8%	43,9%
	LAW INFORMATIQUE	4 707 069	54,4%	62,2%	1 365 012	15,8%	20,9%	1 365 012	15,8%	20,5%
	Diane AUMARD	0	0,0%	0,0%	24 756	0,3%	0,2%	24 756	0,3%	0,4%
	Benoît AUMARD	0	0,0%	0,0%	24 036	0,3%	0,2%	24 036	0,3%	0,4%
	Romain AUMARD	0	0,0%	0,0%	25 036	0,3%	0,2%	25 036	0,3%	0,4%
	Patrick QUENNET	0	0,0%	0,0%	302 850	3,5%	4,5%	303 157	3,5%	4,5%
	Christine QUENNET	0	0,0%	0,0%	11 817	0,1%	0,1%	21 567	0,2%	0,2%
	Auto détention	443 193	5,1%	0,0%	326 427	3,8%		277 234	3,2%	
	Autres nominatifs	189 899	2,2%	3,8%	198 708	2,3%	3,0%	200 642	2,3%	3,1%
	Public	3 318 575	38,3%	34,0%	2 526 958	29,2%	19,3%	2 564 160	29,6%	19,6%
	FINANT	0	0,0%	0,0%	927 947	10,7%	7,1%	927 947	10,7%	7,1%
	Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%

Le 5 juillet 2005, un investisseur (FINANT) a exercé 1 472 304 BSA donnant lieu à la création de 1 472 304 actions.

Le 8 août 2005, le même investisseur (FINANT) a acquis 302 308 actions auprès de la Société Générale.

Le 6 mars 2006, le même investisseur (FINANT) a acquis 220 623 actions UTI lors d'une augmentation de capital réservée.

Par ailleurs la Société UTI GROUP a été informé à plusieurs reprises du franchissement du seuil des 5 % et 20 % du capital de la Société, au cours des 3 derniers exercices, à savoir :

- En novembre 2007, Finant a annoncé le franchissement à la baisse du seuil des 20% du capital et des 15% des droits de vote.
- En mai 2008, Finant a annoncé le franchissement à la baisse des seuils (11,3% du capital et 7,4% des droits de vote)
- En janvier 2010, FINANT a annoncé avoir cédé la totalité de sa participation

Le 22 décembre 2010, les fondateurs d'UTIGroup ont apportés leurs actions UTIGroup à Law informatique. Ceci a déclenché des franchissements de seuils à la baisse pour les fondateurs et à la hausse pour Law informatique.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2010 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

21.3.2 Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2010

- les titres détenus par les actionnaires historiques et les membres de la direction générale représentaient 54 % du capital et 62 % des droits de vote (perte temporaire des droits de vote double suite à l'apport à Law informatique).

21.4 MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTI GROUP

Action	Code ISIN FR0000074197
Place de Cotation	Euronext Paris – Catégorie C

Adhérent au segment Next Economy d'Euronext depuis avril 2002

Obligation convertible	Code ISIN FR0000181067
Place de Cotation	Euronext Paris

21.4.1 Evolution de l'action en bourse

Le cours de l'action UTI GROUP, ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2001 (origine Euronext) se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
décembre-01	1,93	1,32	1,47	336 115	557,00
janvier-02	1,61	1,26	1,40	93 934	133,00
février-02	1,45	1,28	1,38	24 519	33,00
mars-02	1,44	1,08	1,25	53 900	71,00
avril-02	1,37	1,11	1,20	29 459	37,00
mai-02	1,28	0,98	1,16	74 495	81,00
juin-02	1,17	0,55	0,56	21 335	16,00
juillet-02	1,00	0,40	0,75	68 666	34,78
août-02	0,90	0,70	0,73	7 395	5,79
septembre-02	0,80	0,50	0,69	10 567	5,22
octobre-02	0,78	0,36	0,40	95 117	42,11
novembre-02	0,48	0,36	0,42	48 947	20,64
décembre-02	0,65	0,40	0,50	92 879	45,99
janvier-03	0,65	0,43	0,45	32 251	15,56
février-03	0,55	0,30	0,31	79 598	29,76
mars-03	0,42	0,25	0,28	20 300	4,89
avril-03	0,40	0,30	0,40	15 308	5,23
mai-03	0,65	0,37	0,57	165.093	83,0
juin-03	0,88	0,50	0,62	114 380	82,51
juil-03	0,79	0,51	0,51	79 600	46,00
août-03	0,60	0,52	0,55	29 728	16,91
Sept-03	0,67	0,46	0,47	171 079	90,12
Oct-03	0,81	0,41	0,67	536 591	359,65
Nov-03	0,75	0,62	0,66	72 513	49,74
Déc-03	0,71	0,60	0,61	32 821	21,32
Jan-04	0,73	0,55	0,65	40 563	27,50
Fév-04	0,82	0,65	0,74	76 367	56,20
Mars-04	0,77	0,63	0,73	61 582	44,38
Avril-04	1,30	0,87	1,2	192 814	198,07
Mai-04	1,33	0,95	1,14	114 658	130,03
Juin-04	1,09	0,66	0,74	119 304	96,09
Juillet-04	0,90	0,70	0,85	111 112	88,55
Août 04	0,83	0,53	0,59	41 365	26,79
Sept-04	0,79	0,50	0,62	155 622	102,81
Oct-04	0,73	0,57	0,64	156 350	103,55
Nov-04	0,71	0,50	0,52	326 675	184,69
Dec-04	0,62	0,49	0,52	244 030	132,47
Jan-05	0,56	0,48	0,48	208 996	109,03
Fev-05	0,80	0,48	0,64	1 140 375	761,22
Mars-05	0,69	0,62	0,65	134 945	88,70
Avril-05	0,64	0,49	0,50	112 420	62,56
Mai-05	0,59	0,49	0,54	183 013	98,89

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
Juin-05	0,59	0,48	0,56	146 539	77,57
Juillet-05	1,93	0,54	1,26	2 380 275	2 919,24
Août-05	1,56	1,22	1,29	814 895	1 126,69
Sept-05	1,70	1,29	1,43	1 169 705	1 769,42
Oct-05	1,47	1,10	1,16	444 839	575,12
Nov-05	1,53	1,14	1,33	627 377	867,03
Dec-05	1,40	1,25	1,31	251 943	329,27
Jan-06	1,64	1,35	1,48	663 277	1 002,35
Fev-06	2,12	1,46	1,76	1 764 097	3271,95
Mar-06	3,80	1,98	3,50	1 559 246	4 217,13
Avril-06	4,08	2,35	3,38	768 044	2 709,33
Mai-06	3,38	2,00	2,40	613 528	1 608,24
Juin-06	2,74	2,01	2,60	225 194	531,09
Juillet-06	2,87	2,05	2,35	269 619	655,97
Août-06	2,79	2,09	2,35	379 592	904,84
Sept-06	2,72	2,13	2,25	180 459	436,68
Oct-06	2,46	2,01	2,20	282 639	628,67
Nov-06	2,35	2,06	2,07	296 777	644,04
Dec-06	2,78	1,89	2,23	1 384 908	3 243,22
Jan-07	2,75	2,21	2,40	688 534	1 707,67
Fev-07	2,74	2,21	2,33	720 085	1 776,83
Mar-07	2,40	2,07	2,27	272 028	603,06
Avril-07	2,30	2,08	2,23	185 249	401,95
Mai-07	2,24	1,97	2,01	332 443	693,25
Juin-07	2,13	1,91	1,91	120 179	238,71
Juillet-07	1,95	1,67	1,68	177 538	319,65
Août-07	1,82	1,55	1,72	217 833	365,78
Septembre-07	1,74	1,52	1,62	67 913	109,42
Octobre-07	2,15	1,52	1,59	703 999	1 226,37
Novembre-07	1,58	1,18	1,49	337 917	473,60
Décembre-07	1,55	1,26	1,35	84 694	118,97
Janvier-08	1,39	0,90	1,04	228 715	260,39
Février-08	1,24	1,00	1,16	212 682	236,86
Mars-08	1,18	0,90	1,18	178 091	187,05
Avril-08	1,35	1,00	1,15	800 476	913,89
Mai-08	1,23	0,95	1,00	1 007 975	1 061,67
Juin-08	1,04	0,66	0,66	487 988	407,10
Juillet-08	0,80	0,61	0,76	290 593	202,19
Aout-08	1,03	0,64	0,67	995 846	820,17
Sept-08	0,77	0,49	0,54	432 189	272,62
Oct-08	0,63	0,39	0,49	195 514	95,97
Nov-08	0,56	0,41	0,47	56 359	28,28
Dec-08	0,47	0,41	0,46	134 681	55,66

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
Jan-09	0,510	0,410	0,430	89 275	39,46
Fev-09	0,450	0,350	0,380	154 995	57,77
Mars-09	0,390	0,330	0,370	95 129	32,73
Avril-09	0,680	0,370	0,530	617 803	340,02
Mai-09	0,650	0,500	0,550	193 205	108,29
Juin-09	0,630	0,460	0,540	225 787	126,13
Juillet-09	0,540	0,480	0,530	55 100	27,79
Aout-09	0,690	0,510	0,680	953 656	600,92
Septembre-09	0,770	0,610	0,710	499 282	347,29
Octobre-09	0,710	0,640	0,670	120 640	81,34
Novembre-09	0,700	0,560	0,570	170 511	105,47
Décembre-09	0,650	0,550	0,650	241 200	142,86
Janvier-10	0,940	0,600	0,780	6 651 275	5 212,53
Février-10	0,810	0,630	0,650	2 540 224	1 762,49
Mars-10	0,790	0,600	0,655	1 985 902	1 380,69
Avril-10	1.540	0.680	1.260	10 828 942	12 375.77
Mai-10	1.370	0.990	1.130	1 593 491	1 832.43
Juin-10	1.350	1.050	1.120	1 341 117	1 606.01
Juillet-10	1.400	0.970	1.280	1 451 389	1 783.29
Aout-10	1.270	1.060	1.110	715 006	837.07
Septembre-10	1.260	1.080	1.200	985 783	1 144.18
Octobre-10	1.430	1.200	1.300	1 195 209	1 568.72
Novembre-10	1.390	1.240	1.290	571 775	761.40
Décembre-10	1.300	1.150	1.220	410 412	499.56
Janvier-11	1.450	1.200	1.350	1 198 287	1 621.10
Février-11	1.480	1.300	1.350	1 034 819	1 447.18
Mars-11	1.590	1.190	1.349	1 668 220	2 418.82
Avril-11					

21.4.2 Evolution de l'obligation convertible en bourse

Le cours de l'obligation convertible UTI GROUP, ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2001 se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
décembre-01	10,90	10,50	10,50	30 320	318
janvier-02	11,80	10,50	10,50	442	5
février-02	10,70	10,50	10,70	30 189	323
mars-02	10,70	10,50	10,50	651	7
avril-02	10,50	10,50	10,50	270	3
mai-02	10,50	10,50	10,50	100	1
juin-02	10,50	10,50	10,50	550	6
juillet-02	nc	nc	Nc	nc	Nc
août-02	nc	nc	Nc	nc	Nc
septembre-02	9,45	8,51	8,75	626	6
octobre-02	8,00	4,40	4,40	2 235	12
novembre-02	4,40	3,60	3,60	1 920	8
décembre-02	4,00	2,93	2,93	1 250	4
janvier-03	3,22	3,15	3,15	2 300	7
février-03	nc	nc	Nc	nc	Nc
mars-03	2,85	2,57	2,57	50	0
avril-03	2,40	1,85	2,21	1 875	4
mai-03	3,05	2,42	3,05	21 596	66
juin-03	3,10	2,80	2,80	5 543	17
juil-03	2,80	2,80	2,80	120	0
août-03	nc	nc	Nc	nc	Nc
Sept-03	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc
Oct-03	3	3	3	170	
Nov-03	4,05	4,05	4,05	700	
Déc-03	4,09	4,05	4,09	1371	
Janv-04	4,6	4,6	4,65	326	
Fév-04	4,65	4,6	4,65	170	
Mars-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Avril-04	5,1	5,1	5,1	130	
Mai-04	5,5	5,5	5,5	125	
Juin-04	5	5	5	400	
Juil-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Août-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Sept-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Oct-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Nov-04	4,3	4,3	4,3	200	
Dec-04	4,6	4,6	4,6	600	

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
Jan-05	4,75	3,5	3,5	1263	
Fev-05	4,05	3,91	4,05	650	
Mar-05	4,05	4,05	4,05	220	
Avril-05	3,65	3,65	3,65	100	
Mai-05	3,32	3,32	3,32	6	
Juin-05	NC	NC	NC	NC	
Juil-05	4,21	3,1	4,21	141	
Août-05	4,51	4,50	4,51	172	
Sept-05				0	
Oct-05				0	
Nov-05	4,95	4,95	4,95	230	1,14
Dec-05	5,50	5,30	5,30	400	2,07
Jan-06	6,02	5,30	6,02	321	1,84
Fev-06	8,25	7,05	7,05	1 572	12,34
Mar-06				0	
Avr-06				0	
Mai-06				0	
Juin-06				0	
Juillet-06	7,05	7,05	7,05	500	3,53
Août-06	7,05	7,05	7,05	300	2,12
Sept-06	7,42	7,15	7,42	2 350	16,86
Oct-06				0	
Nov-06	7,42	7,42	7,42	400	2,97
Dec-06	7,62	7,45	7,62	1 010	7,59
Jan-07				0	
Fev-07	7,81	7,81	7,81	1 648	12,87
Mar-07				0	
Avril-07				0	
Mai-07				0	
Juin-07	7,75	7,75	7,75	500	3,88
Juillet-07				0	
Août-07	7,66	7,61	7,65	435	3,32
Septembre-07				0	
Octobre-07	7,65	7,06	7,06	270	2,05
Novembre-07	7,20	7,05	7,20	421	2,98
Décembre-07	7,79	7,20	7,20	914	6,69
Janvier-08	7,00	7,00	7,00	400	2,80
Février-08				0	
Mars-08	7,69	7,20	7,20	4 630	33,39
Avril 08	6,60	6,60	6,60	270	1,78
Mai-08	6,30	6,30	6,30	6	0,04
Juin-08				0	
Juillet-08				0	
Aout-08				0	
Sept-08				0	

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
Oct-08	5,95	5,50	5,50	300	1,7
Nov-08				0	
Dec-08				0	
Jan-09				0	
Fev-09	5,15	5,15	5,15	1 500	7,7
Mars-09	5,30	5,30	5,30	100	0,5
Avril - 09				0	
Mai-09	5,32	5,31	5,32	350	1,9
Juin-09				0	
Juillet-09				0	
Aout-09				0	
Septembre-09				0	
Octobre-09	5,00	5,00	5,00	40	0,2
Novembre-09				0	
Décembre-09				0	
Janvier-10				0	
Février-10				0	
Mars-10				0	
Avril - 10					
Mai-10					
Juin-10					
Juillet-10					
Aout-10					
Septembre-10					
Octobre-10					
Novembre-10					
Décembre-10	5.020	5.020	5.020	129	0.6
Janvier-11	5.300	5.300	5.300	350	1.9
Février-11				0	
Mars-11				0	
Avril - 11					

22 CONTRATS IMPORTANTS

22.1 CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat n'a dépassé 5% du chiffre d'affaires annuel, ni n'a été réalisé en dehors du cadre normal des affaires.

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS

23.1 INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS

Il n'y a pas d'information dans ce rapport en provenance de tiers en dehors des commissaires aux comptes et des informations sectorielles.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1 MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Le document de référence est disponible au siège social de la Société, sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret ainsi que sur le site internet de UTIgroup à l'adresse suivante : www.uti-group.com et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de la société :

- Les statuts de la société
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de UTIgroup dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence
- Les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

24.2 CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE

Exercice	Objet	Date réelle	Prévision
2009	Chiffre d'affaires quatrième trimestre	15/02/2010	
2009	Résultats annuels	31/05/2010	
2009	Assemblée générale sur les comptes	25/05/2010	
2010	Chiffre d'affaires premier trimestre	12/05/2010	
2010	Chiffre d'affaires et résultats premier semestre	30/07/2010	
2010	Chiffre d'affaires troisième trimestre	15/11/2010	
2010	Chiffre d'affaires quatrième trimestre	15/02/2011	
2010	Communiqué sur Résultats annuels		31/03/2011
2010	Rapport financier annuel		29/04/2011
2011	Chiffre d'affaires premier trimestre		13/05/2011
2010	Assemblée générale sur les comptes		24/05/2011
2011	Chiffre d'affaires et résultats premier semestre		29/07/2011
2011	Rapport financier semestriel		31/08/2011
2011	Chiffre d'affaires troisième trimestre		15/11/2011
2011	Chiffre d'affaires quatrième trimestre		15/02/2012
2011	Résultats annuels		30/03/2012
2011	Assemblée générale sur les comptes		fin mai 2012

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25.1 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les participations de UTIgroup ne concernent que des sociétés du groupe.

Elles sont décrites dans le chapitre 7 ORGANIGRAMME et pour les impacts financiers dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES au niveau des annexes.